



Provence-Alpes-Côte d'Azur,
notre région



Région Provence-Alpes - Côte d'Azur

**Stratégies et préconisations au regard des
politiques d'adaptation au changement
climatique dans le champ des
mutations économiques et de l'emploi à
l'horizon 2030**

Rapport final octobre 2012



SÉMAPHORES



SECAFI



GROUPE
ALPHA
CENTRE ÉTUDES & PROSPECTIVE

Organisation et pilotage de l'étude

Maîtrise d'ouvrage :

Région Provence- Alpes – Côte d'Azur

Conception et suivi de réalisation :

Service Etudes, Observation et Prospective

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Patrick LACOSTE/placoste@regionpaca.fr

Agnès VERDEAU/ averdeau@regionpaca.fr

Réalisation :

Sémaphores, Secafi,

Centre Etudes & Prospective du Groupe

Alpha



- Odile Chagny
- Corinne Soulier*
- Eric Weisman**
- Ont également participé à cette étude : Erica Battistone,
- Jean-Christophe Berthod, Laura-May Callegari, Gwenola De Miniac, Mathieu Malaquin,
- Sabine Vincent.

**Secafi au moment de l'étude*

***Sémaphores au moment de l'étude*

Pilotage technique :

Service Etudes, Observation et Prospective

P. LACOSTE

A. VERDEAU

La Région remercie les partenaires institutionnels et les acteurs économiques et sociaux, ainsi que les cadres techniques des services régionaux, qui ont participé aux différentes phases de cette étude, permettant d'enrichir de leur regard l'ensemble des documents produits dans le cadre de cette étude.

Partenaires :

- Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Provence Alpes Côte d'Azur
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence Alpes Côte d'Azur
- Observatoire régional des Métiers de Provence Alpes Côte d'Azur
- Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable
- Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Provence Alpes Côte d'Azur
- Act Méditerranée
- Méditerranée Technologies
- Centre d'Analyse Stratégique
- Agence Régionale pour l'Environnement de Provence Alpes Côte d'Azur
- Opcalia Paca
- AGEFOS PME Paca
- Groupement de Recherche en Economie Quantitative d'Aix-Marseille
- Groupe CGT du Conseil Economique Social et Environnemental Régional de de Provence Alpes Côte d'Azur
- Centre d'Etudes et de Recherche sur les Qualifications
- Prides Capénergies
- Prides POPSUD
- Prides Novachim
- Prides Services à la Personne
-

Livrables intermédiaires:

✓ **Phase I : diagnostics sectoriels au regard des enjeux environnementaux**

- Fiches sectorielles issues des tables rondes d'acteurs, juillet 2010 :
- AGRICULTURE
- BTP
- COMMERCE
- ENERGIE
- METALLURGIE et autres
- SERVICES PRIVES
- TOURISME
- TRANSPORT

✓ **Phase II : Scénarisation qualitative sectorielle**

- « Note de présentation de l'étude », février 2011

✓ **Phase III : Quels leviers d'action pour la Région ?**

- Rapport post ateliers de travail : « Mutations économiques et changement climatique : quels leviers d'action pour la Région ? », juillet 2011
-

Stratégies et préconisations au regard des politiques d'adaptation au changement climatique dans le champ des mutations économiques et de l'emploi à l'horizon 2030

Rapport

Octobre 2012

Ce document constitue le rapport final de la phase 3 de la **mission d'assistance pour l'élaboration des stratégies et préconisations au regard des politiques d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique dans le champ des mutations économiques, de l'emploi et des conditions de travail à l'horizon 2030**.

La mission a été financée et pilotée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur (service Etudes, Observation et Prospective). Elle visait prioritairement à identifier les évolutions susceptibles de survenir du fait du changement climatique, des politiques de lutte ou d'atténuation des effets de ces changements et de leurs conséquences potentielles, positives et négatives, sur les secteurs économiques et les entreprises, consécutivement, dans les emplois, les compétences et les conditions de travail.

La première phase de la mission s'est déroulée du début 2010 à la mi 2010. Elle était destinée à identifier les spécificités sectorielles au regard des enjeux environnementaux. Elle a donné lieu à des échanges avec les acteurs, les services et les organismes associés, au travers notamment de l'organisation de tables rondes et a débouché sur la réalisation d'un ensemble d'une dizaine de fiches sectorielles.

La seconde phase de la mission s'est déroulée au second semestre 2010. Elle a porté sur la scénarisation qualitative des différents secteurs et a donné lieu à la publication d'un rapport intermédiaire en février 2011.

La troisième phase de la mission s'est déroulée sur l'année 2011. Elle a traité des différents leviers de la Région pour déployer des politiques d'adaptation des activités économiques aux conséquences sectorielles des bouleversements climatiques, dans le champ des activités économiques et de l'emploi. Elle s'est déroulée en trois temps : des ateliers de travail collectifs (autour des thèmes de la stratégie des entreprises et des enjeux sectoriels, des enjeux de formation, des compétences et de mobilité, des conditions de travail et de l'attractivité des métiers), des rencontres internes à la région, et un travail de synthèse, en lien notamment avec le Centre d'Analyse Stratégique.

SOMMAIRE

1. LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES SCENARIOS PROSPECTIFS EN REGION PACA.....	3
1.1. ELEMENTS DE DIAGNOSTIC EN REGION PACA SUR LES ENJEUX DE CONCILIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	3
1.2. LES GRANDES CARACTERISTIQUES DES DYNAMIQUES D'EMPLOI.....	5
1.3. TROIS SCENARIOS DE CROISSANCE POUR LA REGION	10
2. LES OUTILS D'OBSERVATION REGIONAUX DEDIES A LA PROSPECTIVE SECTORIELLE ET ENVIRONNEMENTALE	15
2.1. LES CONSIDERATIONS GENERALES.....	15
2.2. LES INITIATIVES NATIONALES MISES EN ŒUVRE POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN APPUI METHODOLOGIQUE DE DECLINAISON REGIONALE	16
2.3. LES DEMARCHES PROSPECTIVES EN REGION PACA AUTOUR DES ENJEUX SECTEUR/COMPETENCES LIES A L'ECONOMIE VERDISSANTE : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET PRECONISATIONS	22
2.4. ANNEXE 1 : TOUR D'HORIZON DES PROJETS EN REGION PACA AUTOUR DES ENJEUX SECTEUR/COMPETENCES LIEES A L'ECONOMIE VERTE ET AUX ENJEUX CLIMATIQUES (2009-2012).....	25
2.5. ANNEXE 2 : SOURCES ET METHODES DE L'ANALYSE DES DYNAMIQUES D'EMPLOI EN REGION PACA.....	29
3. LES PRECONISATIONS D'ACTION FILIERE	32
SECTEUR BTP	33
3.1. RAPPEL : LA FILIERE EN REGION PACA	33
3.2. LES GRANDS ENJEUX DES MUTATIONS ECONOMIQUES DU SECTEUR ET LES PRONOSTICS SUR L'EMPLOI	33
3.3. L'INFLUENCE DE LA COMPOSANTE CLIMATIQUE SUR LES ENJEUX D'EVOLUTION DE LA FILIERE.....	34
3.4. LES PRECONISATIONS POUR UNE ADAPTATION DE LA FILIERE AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE MAJEURS EN REGION	36
SECTEURS RAFFINAGE – PETROCHIMIE - CHIMIE	39
3.5. RAPPEL : LA FILIERE EN REGION PACA	39
3.6. LES GRANDS ENJEUX DES MUTATIONS ECONOMIQUES DU SECTEUR ET LES PRONOSTICS SUR L'EMPLOI	40
3.7. L'INFLUENCE DE LA COMPOSANTE CLIMATIQUE SUR LES ENJEUX D'EVOLUTION DE LA FILIERE.....	41
SECTEURS SIDERURGIE – METALLURGIE – MECANIQUE	42
3.8. RAPPEL : LA FILIERE EN REGION PACA	42
3.9. LES GRANDS ENJEUX DES MUTATIONS ECONOMIQUES DU SECTEUR ET LES PRONOSTICS SUR L'EMPLOI	43
3.10. L'INFLUENCE DE LA COMPOSANTE CLIMATIQUE SUR LES ENJEUX D'EVOLUTION DE LA FILIERE.....	44
3.11. LES PRECONISATIONS POUR UNE ADAPTATION DES FILIERES INDUSTRIELLES AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE MAJEURS EN REGION.....	45
SECTEURS AGRICULTURE / INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES.....	48
3.12. RAPPEL : LA FILIERE EN REGION PACA	48
3.13. LES GRANDS ENJEUX DES MUTATIONS ECONOMIQUES DU SECTEUR ET LES PRONOSTICS SUR L'EMPLOI	49
3.14. L'INFLUENCE DE LA COMPOSANTE CLIMATIQUE SUR LES ENJEUX D'EVOLUTION DE LA FILIERE.....	50
3.15. LES PRECONISATIONS POUR UNE ADAPTATION DU SECTEUR AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE MAJEURS EN REGION	52
SECTEURS TRANSPORT ET LOGISTIQUE	56
3.16. RAPPEL : LA FILIERE TRANSPORT ET LOGISTIQUE EN REGION PACA.....	56
3.17. LES GRANDS ENJEUX DES MUTATIONS ECONOMIQUES DU SECTEUR ET LES PRONOSTICS SUR L'EMPLOI	57
3.18. L'INFLUENCE DE LA COMPOSANTE CLIMATIQUE SUR LES ENJEUX D'EVOLUTION DE LA FILIERE.....	59
3.19. LES PRECONISATIONS POUR UNE ADAPTATION DE LA FILIERE TRANSPORT / LOGISTIQUE AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE MAJEURS EN REGION	60
SECTEUR TOURISME	63
3.20. RAPPEL : LA FILIERE EN REGION PACA	63
3.21. LES GRANDS ENJEUX DES MUTATIONS ECONOMIQUES DU SECTEUR ET LES PRONOSTICS SUR L'EMPLOI	64
3.22. L'INFLUENCE DE LA COMPOSANTE CLIMATIQUE SUR LES ENJEUX D'EVOLUTION DE LA FILIERE.....	65

3.23.	LES PRECONISATIONS POUR UNE ADAPTATION DU SECTEUR AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE MAJEURS EN REGION	67
	SECTEUR ENERGIE	71
3.24.	RAPPEL : LA FILIERE EN REGION PACA	71
3.25.	LES GRANDS ENJEUX DES MUTATIONS ECONOMIQUES DU SECTEUR ET LES PRONOSTICS SUR L'EMPLOI	72
3.26.	L'INFLUENCE DE LA COMPOSANTE CLIMATIQUE SUR LES ENJEUX D'EVOLUTION DE LA FILIERE.....	72
3.27.	LES PRECONISATIONS POUR UNE ADAPTATION DU SECTEUR AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE MAJEURS EN REGION	74
REFERENCES		78

1. La prise en compte des enjeux environnementaux dans les scénarios prospectifs en région PACA

La première phase de la mission¹ a visé à identifier les spécificités sectorielles au regard du territoire et des enjeux climatiques, dans une approche prospective visant à permettre d'identifier certains leviers d'actions. Cette première phase s'est appuyée sur un exercice de scénarisation visant à décliner au niveau régional (de manière qualitative) l'exercice de scénarisation à l'horizon 2030 par le Centre d'Analyse Stratégique, tout particulièrement pour ce qui est de la prise en compte des effets potentiels des chocs et contraintes susceptibles d'entrer en ligne de compte dans le cadre des études d'impact de la « croissance verte »². Elle a également pris appui sur l'ensemble des éléments de diagnostic³ et des études prospectives conduites en région PACA ayant identifié l'impact des enjeux environnementaux pour les trajectoires futures possibles de la région. Cette partie rappelle les principaux résultats. Elle présente les principaux éléments de diagnostic établis pour la région PACA en termes de défi pour concilier protection de l'environnement et développement économique. Elle propose de chiffrer trois scénarios contrastés de croissance à l'horizon 2030 déclinant à l'échelle de la région PACA les scénarios retenus par le Centre d'Analyse Stratégique (un scénario central « contraint », un scénario de crise, un scénario « cible » en particulier au regard des enjeux environnementaux). Seules les grandes tendances sectorielles sont présentées ici, les spécificités sectorielles étant présentées en détail dans la partie trois de cette note.

1.1. Éléments de diagnostic en région PACA sur les enjeux de conciliation de protection de l'environnement et de développement économique

Sur une longue période (depuis le début des années 1960), PACA est la région la plus dynamique parmi les régions françaises, devant la Corse et le Languedoc Roussillon. Sur une période plus récente (entre 1999 et 2009), le dynamisme démographique s'est maintenu, mais derrière Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. La démographie est tirée par le solde migratoire (proche de 30 000 par an pour le solde migratoire « apparent » en moyenne entre 1999 et 2007), mais aussi par un solde naturel positif (+10 000). La croissance démographique est endogène pour l'ouest de la région, exogène en Côte d'Azur et dans le Moyen et haut Pays. Les raisons de la perte d'attractivité de la région sont multiples, le territoire étant soumis à de fortes tensions, avec une charge très intense sur les espaces périurbains et ruraux, et des tensions élevées sur le prix du foncier⁴.

La région PACA est l'une des plus concernées par la question du changement climatique⁵. Elle est particulièrement exposée aux risques naturels (d'inondation, d'incendie, de mouvements de terrain). Cette exposition est par ailleurs accentuée par la pression touristique.

L'analyse exploratoire qualitative des principaux impacts attendus sur le territoire des changements climatiques dans une approche sectorielle fait ressortir les risques de conflits d'usage sur l'eau (et par voie de conséquence sur le réseau électrique), les risques de dégradation du patrimoine naturel, d'accroissement des risques naturels. Les effets en termes de perte éventuelle d'attractivité résidentielle et touristique sont moins univoques.

¹ Note de présentation de Février 2011.

² Voir aussi la partie 2 de ce document.

³ Voir notamment INSEE 2012, Conseil Régional PACA 2012, Conseil Régional PACA 2011.

⁴ Voir DRE PACA 2008.

⁵ Voir ECOFYS/MECDIE 2008, MEDDTL 2001.

Impacts potentiels sectoriels du réchauffement climatique en région PACA

Critères	Sensibilité actuelle	Sensibilité potentielle
Ressources en Eau	Diminution de la ressource déjà notée, inégalité de répartition et pression accrue des utilisateurs, qualité moyenne. Nappes phréatiques appauvries	Conflits d'usage, aggravation des phénomènes de pollution, salinisation des eaux souterraines littorales. Opportunité = culture de la rareté de l'eau
Biodiversité	Richesse terrestre et aquatique déjà fragilisée	Déclin possible de certaines espèces, destruction de milieux.
Foresterie	Incendies et périodes de sécheresse → dépérissement et migrations d'espèces	Risques accentués d'incendie et de migrations d'espèces, augmentation de l'impact des parasites
Santé	Capacité d'adaptation et de réaction estimées bonnes (hors Marseille)	Vieillesse de la population → risque aggravé de mortalité / morbidité dues aux canicules, développement de maladies à vecteurs et allergènes
Energie	Une partie de la production d'électricité dépend des ressources hydrauliques dans un contexte d'insuffisance des lignes de transport	Baisse récurrente de l'hydroélectricité, conflits d'usage, sensibilité des lignes HT aux températures, opportunités de mobilisation des ENR
Tourisme	Conditions estivales peu affectées, conditions hivernales plus sensibles	Allongement de la saison estivale, mais impact négatif des canicules et risque d'érosion du littoral ; problèmes de fiabilité de l'enneigement
Bâtiment / Transport	Inconfort thermique ponctuel, prépondérance du transport fret routier et dépendance automobile	Adaptation nécessaire du secteur bâtiment, restriction de circulation (Ozone)
Risques naturels	Incendies en été, inondations automne / printemps	Exacerbation des risques actuels, vulnérabilité des côtes.

Source : ECOFYS/MECDIE, 2008

Le dynamisme de la région PACA se reflète dans une croissance du PIB légèrement supérieure à celle observée pour l'ensemble de la France au cours des dix dernières années, et surtout dans un fort dynamisme des créations d'emploi (deux fois plus rapide que pour l'ensemble de la France sur la période 2000-2007). Le chômage reste structurellement plus élevé en région PACA, mais le taux d'emploi y a augmenté plus rapidement que pour l'ensemble de la France⁶ entre 1999 et 2009. La région a mieux résisté à la crise en 2008-2009 (orientation tertiaire, caractéristiques de l'industrie régionale). Mais comme pour l'ensemble de la France, la nouvelle phase de crise enclenchée en 2011 se répercute nettement sur les évolutions de l'emploi, en particulier dans la construction.

⁶ +5,5 points entre 1999 et 2009 (55,1 à 60,6 en PACA), +3,6 pour la France (59,7 à 63,3).

Evolution du PIB, de l'emploi et de la productivité du travail entre 2000 et 2010

	2000-2007		2007-2010	
Taux de croissance annuel moyen	PACA	France	PACA	France
Population totale	0,9%	0,7%	0,4%	0,5%
Emploi total	1,8%	0,9%	0,2%	-0,2%
PIB	2,0%	1,8%	0,2%	-0,4%
Productivité par tête	0,3%	1,0%	0,0%	-0,2%

Sources: INSEE. Population: recensement, Emploi: estimations d'emploi lieu de travail, moyennes annuelles, calculs pour la productivité

Population : 2000-2007 : moyennes annuelles, 2007-2010 : au premier janvier

En termes de positionnement économique, les différentes études disponibles (en particulier l'étude prospective sur l'avenir de l'économie résidentielle commandée par le Conseil Régional en 2010-2011) mettent bien en évidence que l'une des particularités de la région PACA est d'être parvenue à articuler les différentes échelles de combinaison entre économie productive et économie résidentielle⁷, avec une organisation territoriale autour de trois grands systèmes territoriaux (local, régional et national) articulant selon des échelles différentes ces différentes sphères productives.

1.2. Les grandes caractéristiques des dynamiques d'emploi⁸

Cette combinaison se retrouve dans les dynamiques d'emploi en PACA, les contributions des différents secteurs faisant ressortir (graphique 1):

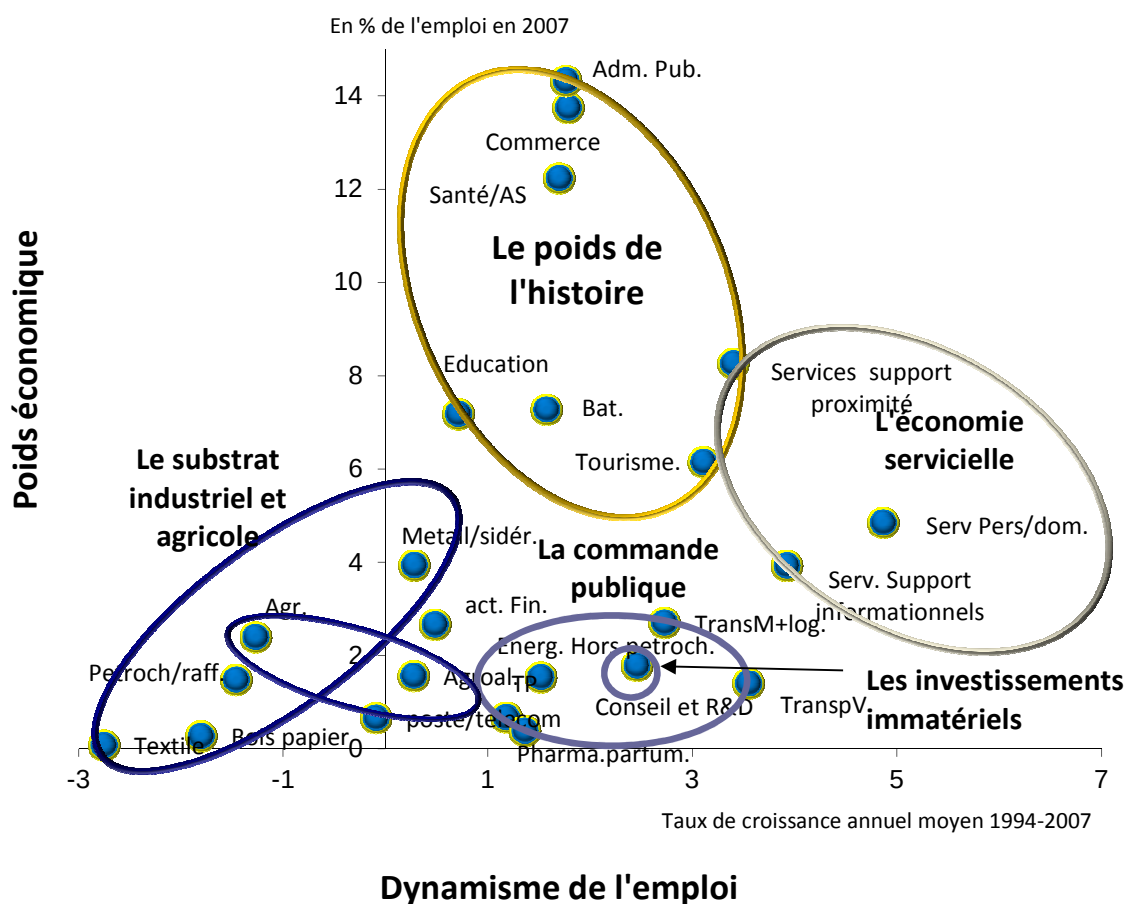
- la prédominance de l'économie présentielle et résidentielle, tirée par le tourisme et la démographie. Les secteurs du commerce, de l'administration publique et de la santé-action sociale représentaient 40% de l'emploi en 2007, l'éducation et le bâtiment respectivement un peu plus de 7%, les activités de tourisme (hébergement, restauration, arts, spectacles et activités récréatives) 6%,
- la forte dépendance à la sphère publique, visible notamment dans une surreprésentation de l'emploi public (10% de la population totale), le rôle essentiel du système redistributif de solidarité pour certaines catégories de ménages (taux de pauvreté de 15,8% en 2007 en région PACA contre 13,4% en France), et l'investissement étatique autour de certaines activités maritimes,
- le développement de l'économie servicielle, tirée par le renversement de la dynamique industrie-services et les services à la personne. Les services personnels et domestiques, qui représentaient un peu moins de 5% de l'emploi en 2007, ont ainsi fortement progressé entre 1994 et 2007 (un peu moins de 5% par an pour l'emploi contre +1,6% pour l'ensemble des

⁷ En région PACA l'économie résidentielle génère 55% des revenus, contre 13,5% pour l'économie productive, et 31,5% pour les fonctions publiques et les dépenses sociales (santé, aide sociale).

⁸ Cette partie s'appuie sur la note d'étape de février 2011.

secteurs). Les services aux entreprises ont été pour l'essentiel tirés par les activités de support (services administratifs et de soutien y compris intérim, activités juridiques, comptables, de gestion etc.). Mais les services à valeur ajoutée (conseil, R&D), qui représentaient un peu moins de 2% de l'emploi en 2007, ont connu une croissance relativement dynamique depuis le milieu des années 1990 (+2,5% en moyenne annuelle entre 1994 et 2007).

Graphique 1
Part dans l'emploi total en 2007 et évolutions de l'emploi entre 1994 et 2007 par secteur



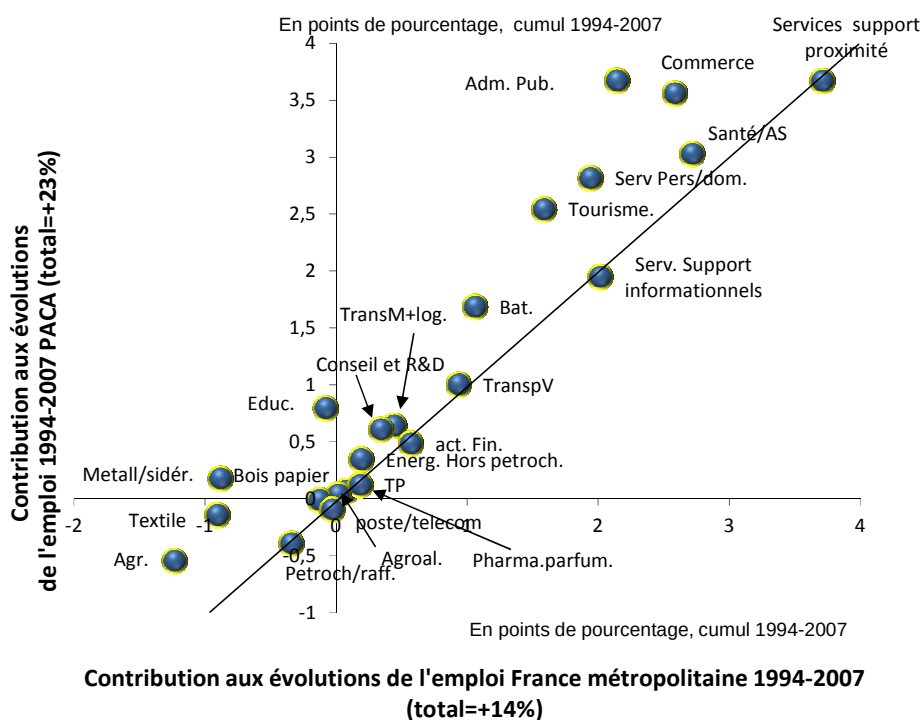
Sources : INSEE, CEP Groupe Alpha.

N.B. : le graphique compare (en ordonnée) le poids des secteurs mesuré par leur part dans les effectifs en 2007 avec (en abscisse) la dynamique de l'emploi mesurée par le taux de croissance annuel moyen de l'emploi sur la période 1994-2007. Pour mémoire, le taux de croissance annuel moyen de l'emploi total s'est monté dans l'ensemble des secteurs à 1,6% entre 1994 et 2007. Nomenclature NAF rév. 2. Voir Annexe.

L'importance de l'économie présentielle et résidentielle en région PACA ressort également nettement de la comparaison des contributions aux créations nettes d'emploi par rapport à l'ensemble de la France (graphique 2). Le commerce, l'administration publique, la santé et l'action sociale, l'éducation, le tourisme et le bâtiment ont expliqué près de 60% du total des créations nettes d'emploi en région PACA entre 1994 et 2007. A l'exception du tourisme, ces secteurs ne se distinguent pas par une progression particulièrement soutenue de l'emploi (tout particulièrement l'éducation), l'importance de leur contribution s'expliquant par leur poids dans l'économie régionale. Il en va différemment pour les services personnels et domestiques, dont la plus forte contribution s'explique par une croissance sensiblement plus dynamique de l'emploi par rapport à l'ensemble de

la France (+4,9% en taux de croissance annuel moyen sur la période 1994-2007 contre +3,8% pour l'ensemble de la France). La comparaison des contributions aux créations nettes d'emploi fait également ressortir la relativement bonne résistance de l'emploi industriel en région PACA (du moins jusqu'au début des années 2000), en particulier des secteurs relevant de la filière sidérurgie, métallurgie et mécanique : leur contribution est certes quasiment nulle sur l'ensemble des années 1994-2007, mais contraste avec le fort recul observé pour l'ensemble de la France.

Graphique 2
Contributions comparées aux évolutions de l'emploi en région PACA et en France (1994-2007)



Sources : INSEE, calculs CEP Groupe Alpha.

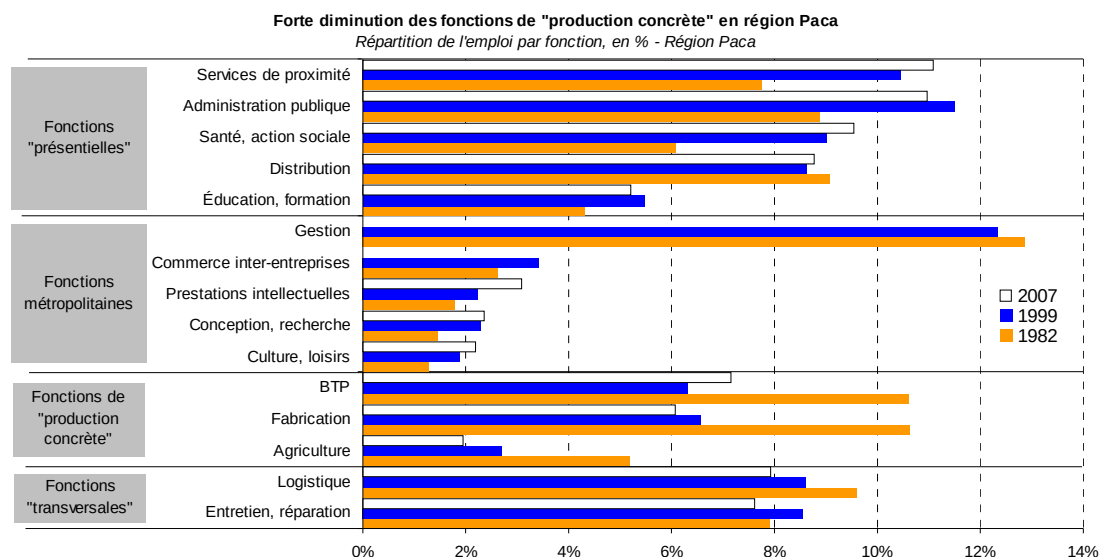
N.B. : le graphique compare (en ordonnée) la contribution des différents secteurs aux évolutions cumulées de l'emploi en région PACA entre 1994 et 2007 avec (en abscisse) celle observée dans l'ensemble du territoire. Sur l'ensemble de la période 1994-2007, l'emploi a progressé de 23% en région PACA. Sur ces 23%, les secteurs de la santé et de l'action sociale ont par exemple contribué à raison de 3 points. Nomenclature : NAF rév. 2. Voir Annexe.

L'analyse de la structure et des évolutions de l'emploi par famille professionnelle et par grandes fonctions complète l'approche sectorielle, en permettant de s'affranchir des choix d'organisation des entreprises⁹ (graphiques 3 et 4). Il en ressort une structure d'emploi fortement orientée vers les fonctions présentielle et métropolitaines¹⁰ (en particulier de gestion) avec, au sein des fonctions métropolitaines, une part comparativement élevée des cadres par rapport au reste de la province (8% contre 6,6% dans la moyenne de province), et une faible part des métiers industriels et des fonctions dédiées à la « production concrète » (BTP, fabrication, agriculture). Dans l'industrie, un tiers seulement des emplois correspondent en effet à des fonctions de fabrication, presque autant d'emplois relèvent de fonctions métropolitaines. Entre 2000 et 2007, l'essentiel des créations d'emploi a été le fait de métiers associés à des fonctions présentielle ou métropolitaines, la part des fonctions de production concrète ayant continué de diminuer, à l'exception de celles relevant de l'économie présentielle (BTP).

⁹ Adaoust et Belle 2011.

¹⁰ Adaoust et Belle 2011.

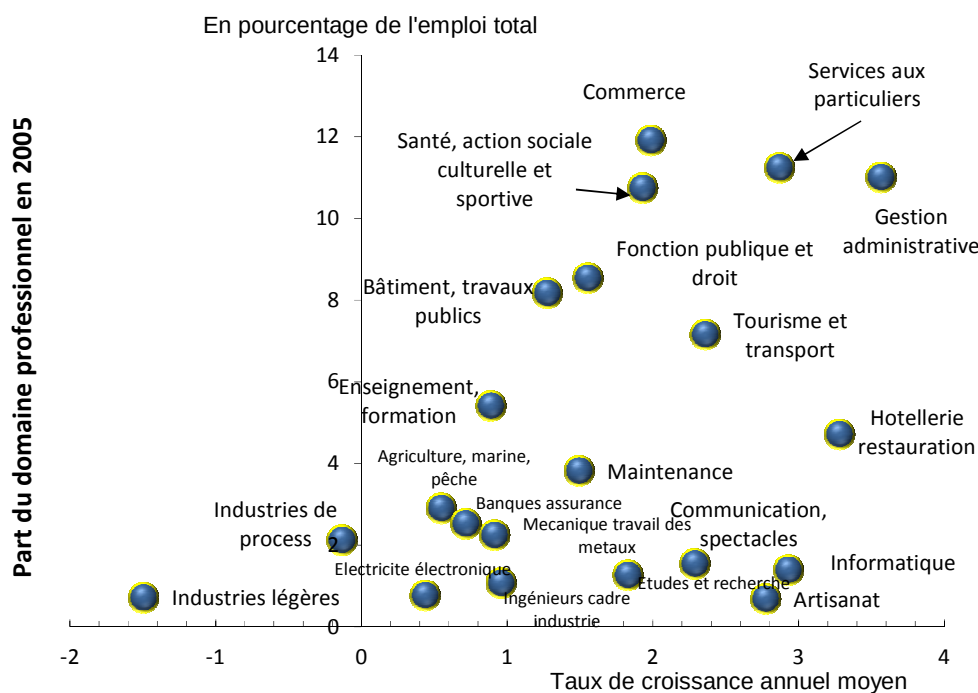
Graphique 3
Evolution des emplois par fonction entre 1982 et 2007



NB1 : données 2007 non disponibles pour les fonctions gestion et commerce inter-entreprises
NB2 : un changement de nomenclature, survenu avec le dernier recensement de la population, peut avoir un impact - à la marge - sur les évolutions 1999-2007 présentées ici, sans toutefois remettre en cause les messages délivrés par ce graphique.
Source : Insee, recensements de la population de 1982, 1999 & 2007 - exploitation complémentaire

Source : S. Adaoust et R. Belle, 2011

Graphique 4
Evolution de l'emploi par familles professionnelles

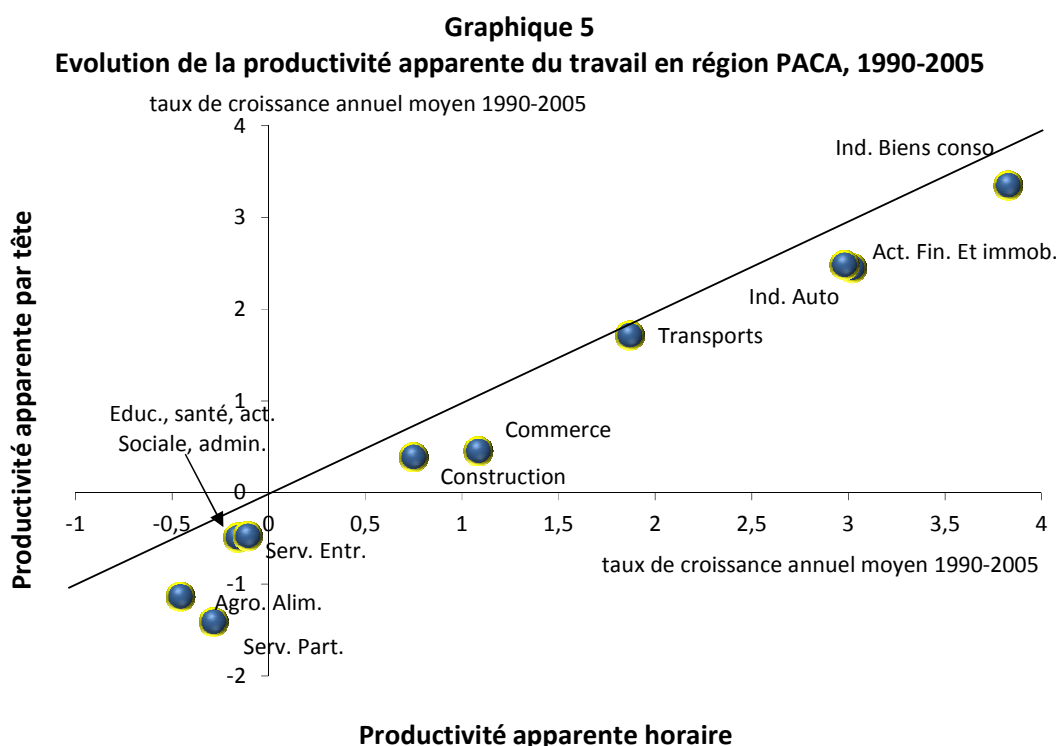


Indicateur de dynamique "implicite" du domaine professionnel 1994-2005
(croissance calculée sur la base des secteurs utilisateurs, 5 premières FAP)

Source : S. Adaoust et R. Belle, 2009

N.B. : le graphique compare (en ordonnée) la part des familles professionnelles dans l'emploi total en 2005 à un indicateur rendant compte de l'évolution de l'emploi par famille professionnelle au cours de la décennie 1994-2005, calculé à partir du taux de croissance par secteur économique et des principales FAP par secteur. Nomenclature NAF rév. 1. Voir Annexe.

Les secteurs fortement contributeurs aux créations nettes d'emploi (administration publique, santé et action sociale, services aux entreprises, commerce, HCR, bâtiment) sont caractéristiques des secteurs intensifs en main d'œuvre¹¹ (graphique 5). Cela se reflète dans les rythmes moyens de gains de productivité horaire apparente du travail faibles dans ces secteurs (légèrement supérieurs à 1% par an dans le commerce, proches de 0.8% par an en moyenne entre 1990 et 2005 dans la construction, négatifs dans les secteurs principalement marchands, les services aux particuliers et aux entreprises), ainsi que dans l'évolution de la durée du travail, dont la baisse a été particulièrement marquée dans les services aux particuliers et le commerce, en lien avec le développement du temps partiel et des emplois morcelés (services à la personne). Il en résulte qu'en comparaison de la moyenne française, la croissance en région PACA est plus riche en emplois et en heures travaillées.



Sources : INSEE, Calculs CEP Groupe Alpha.

N.B. : le graphique compare (en ordonnée) l'évolution, mesurée en taux de croissance annuel moyen entre 1990 et 2005, de la productivité apparente par tête avec (en abscisse) celle de la productivité horaire. La différence entre l'évolution de la productivité par tête et la productivité horaire est égale à l'évolution de la durée du travail. Nomenclature NAF rév. 1 (NES16). Voir Annexe.

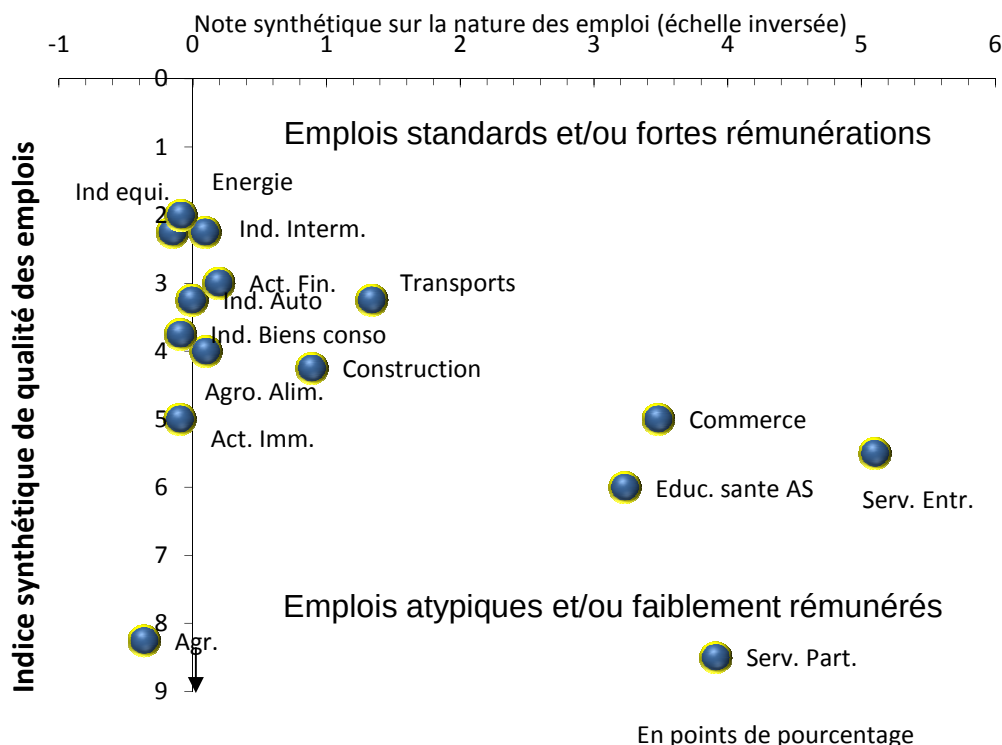
Si la croissance de la région PACA est riche en emplois, elle ne l'est pas forcément en emplois de qualité, ce qui soulève des problèmes de cohésion sociale, et d'attractivité. La part des emplois atypiques et/ou mal rémunérés est notamment particulièrement élevée dans les secteurs et les métiers du tourisme, du commerce et des services aux entreprises (graphique 6). Les secteurs de la construction, des services de support aux entreprises et des métiers de l'accueil connaissent de fortes tensions sur les recrutements, liés notamment aux conditions de travail. Le déficit d'emplois

¹¹ Les données sur la productivité sont à interpréter avec beaucoup de prudence compte tenu du jeu d'hypothèses retenues pour les construire (encadré 1). Elles sont par ailleurs établies en nomenclature d'activité Nes16 (Naf rév. 1), et ne sont de ce fait pas strictement comparables aux évolutions de l'emploi (A38, Naf rév. 2)). L'interprétation des gains de productivité apparents du travail dans les secteurs principalement non marchands et les services aux entreprises, en particulier l'intérim, est par ailleurs très délicate.

de cadres des fonctions métropolitaines dans les deux communautés urbaines régionales (Marseille Provence Métropole et Nice Côte d'Azur)¹² témoigne quant à lui d'un certain déficit d'attractivité de ces deux territoires urbains pour des emplois de qualité considérés comme « stratégiques ».

Graphique 6

Contribution aux créations nettes d'emploi et indice synthétique de la qualité des emplois



Contribution aux évolutions nettes cumulées d'emploi (1994-2005)

N.B. : le graphique compare (en ordonnée, échelle inversée) un indicateur synthétique de qualité de l'emploi au début des années 2000 avec (en abscisse) la contribution des différents secteurs aux évolutions cumulées de l'emploi entre 1994 et 2005. L'indicateur synthétique tient compte de quatre facteurs : la part des effectifs non salariés, le taux de temps partiel, la part des CDD (effectifs salariés) et la proportion de faibles revenus d'activité. Voir Annexe. Nomenclature NAF rév. 1 (NES16).

1.3. Trois scénarios de croissance pour la région

La diversité des systèmes productifs présents en région PACA, l'importance des enjeux climatiques et les effets de retour sur l'attractivité du territoire ont pour conséquence le fait que, plus encore que dans d'autres territoires, l'analyse des déterminants futurs du développement économique nécessite de peser les facteurs de risques pesant sur le modèle de croissance de la région :

- enjeux environnementaux, que ce soit en termes des limites posées par le mode de croissance passé aux territoires, de rétroaction sur l'attractivité du territoire et le dynamisme démographique pouvant contraindre les scénarios futurs de développement économique,
- enjeux de maintien ou non des équilibres entre les différentes sphères productives,
- enjeux de prise en compte des stratégies des acteurs privés et publics en termes d'investissement (qu'il s'agisse de l'investissement étatique autour de certaines activités maritimes, du devenir de l'« éco-système » industriel autour de l'étang de Berre),

¹² Adaoust et Belle 2011.

- enjeux de cohésion sociale et territoriale.

Le travail de scénarisation réalisé lors de la phase 1 de l'étude n'a pas déroulé une démarche prospective à proprement parler, mais visait à clarifier la sensibilité de la région PACA aux chocs et contraintes identifiées par le Centre d'Analyse Stratégique comme déterminants pour analyser les vecteurs potentiels de transformation susceptibles de faire émerger la croissance verte (voir encadré 1). Le travail s'est basé sur une déclinaison territoriale qualitative de l'exercice de scénarisation à l'horizon 2030 conduit par le Centre d'Analyse Stratégique en 2010-2011, dont on rappelle tout d'abord les principaux enseignements.

Les scénarios de croissance du CAS à l'aune de l'étape actuelle de la crise

Pour borner les incertitudes qui entourent la croissance française, qu'elles tiennent aux effets durables de la crise variables selon l'importance et la durée des pertes engendrées par les facteurs de production, aux déséquilibres financiers mondiaux, au basculement du monde vers l'Asie et la fragmentation de la chaîne de valeur ajoutée, mais aussi à un contexte interne et externe différent du passé (changement de régime pour les prix des matières premières et de base, transformations sociodémographiques au premier rang desquelles le vieillissement démographique, les préoccupations environnementales et l'individualisation des besoins, trois scénarios ont été élaborés.

1/ Le scénario central (« contraint ») s'apparente à un scénario de décrochement de la croissance, supposant des pertes de richesse en niveau, mais non en croissance, favorisant un rebond mécanique de la productivité. C'est un scénario de « résilience contrainte », dans lequel les tendances passées sont fortement affectées par des changements à l'œuvre, mais qui ne suffisent pas à inverser les tendances lourdes. Dans ce scénario, les objectifs du Grenelle sont partiellement atteints en 2020 : baisse des émissions de gaz à effet de serre de 20% réalisée à 2030 seulement, report également à 2030 de la réalisation des investissements en infrastructures de transport alternatifs au mode routier, certains objectifs communautaires n'étant jamais atteints.

2/Le scénario de crise met en évidence les principaux risques qui pourraient affecter les ressorts de la croissance : hausse du coût du capital, ralentissement durable de la croissance mondiale, surévaluation de l'Euro.

3/ Le scénario « cible » est un scénario de croissance soutenable reposant sur une mutation technologique et une modification sensible des comportements en faveur de biens moins carbonés et plus « dématérialisés, stimulé par un prélèvement fiscal environnemental qui permet de financer le surcroît de recherche et développement. Des hypothèses fortes ont été retenues dans les trois cas pour la politique budgétaire. Les trois scénarios intègrent la nécessité d'un ajustement budgétaire, mais étalé dans le temps. Le critère de déficit excessif (3% du PIB) est respecté à l'horizon 2015, permettant une stabilisation du ratio de dette publique à l'horizon 2014, sauf dans le cas du scénario « noir » (2024).

Le scénario central débouche sur une hypothèse de croissance de 1.9% en moyenne sur la période 2010-2030. Les gains de productivité progressent à un rythme de 1.5%. Le chômage décline régulièrement (7.5% en 2025) et 2 millions d'emplois sont créés sur la période. Dans le scénario de crise, le décrochage de la croissance est très net sur la période 2010-2020. La productivité progresse à un rythme nettement plus faible (+1.4% sur 2010-2030), 200 000 emplois de moins sont créés par rapport au scénario contraint à l'horizon 2030. Dans le scénario cible, les gains de productivité supérieurs (+1.6% en moyenne annuelle sur la période 2010-2030) autorisent une croissance plus dynamique, 540 000 emplois de plus sont créés à l'horizon 2030. En tenant compte à l'automne 2012 de l'effet de la crise des dettes souveraines et de la généralisation de l'austérité budgétaire en Europe sur la croissance française (+0.2% en 2012 contre +1% dans le scénario contraint, +0.4% en

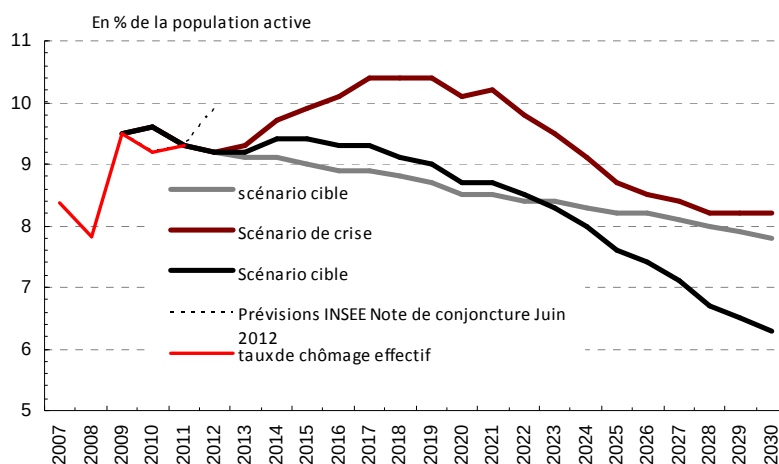
2013 selon les prévisions du FMI d'octobre 2012 contre +1.9%M dans le scénario contraint), les projections affichées en termes d'évolution du marché du travail et de croissance, au moins à l'horizon 2020, semblent désormais difficilement atteignables. L'exercice est en cours d'actualisation.

Comparaison de différents scénarios de croissance pour la France

	Scénario	2010-2030	2010-2020	2020-2030	Date de réalisation
PIB (taux de croissance annuel moyen)	CAS, scénario central	1,86	1,93	1,78	Automne 2011
	CAS, scénario cible	2,06	1,90	2,23	
	CAS, scénario de crise	1,70	1,44	1,96	
	FMI*		1,47		Automne 2012

* : les prévisions du FMI s'arrêtent en 2017. Les taux de croissance pour 2018-2020 sont ceux du scénario central du CAS

Taux de chômage (au sens du BIT) retenu pour l'ensemble de la France (métropolitaine) selon différents scénarios, écart à la réalisation et aux prévisions de l'INSEE de juin 2012



Sources : Centre d'Analyse Stratégique 2012, INSEE, CEP Groupe Alpha.

Du point de vue des recompositions sectorielles, les trois scénarios manifestent des sensibilités différenciées aux chocs.

Dans le scénario central, les services opérationnels (une partie des services aux entreprises et l'intérim) offrent d'importantes opportunités de création d'emploi. Les services à fort contenu cognitif ou liés à la gestion des outils de réseau (conseil et assistance, R&D) confirment leur position de secteurs porteurs, ainsi que les services à forte externalité (éducation, santé, action sociale) ou qui répondent aux besoins collectifs (activités récréatives et culturelles) ou liés à la personne (services personnels et domestiques). Les activités d'intermédiation (logistique, finance, distribution) et de réseau (eau, télécommunications) augmentent leur poids relatif. La construction et les activités immobilières bénéficient d'une population vieillissante, des exigences environnementales et des évolutions sociodémographiques. Le scénario met également en évidence une régression relative des industries traditionnelles.

Dans le scénario de croissance soutenable, l'emploi progresse plus fortement et de manière plus homogène que dans le scénario de référence. Il est davantage tourné vers secteurs à fort potentiel de développement. Dans le scénario de crise, l'emploi se rétracte fortement dans les secteurs industriels et les services aux entreprises les plus productifs dans l'économie française.

Les projections montrent des perspectives très hétérogènes, selon que les secteurs sont plus ou moins portés par une demande structurelle, plus ou moins protégés par leur proximité à la demande finale, plus ou moins sensibles aux incitations publiques, etc. Surtout, ils montrent qu'entre le scénario de crise et le scénario central, les écarts en termes de créations nettes d'emploi sont d'ordre plus qualitatif que quantitatif, le scénario de crise décrivant une situation de déversement de l'emploi dans les services peu productifs (hôtellerie-restauration, commerce) où domine l'emploi peu ou moyennement qualifié et de mauvaise qualité.

L'étape actuelle de la crise peut déboucher sur une inflexion durable de la trajectoire de croissance. Or avec l'éloignement de la probabilité d'un scénario de rebond, la résorption des surcapacités de production et la pression concurrentielle deviennent des enjeux de très court terme. Les scénarios du CAS montrent que l'enjeu est probablement plus qualitatif que quantitatif : il est d'éviter que la résorption des surcapacités ne se solde par un scénario de généralisation du « low cost » et de déversement de l'emploi dans des secteurs peu productifs et peu qualifiés.

Encadré 1

Les six chocs et contraintes vecteurs potentiels de l'économie verte

- La croissance verte peut être appréhendée comme le nouveau modèle de croissance qui pourrait émerger de la combinaison de six chocs exogènes et endogènes :
- l'augmentation du prix des ressources rares et la volatilité du cours des énergies non renouvelables,
- le changement climatique et la taxation des émissions de carbone,
- la mise en place de nouvelles réglementations et normes dédiées à l'internalisation des contraintes environnementales non climatiques,
- l'évolution des modes de préférence collectives et l'émergence possible d'un mode de consommation durable,
- le niveau et la structure des dépenses publiques environnementales,
- les innovations technologiques portées par les efforts de recherche

Deux contraintes peuvent limiter ce processus :

- les contraintes de financement de l'État et les contraintes de revenu et de crédit des ménages qui limitent leur capacité de consommation et d'investissement dans les infrastructures et l'habitat durables ;
- les contraintes d'appariement entre l'offre et la demande d'emploi sur le marché du travail liées notamment aux mutations démographiques qui peuvent freiner la réallocation inter et intra-sectorielle de la main d'œuvre au cours de ce processus de transformation.

Ces chocs affecteront inégalement les secteurs économiques. Ils induiront des transformations inter et intra-sectorielles de l'économie qui modifieront le contour des activités économiques et affecteront la distribution et le volume de l'emploi entre secteurs en expansion, secteurs en déclin et secteurs s'adaptant au nouveau contexte environnemental.

Sources : CAS, 2010, CGDD 2011.

Trois scénarios de croissance en région PACA

La déclinaison pour la région PACA de la démarche du CAS conduirait à retenir trois scénarios alternatifs, tenant compte des réflexions prospectives menées en région ainsi que des spécificités propres de la région au regard des enjeux environnementaux, au travers de l'endogénéisation des effets de rétroaction possibles sur la croissance démographique d'une perte d'attractivité du territoire.

Dans le scénario central, la croissance démographique reste soutenue, à des rythmes de l'ordre de 0.6% par an à l'horizon 2030, correspondant au scénario haut retenu dans les dernières projections de l'INSEE¹³. Ce scénario repose sur le maintien d'un solde migratoire élevé. La logique est celle d'une

¹³ Voir De Plazaola, 2010.

poursuite d'une croissance dynamique, soutenue par l'économie résidentielle et présenteielle, le maintien dans l'industrie de l'« écosystème » de l'étang de Berre, une évolution à somme nulle dans les secteurs principalement non marchands (contrastant avec la chute au niveau national). Dans ce scénario, la croissance de la productivité par tête serait proche des rythmes tendanciels observés depuis le milieu des années 1990. La croissance du PIB serait de l'ordre de 1.3% par an.

Le scénario bas¹⁴ est un scénario de crise et de repli, entérinant une perte d'attractivité, avec des coûts d'entrée sélectifs en région, une défense des positions immobilières et foncières acquises, de faibles capacités d'initiative publique. Ce scénario est aussi celui d'un retour aux discours de la qualité, et est plutôt favorable à l'environnement. Il s'accompagne d'un recul des emplois productifs qualifiés au bénéfice d'emplois résidentiels et de services non qualifiés. La croissance des gains de productivité est faible, de même que la croissance.

Le troisième scénario développe un scénario cible combinant un développement maîtrisé combinant à la fois les préoccupations de maîtrise des enjeux environnementaux du second scénario, et le maintien d'une attractivité démographique tirée par le dynamisme des activités à forte valeur ajoutée. Ce scénario s'accompagne également d'un déclin de l'activité industrielle, il peut s'accompagner d'une accentuation des difficultés de cohésion sociale.

Scénario 2007-2030

	Scénario de faible croissance démographique et de vieillissement accéléré	Scénario central contraint, croissance démographique soutenue, poursuite de la mise sous tension du territoire	Scénario de maîtrise des enjeux environnementaux et de logique corrective
population totale	0,5%	0,6%	0,6%
Population en âge de travailler	0,1%	0,2%	0,2%
Population active	0,4%	0,5%	0,5%
Emploi total	0,4%	0,6%	0,6%
productivité par tête	0,3%	0,7%	0,7%
PIB	0,7%	1,3%	1,3%

Sources et hypothèses: démographie et population active : scénario bas : Insee - Omphale 2010 - scénario central; scénario contraint et scénario de maîtrise des enjeux: Insee - Omphale 2010 - scénario haut.

¹⁴ Inspiré du scénario « Placements », logique de la rente de l'étude prospective sur l'avenir de l'économie résidentielle en région PACA (Conseil Régional, 2011, ACADIE).

2. Les outils d'observation régionaux dédiés à la prospective sectorielle et environnementale

2.1. Les considérations générales

A la différence du diagnostic et de l'évaluation, qui portent sur le passé et/ou le présent, la prospective est (bien évidemment) tournée vers l'avenir. Mais elle se distingue aussi d'autres démarches également tournées vers l'avenir (la prévision, la projection, le projet, l'anticipation opérationnelle). La finalité de la prospective n'est PAS de fournir un cheminement de ce qui va (ou pourrait se passer), comme c'est le cas avec la prévision ou la projection, ni de déboucher sur une recommandation ou une action concrète, mais d'élaborer des visions d'avenir à plus ou moins long terme, de nature à aider les acteurs à définir des choix de stratégie.

Où se situe la démarche prospective ?

	Renvoie à ...	A l'horizon...
Diagnostic	Qu'est ce qui se passe ?	Présent, passé
Prévision	Qu'est ce qui va se passer ?	Proche futur (1, 2 ans maximum)
Projection	Qu'est ce qui pourrait se passer ?	Moyen terme (3-10 ans)
Prospective	Qu'est ce qui pourrait se passer SI?	Moyen terme (3-10 ans) et au-delà
Projet	Qu'est-ce que je veux ?	Présent, proche futur
Evaluation	Qu'est ce qui s'est passé (au regard de tel ou tel critère)	Passé

Source : Spohr, 2009, CEP Groupe ALPHA.

La prévision ou la projection débouchent sur des évolutions « chiffrées ». La prospective est en revanche par essence une démarche de nature plus qualitative (mais où l'outillage méthodologique peut être assez lourd), reposant sur l'élaboration de visions d'avenir (scénarios). A la différence de la prévision (le « forecast ») ou de la projection, la prospective est une démarche d'acteurs : qu'elle soit exploratoire (quels futurs possibles ?), normative (comment atteindre un but souhaitable ?) ou orientée sur les voies à prendre (quelles actions mettre en œuvre ?), la démarche est intégrée dans un processus visant à permettre aux acteurs d'orienter leur action (stratégique ou non) en dégagant une vision partagée des éléments d'incertitude et des moyens (quand action il y a) de gérer les conséquences de ces incertitudes. Il ne s'agit pas d'un exercice en chambre.

Il convient également d'avoir en tête que les trois démarches de prévision, projection, prospective ne renvoient pas à une démarche d'anticipation opérationnelle, comme le sont par exemple les démarches de GPEC ou de GTEC.

2.2. Les initiatives nationales mises en œuvre pouvant faire l'objet d'un appui méthodologique de déclinaison régionale

Le Plan national de mobilisation pour l'emploi et les métiers de l'économie verte

Le **plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers de l'économie verte**, lancé début 2010. La particularité des travaux initiés par le plan est de s'être inscrite dans le moyen terme (l'horizon 2020 du Grenelle), de ne pas s'être concentrée sur les filières potentiellement créatrices d'emploi, mais sur celles identifiées comme les plus concernées par les créations, transformations ou risques de destructions d'emplois (donc y.c. l'automobile), et de s'être appuyée sur trois niveaux de mobilisation complémentaires (Etat, filières et territoires).

L'observatoire national des métiers de l'économie verte

Le plan a débouché sur la création, au printemps 2010, de l'**Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte**, animé par le Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du CGDD. Les travaux de l'observatoire portent sur l'identification du périmètre des activités (approche par les entreprises) et métiers (approche par les professionnels) liés à l'économie verte, les modalités de leur suivi statistique au niveau national et régional, l'établissement de principes communs pour les études d'impact macro-économiques et/ou macro-sectorielles de l'économie verte sur l'emploi, ainsi que l'identification des formations.

A l'automne 2012, les chantiers les plus aboutis sont celui de la délimitation des périmètres des activités (distinction entre les éco-activités à finalité environnementale et les activités dites « périphériques » favorables à l'économie verte), celui de la stabilisation de l'identification des professions, avec une distinction entre les professions vertes (11 codes ROME¹⁵ auxquels sont associées 9 professions dans la nomenclature des PCS¹⁶) et verdissantes (47 codes ROME associées à une soixantaine de professions PCS). Les travaux d'identification statistique ont permis d'estimer à près de 950 000 au niveau national le volume des emplois liés aux éco-activités en 2008 (dont 256 000 dans les éco-activités), à 136 000 le nombre de personnes exerçant une profession verte et à 3,6 millions les effectifs des professions verdissantes (rapporté à un effectif total de 26,48 millions en 2008).

La régionalisation du chiffrage des emplois dans les activités liées à l'économie verte est relativement bien aboutie pour les métiers (yc. en PACA¹⁷), mais encore en phase de test (en particulier en PACA et en Ile de France) pour le chiffrage des activités. L'identification des activités se base sur les nomenclatures de produits et estiment l'emploi à partir des données de branche (chiffre d'affaire par emploi dans une branche d'activité correspondant au produit identifié dans la nomenclature). Seul l'emploi par secteur étant disponible au niveau régional (découpage selon l'activité principale et non le produit), des travaux d'adaptation de la méthodologie nationale ont été rendus nécessaires (identification des produits à partir de l'enquête annuelle de production de l'INSEE, estimation d'un chiffre d'affaire attribué, estimation des emplois).

Les travaux de l'observatoire national des métiers sont restés relativement peu développés sur le champ de la formation professionnelle. Les travaux se sont heurtés aux limites des nomenclatures de

¹⁵ Le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) est un répertoire réalisé par Pôle emploi. Il rassemble plus de 10 000 appellations de métiers et emplois à travers 466 fiches emploi/métiers.

¹⁶ La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

¹⁷ En région PACA, ces travaux sont portés par l'Agence Régionale pour l'Environnement, l'ORM, l'IRFEDD. Pour la présentation des projets en région PACA autour des enjeux secteurs/compétences, voir l'Annexe à la présente partie.

formation et à la difficulté à centraliser les données. L'essentiel des investigations ont porté sur la formation des demandeurs d'emploi, laissant ouvert un large champ d'investigation au niveau des organismes dédiés à l'identification et à la veille dans le champ des formations de l'environnement.

Le projet Maison de l'Emploi et Développement Durable

Ce projet est né d'un rapprochement de l'ADEME et de l'Alliance Villes Emploi lors du Grenelle Environnement avec le souhait de travailler sur les questions d'emploi qui y sont liées, et s'est inscrit dans le plan national de mobilisation. Il s'inscrit aussi dans le prolongement territorial d'une étude de l'Ademe sur les marchés, le potentiel d'emplois et les enjeux énergétiques dans les activités liées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. La démarche initiée au niveau national a consisté en une projection à un horizon relativement court (1 à 5 ans selon les éditions) des marchés et des emplois dans ces activités, et à mettre en correspondance ces projections avec celles des objectifs de la politique environnementale. Le projet national de l'Ademe a donné lieu à la publication de trois études, en 2008, 2009 et 2010. La dimension formation-compétences était absente.

Le projet Maison de l'emploi Développement durable a été initié fin 2008 avec une phase test dans trois bassins d'emploi, avant d'être étendu dans le cadre d'une convention Ademe -Ville emploi de décembre 2009 à 30 bassins (dont la maison de l'emploi Ouest Provence). A la différence du projet national, le projet territorial s'est concentré sur un seul secteur (le bâtiment). L'horizon reste de court-moyen terme (2014). Il s'inscrit beaucoup plus dans une démarche de GPEC territoriale que de projection d'un potentiel de création d'emplois, avec une forte attention portée aux enjeux métiers et compétences, et aux actions de sensibilisation et de formation. Ce sont les Cellules économiques régionales de la construction (des régions Bretagne, Rhône-Alpes et PACA) qui ont été mises en tête de réseau pour proposer une méthode commune pour l'ensemble des bassins d'emploi. La méthode repose sur une estimation par chaque CERC : du scénario de croissance à l'horizon 2014 dans le secteur du bâtiment (différents scénarios ont été envisagés), de la part du chiffre d'affaires liés aux travaux de rénovation énergétique et de leur conséquences sur la performance énergétique, et de la traduction en emploi des chantiers de performance énergétique et de qualité environnementale. Des enquêtes auprès des entreprises (2906 entreprises interrogées en tout) ont permis d'identifier les principales compétences techniques sur lesquelles portent les enjeux de formation (l'isolation par l'extérieur ressortant comme la première concernée). L'intérêt de la démarche test réside aussi dans une tentative d'identification des déséquilibres offre/demande de formation, et sur la formulation de recommandations.

Les études macro-sectorielles d'impact de l'économie verte : les travaux du Centre d'Analyse Stratégique sur les secteurs de la nouvelle croissance.

Les premiers travaux menés par le Centre d'Analyse Stratégique sur les modalités d'appréhension des impacts de la transition verte sur la croissance, l'emploi et les métiers en France ont donné lieu à la publication d'un premier document de travail début 2010. Ces travaux, de nature qualitative, ont proposé de clarifier le concept de croissance verte en la définissant comme la résultante d'un ensemble de six chocs transformant l'économie et de (deux) contraintes bornant l'ampleur de cette transformation. Ils proposaient également une première esquisse de scénarios sectoriels visant à intégrer toutes les dimensions du choc environnemental le long des filières de production. Une attention (qualitative) particulière était portée aux enjeux de transformation des métiers et des compétences (ampleur des réallocations intra-sectorielles, besoins de mobilisation des outils de la formation professionnelle, risques de tensions, enjeux de signalement des compétences, etc.).

Ces premiers travaux exploratoires et qualitatifs ont trouvé un prolongement dans un exercice lourd de projection macro-sectorielle, dont les résultats ont été publiés début 2012, et qui a chiffré trois

scénarios possibles de transformation des conditions économiques et de capacité de rebond des différents secteurs à l'horizon 2030. Le chiffrage de ces scénarios s'est appuyé sur le modèle macro-sectoriel NEMESIS, développé par le laboratoire Erasme. La segmentation macro sectorielle permet de tenir compte, dans un cadre comptable bouclé, de l'ensemble des interactions entre macro-secteurs, que ce soit au niveau national ou international : le modèle couvre 26 pays européens, 30 branches d'activité (avec un éclatement plus fin en 41 branches pour la France). Le modèle comporte également des propriétés tirées des nouvelles théories de la croissance, au sens où il fait dépendre la performance économique de la R&D et prend en compte les externalités de connaissance. Les questions environnementales sont traitées au travers de l'interaction entre la partie économique du modèle et une partie « énergie-environnement » permettant d'avoir un détail sur les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

De l'intention initiale du document de travail de 2010 d'évaluer les impacts sur l'emploi de la croissance verte au rapport sur les secteurs de la nouvelle croissance de 2012, plusieurs inflexions ont été prises. Le rapport de 2012 n'est pas un rapport d'évaluation des impacts sur l'emploi de la croissance verte. Il explore trois sentiers de croissance (résilience contrainte, crise, croissance soutenable) visant à borner l'ensemble des incertitudes qui entourent la croissance française et rendent très incertaines les projections à long terme (les effets durables de la crise, les déséquilibres financiers mondiaux, le basculement du monde vers l'Asie). Il établit plusieurs hypothèses de gouvernance des politiques publiques (contrainte de soutenabilité des finances publiques se traduisant dans une stabilisation de la dette publique au plus tard en 2015 dans tous les scénarios, réalisation partielle des objectifs du Grenelle). L'exercice final chiffre bien un scénario de croissance soutenable traduisant l'évolution de l'économie française vers un nouveau modèle de croissance favorisé par une hausse de la R&D, une préférence accrue pour des biens moins carbonés et plus « dématérialisés », les effets d'incitations fiscales et de signaux prix défavorables aux secteurs polluants. Mais il est apparu au final (logiquement) impossible d'isoler l'effet propre des chocs et contraintes de la croissance verte de l'ensemble des facteurs d'incertitude jouant sur la croissance et le rapport de 2012 s'apparente beaucoup plus à un exercice de projection macro-économique apportant un contenu formel aux réflexions sur la crise et les moteurs de la croissance que sur l'économie verte.

La dimension métier-qualification est quasiment absente de l'exercice de projection. Les projections d'emploi sont sectorielles, et la seule prise en compte des qualifications repose sur la distinction de deux niveaux de qualification, mesurés à partir du niveau de formation des personnes (sur la base de la CITE¹⁸), qui n'a pas été déclinée par secteur.

Les travaux engagés par le CAS ont alimenté les réflexions de l'observatoire des métiers de la croissance verte sur les études d'impacts macro-économiques et sectoriels (le CAS anime l'atelier traitant du sujet). Ils ont contribué, ainsi que les réflexions menées dans le cadre de l'observatoire, à éclairer plusieurs questions de méthode sur les études d'impact macro-sectorielles de l'économie verte. La première porte sur le contour de l'économie verte, l'observatoire recommandant de prendre comme définition celle retenue par le CAS (combinaison de chocs et de contraintes). La seconde porte sur le choix de l'outil.

Les travaux de l'observatoire ont recensé trois principales familles de modélisation des impacts de la croissance verte (macro-sectorielles, sectorielles, territoriales). Ils ont aussi montré qu'une ligne de démarcation séparait les approches macro-sectorielles au niveau national (agrégées, stylisées, reposant sur un cadre « bouclé » tenant compte de l'ensemble des interdépendances) des approches

¹⁸ Classification Internationale Type de l'Éducation.

sectorielles ou territoriales, négligeant certains effets d'interaction, mais beaucoup plus adaptées aux contraintes techniques (de disponibilité des données) et à la quantification fine du contenu en emploi dans un secteur, aux facteurs d'évolution des emplois et des métiers dans un territoire, à l'identification des enjeux propres aux territoires au niveau infrarégional dans le cadre en particulier de l'anticipation des mutations.

Ces conclusions confortent l'idée d'adapter le choix de la méthodologie retenue pour les études d'impact au mode de questionnement, et montrent aussi qu'il est vain de concevoir une étude d'impact secteur/métier de l'économie verte au niveau territorial comme la simple déclinaison d'une étude nationale, ne serait-ce que parce que certains facteurs endogènes au niveau national deviennent de facto exogènes au niveau territorial. Il est par exemple techniquement possible de régionaliser les travaux de modélisation du CAS sur les secteurs de la nouvelle croissance, car le modèle Nemesis comprend un module régional désagrégeant les 27 pays de l'UE en 254 régions (niveau NUTS 2). Ce module régional fournit des projections régionales de l'emploi, de la masse salariale, du revenu des ménages et du PIB, décomposées selon 11 secteurs. Mais la modélisation régionale est en l'état très fruste. Chaque secteur évoluant au niveau régional comme au niveau national, les différences d'évolution de l'emploi total et du PIB entre régions tiennent aux poids initiaux différents des activités économiques au sein des régions. L'avantage de la cohérence du cadre de modélisation global (tenant compte des différentes interactions) est totalement perdu au niveau régional pour comprendre les dynamiques sectorielles. En revanche, seuls les grands modèles macro-sectoriels bouclés étant capable d'évaluer l'ensemble des effets de politiques publiques, la « régionalisation » des effets obtenus au niveau de l'ensemble de la France de certaines politiques (comme par exemple une taxe carbone recyclée ou non) permet d'avoir une idée des *ordres de grandeurs* imputables à la structure sectorielle de l'activité d'une région¹⁹.

La démarche d'appui à la prospective territoriale post-Grenelle de l'environnement du CGDD

Dans le cadre de la démarche de territorialisation de la mise en œuvre du Grenelle et afin d'appuyer les démarche de prospective pouvant être menées dans le cadre de l'élaboration des schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie, des plans climat, des politiques de risque, etc., le Commissariat Général au Développement Durable a formulé un certain nombre de propositions méthodologiques proposant des recommandations pour les travaux de prospective appliqués aux questions et enjeux mis en avant par le Grenelle de l'environnement.

Le réchauffement climatique engage un horizon long, d'emblée à une échelle intergénérationnelle. En articulant prospective climatique et économique, les exercices visant à analyser l'impact du changement climatique et des politiques d'atténuation soulèvent un ensemble de problèmes méthodologiques et techniques inédits. Or l'évaluation des impacts sur l'emploi du passage à une économie bas carbone est embryonnaire, comme en témoigne la dispersion des possibles des études d'impact disponibles, qui prennent souvent pour acquises les transformations technologiques et comportementales, sans se soucier forcément du mode d'adaptation (coût et modalité de la transition).

Pour l'action publique, on peut tirer quelques enseignements des exercices de prospective environnementale disponibles. La réalisation d'objectifs environnementaux nécessite des changements profonds des comportements et des ruptures technologiques importantes (« prix du carbone »), qui supposent des bifurcations importantes (styles de développement/préférences

¹⁹ Techniquement, cela veut dire que l'on regarde les propriétés « variantielles » du modèle plus que les projections des scénarios de base.

collectives). Ces bifurcations impliquent un ensemble de leviers dépassant de loin le seul « signal prix », nécessitant un accompagnement déterminé des politiques publiques à tous les échelons. Or, de multiples contraintes peuvent borner les vecteurs potentiels. d'accompagnement du processus d'émergence d'une croissance à bas carbone et de réallocations sectorielles et inter sectorielles de la main d'œuvre qui en découlent : les capacités de financement des pouvoirs publics, la contrainte de revenu des ménages limitant leur capacité de consommation et d'investissement dans les infrastructures et l'habitat durable, les difficultés d'appariement sur le marché du travail pouvant freiner la réallocation de l'emploi au cours du processus de transformation...

La démarche du CGDD permet de souligner le fait que l'enjeu et les difficultés d'appréhender les effets du changement climatique et des politiques d'atténuation de ces changements sur le tissu économique ne doivent pas être sous-estimés, et conduisent souvent à se concentrer non pas sur les conséquences du changement climatique, mais sur les conséquences (quantitatives et qualitatives) des politiques d'atténuation et d'adaptation qui seraient éventuellement mises en place.

La démarche d'appui méthodologique à la prospective des métiers et des qualifications du Centre d'Analyse Stratégique

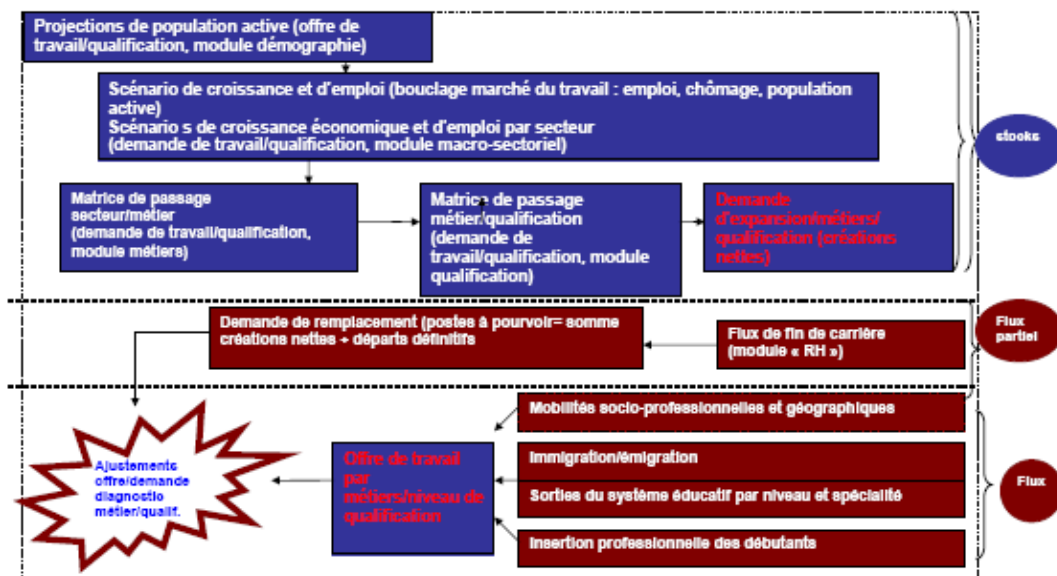
Le Centre d'Analyse Stratégique a mis en œuvre en 2011 un groupe de travail *d'appui à la prospective régionale des métiers et des qualifications*, dont l'animation a été confiée au Cereq, et qui va donner lieu fin 2012/début 2013 à la publication d'un guide méthodologique mettant à disposition des différents acteurs territoriaux une « boîte à outils » des différentes démarches mobilisables (et déjà mobilisées) dans le cadre d'exercices prospectifs ou de projections, que ces exercices se limitent à un secteur ou une famille de métiers ou portent sur l'ensemble des secteurs ou métiers, qu'ils soient réalisés au niveau régional ou à un échelon infra-territorial.

Ce groupe de travail vise à répondre aux interrogations pouvant émerger dans le cadre de la multiplication, au niveau régional, des démarches de questionnement de nature prospective. Il s'est aussi inscrit dans la continuité des réflexions engagées en 2009 autour de l'articulation (ou non) entre les démarches régionales de projection métier-qualification et les exercices de projections conduits au niveau national. La démarche nationale a été initiée depuis la fin des années 1990 dans le cadre d'une collaboration étroite entre le Commissariat Général du Plan (puis le CAS) et la Dares. Elle a donné lieu à la publication de quatre rapports, le dernier publié en 2012, et fournit des projections à l'horizon 2020 (l'horizon de projection retenu est de 10 ans, l'ancien exercice publié en 2007 portait sur la période 2005-2015).

L'exercice 2012 s'adosse au scénario central de projection macro-sectoriel retenu dans le cadre du rapport sur les secteurs de la nouvelle croissance, mais il est également prévu que des résultats soient publiés pour les scénarios alternatifs (crise et croissance soutenable). En dépit de diverses tentatives et travaux exploratoires, les projections ne donnent pas une vision complètement bouclée des déséquilibres/ tensions entre offre et demande de compétences. Les travaux fournissent des projections des créations nettes d'emploi par secteur et par métier, elles tiennent compte de la déformation éventuelle de la structure des métiers au sein des secteurs, elles modélisent la demande de remplacement par métier en tenant compte des flux de départ en fin de carrière, mais ne tiennent pas compte de l'ensemble des flux de mobilités (particulièrement complexes à modéliser), de sorte qu'elles ne peuvent être confrontées directement à des flux de sortants du système éducatif (voir diagramme ci-dessous).

L'évaluation des déséquilibres et tensions pouvant survenir passe dans le cadre des projections nationales par une analyse des régimes d'alimentation des métiers et des pratiques de recrutement des employeurs. L'outil développé par l'INSEE sur la modélisation des départs en fin d'activité par famille professionnelle s'appuie sur celui mis en œuvre dans le cadre des projections nationales.

La difficile prise en compte de l'ensemble des flux dans les projections d'offre et demande d'emploi par métier/qualification.



Source : CEP-Groupe ALPHA

Les travaux de prospective régionale montrent une grande multiplicité dans les exercices prospectifs menés à ce niveau, laissant ouvert un large champ de méthodes, mais incitant aussi à la prudence vis-à-vis des exercices visant à la modélisation de l'exhaustivité des variables :

- coexistence d'études qualitatives (de nature prospective au sens strict) et quantitatives (exercices de projections), avec une fréquence plus importante des études quantitatives dans le cadre d'exercices portant sur l'ensemble des secteurs et des métiers que sur un sous-ensemble de secteurs ou de métiers ;
- pour les évolutions des emplois par secteur ou par métiers, coexistence de méthodes frustes (prolongation des tendances) et de méthodes beaucoup plus sophistiquées reposant sur l'économétrie et la projection à partir de variables explicatives (méthodes assez opaques, finalement assez mécanistes) ;
- une tendance dans les exercices prospectifs à privilégier, selon l'objectif visé, une approche métier ou une approche secteur (les exercices mêlant les deux dimensions sont rares, et complexes à mettre en œuvre) ;
- une réelle utilité des exercices de projection nationaux pour cadrer les exercices, borner le monde des possibles, identifier les grands facteurs déterminants, mais pas d'adossement systématique aux exercices nationaux, et si oui, un effort particulier porté à l'analyse des spécificités et particularités du territoire régional pour fonder les divergences ;
- une tendance à vouloir modéliser non seulement les postes à pourvoir, mais aussi les besoins en formation, sans pour autant que ces besoins puissent être évalués en tenant compte de l'ensemble des flux de mobilité.

2.3. Les démarches prospectives en région PACA autour des enjeux secteur/compétences liés à l'économie verdissante : principaux enseignements et préconisations

Lors de la mission, il est ressorti de l'examen des outils d'intervention de la Région dans le domaine de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle que ceux-ci sont plutôt de portée à court terme ou dans un moyen terme de proximité²⁰ et que des pistes pouvaient être explorées pour renforcer la veille prospective croisant les secteurs, les métiers et les compétences.

Les développements qui suivent présentent une cartographie des démarches (plus ou moins) prospectives mises en œuvre en région PACA autour des enjeux secteur/compétences liés à l'économie verdissante et/ou aux enjeux climatiques et formulent certaines préconisations en conclusion.

Les ateliers de travail collectif qui ont réuni les partenaires de la région dans le courant du premier semestre 2011 ainsi que les remontées d'information des différentes institutions impliquées font apparaître un foisonnement de démarches et d'initiatives visant à participer à l'anticipation des effets sur les activités économiques, les entreprises, l'emploi et les compétences des enjeux environnementaux.

Ces démarches répondent à des objectifs très divers (d'animation du débat, de sensibilisation, de diagnostic, d'aide à la décision, etc.). L'horizon temporel est très variable. Elles mettent plus ou moins l'accent sur les mutations économiques (enjeux sectoriels), l'évolution des emplois, des qualifications, des formations, les conditions de travail. Le champ retenu pour la dimension « prospective » est donc large, puisque sont regroupées des démarches prospectives au sens propre et des démarches de GPEC. L'idée a été d'aller chercher l'ensemble des actions/outils participant d'une même volonté de prise en compte des enjeux climatiques dans l'anticipation des mutations, que l'on se situe au niveau de la vision ou celui de l'action.

Pour mieux caractériser la nature des démarches prospectives mises en œuvre en région PACA, ces dernières ont été organisées selon différents axes: (1) le type de démarche prospective territoriale à laquelle elles peuvent se rattacher (de l'expertise de l'aide à la décision à la conduite du changement, en tenant compte de l'impact plus ou moins direct sur la stratégie et du degré de mobilisation des acteurs) ; (2) de l'horizon temporel retenu ; (3) du niveau territorial (régional, infra-régional) , (4) du degré de prise en compte du croisement secteur/métiers.

Il en ressort cinq principales conclusions :

1/ Une multiplicité de démarches, avec une dimension prospective pas toujours présente, mais une distinction entre trois grands groupes d'actions : actions de diagnostic prospectif de court-moyen terme, des actions d'accompagnement des acteurs ne relevant pas d'une approche prospective, ainsi qu'une prédominance, au sein des actions de nature prospective, des actions d'aide à la décision. L'une des actions les plus complètes du point de vue de la prise en compte des différentes dimensions prospective est le projet partenarial en cours piloté par l'ARPE sur les opportunités d'emploi pour les femmes au sein de l'économie verte.

2/ Une multiplicité d'acteurs et d'institutions sont impliquées dans ces actions (avec trois institutions phares : l'ORM, l'IRFEDD, et l'ARPE). La coordination entre institutions est plus

²⁰ Voir Note de synthèse de juillet 2011.

développée pour l'approche métier que pour l'approche secteur/développement économique. Différentes actions d'identification parallèles ont par exemple été mises en œuvre pour identifier les potentiels d'activité liées au verdissement de l'économie, sans qu'il n'y ait vraisemblablement eu de coordination sur les méthodes et les objectifs recherchés.

3 / De manière totalement attendue compte tenu des difficultés de mise en œuvre, peu d'actions de nature prospective tiennent compte de manière croisée de la dimension secteur et de la dimension métiers quand elles sont de nature quantitative. Des choix sont donc à opérer. Peu d'actions portent sur un seul métier ou un seul secteur. En règle générale, l'approche des enjeux environnementaux est plutôt traitée de manière transversale.

4/ La dimension infrarégionale est présente dans les actions de mobilisation, de sensibilisation des acteurs, ou de prospective exploratoire qualitative. Elle est en règle générale absente des travaux prospectifs quantitatifs.

5/ En région PACA, le choix est fait de tenir compte dans l'approche prospective des spécificités de la région plutôt que de raisonner en référence à des exercices nationaux. Cette approche renvoie à une grande aptitude des acteurs de la région à maîtriser les enjeux propres, et donc à s'émanciper dans la réflexion.

Préconisation 1

Développer les actions de type projet partenarial, comme celle pilotée par l'ARPE sur les opportunités d'emploi pour les femmes au sein de l'économie verte. Développer ce type de projet partenarial pour les travaux sur les secteurs d'activité.

Préconisation 2

Développer les travaux prospectifs quantitatifs : « bouclé » les nombreux travaux partiels déjà engagés en région (et autres dimensions territoriales) afin d'en tirer totalement tous les bénéfices

Préconisation 3

Etre au clair sur la nécessité d'opérer des choix entre une approche métier et une approche secteurs ; Le croisement secteur / métier est rare et difficile à mettre en œuvre dans les projets prospectifs

Préconisation 4

Tirer plus de bénéfice et faire plus de communication autour de la richesse d'analyse et de réflexion sur l'anticipation des mutations liées au changement climatique déjà accumulée en région PACA au travers des multiples actions prospectives engagées au cours des trois dernières années.

Préconisation 5

De même, le croisement entre les approches territoriales et les approches économiques sont peu fréquentes. Afin de donner du sens aux réflexions prospectives, mais aussi aux outils de la région, des réflexions pourraient être menées pour renforcer la cohérence entre les approches territoriales et les approches économiques (par exemple entre d'un côté l'approche du SRADDT et celle du SR2DE). Ce rapprochement peut passer par une territorialisation accrue des politiques de filière (voir partie suivante).

Positionnement des actions engagées en région PACA selon les différents axes

Action	AXE 1 : Type de démarche prospective					AXE 2 : horizon temporel retenu			AXE 3: Dimension secteur/métier			AXE 4 : Niveau territorial	
	Dimension prospective absente	Dimension prospective présente											
	(diagnostic, projet)	Aide à la décision	Mobilisation	Orientation Stratégique	Conduite du Changement	Présent	Court-moyen terme	Long terme	Secteur	Métier	Croisement secteur métier	Régional	Infra-régional
Projet partenarial sur les opportunités d'emploi pour les femmes au sein de l'économie verte (ARPE, IRFEDD, ORM, DIRECCTE, Conseil Régional, FSE)													
Travaux de diagnostic chiffré des emplois dans les activités liées à l'économie verte en cours de test (ORM)													
Guide des éco-industries en région PACA (CCI)													
Identification et valorisation des filières stratégiques (DREAL-DIRECCTE)													
Appui à la structuration et l'émergence d'une économie verdissante en région PACA (IRFEDD, PRIDES verts)													
Accompagnement de réflexions autour du changement climatique et actions de GPEC des PRIDES													
Actions de sensibilisation autour des activités et métiers de la croissance verte (IRFEDD, ORM, ARPE, Pôle Emploi, Carif Espace)													
Actions de sensibilisation de TEE PACA sur les métiers, les filières, les emplois et les formations de l'environnement en PACA (ARPE)													
Travaux de projection des flux de départ d'activité par secteur et par famille professionnelle (INSEE PACA, DIRECCTE PACA)													
Mise en œuvre d'une démarche prospective métier qualification (réflexions en cours ORM- partenaires)													
Travaux de potentiel activité/emploi/formation liés aux objectifs de performance énergétique e de qualité environnementale du Grenelle dans le bâtiment (ADEME-Alliance villes emploi CERC PACA)													
Travaux prospectifs sur l'avenir de l'économie résidentielle en région PACA (Conseil Régional, ACADIE, Laurent Davezies)													
(DATAR, Secrétariat pour les affaires régionales de la région PACA, Ecofys)													
Travaux prospectifs dans le cadre du projet LGV PACA (RFF, Inexia, Groupe d'Etudes Ressources Productives)													

2.4. ANNEXE 1 : Tour d'horizon des projets en région PACA autour des enjeux secteur/compétences liées à l'économie verte et aux enjeux climatiques (2009-2012)

- Les outils de connaissance des activités et métiers liés à l'économie verte, en lien ou non avec les travaux de l'observatoire national (diagnostic présent et/ou potentiel)
 - o **Travaux de diagnostic chiffré des emplois dans les métiers liés à l'économie verte.**
Des travaux de dénombrement des emplois au sein des métiers verts et verdissants ont été engagés à l'automne 2011 dans le cadre du projet partenarial piloté par l'Agence Régionale pour l'Environnement en partenariat avec l'ORM et l'IRFEDD (voir ci-dessous). La phase de diagnostic s'est achevée en juillet 2012. Elle a permis d'établir un premier diagnostic (genre) de l'économie verte en PACA (en particulier : une proportion totale de 15% légèrement supérieure à la moyenne nationale de 14,1%, une surreprésentation dans les métiers du bâtiment, de l'entretien des espaces verts, de l'assainissement et du traitement des déchets, une sous-représentation des femmes). Le chiffrage porte sur l'année 2008 et est susceptible de se reproduire. Il s'insère dans une démarche beaucoup plus large de sensibilisation et d'élaboration de pistes d'action.
 - o Des avancées notables dans le **suivi transversal des opportunités d'emploi dans l'économie verte et verdissante** devraient être permises en région avec le projet partenarial piloté par l'Agence Régionale pour l'Environnement en partenariat avec l'ORM et l'IRFEDD. Le projet a été lancé à l'automne 2011 et s'achèvera au printemps 2013. Il porte sur l'anticipation des opportunités d'emploi pour les femmes au sein de l'économie verte et verdissante, mais débouche aussi sur la constitution d'un outil pérenne de suivi de l'économie verte et verdissante (emploi, marché du travail, formation ?), et comporte également un volet action (sensibilisation des acteurs, identification des actions à mener pour favoriser l'accès des femmes dans ces secteurs).
 - o **Travaux de diagnostic chiffré des emplois dans les activités liées à l'économie verte.**
A l'automne 2012, les travaux de régionalisation du dénombrement des emplois dans les activités liées à l'économie verte sont encore en phase exploratoire. La région PACA (l'ORM) est intégrée dans la phase de test du chiffrage des activités, sur la base de la méthodologie retenue dans le cadre de l'observatoire national des métiers de la croissance verte (approche produits plutôt que secteurs).
 - o **Travaux d'identification des entreprises liés à l'économie-verte.** Le réseau des CCI a élaboré un guide des éco industries, notamment en PACA (Ile de France, basé sur un système d'enquêtes auprès d'entreprises déclarant appartenir ou non aux éco-activités).
 - o Des **travaux d'identification et de valorisation des filières vertes potentielles en PACA**, menés conjointement par la DREAL PACA et la DIRECCTE ont été lancés début 2011. L'étude a été confiée à Sofred Consultants, qui décline l'analyse du

positionnement des régions sur les 18 filières stratégiques vertes²¹ identifiées début 2012 dans le « Plan Ambition Ecotech », issu de la feuille de route du Comité d'orientation stratégique pour les éco-industries (COSEI) présentée par le ministère de l'écologie en janvier.

La dimension prospective est quasiment absente. Les diagnostics sont sectoriels, visent à identifier les filières stratégiques au regard de différents critères (poids économique et industriel, entreprises leader et pépites, dynamique d'innovation publique y compris pôles/clusters, dynamique d'innovation privée, projets régionaux phares, ambitions régionales, état des lieux de la formation initiale et continue).

- Les actions d'animation et de sensibilisation autour des activités, emplois, métiers et formations de l'économie verte
 - o **Le rôle des PRIDES** n'est pas de mener une réflexion prospective, mais d'animer le réseau des entreprises membres et de répondre à leurs besoins, y compris sur les questions environnementales. Ils accompagnent les réflexions autour de l'impact sur les activités des enjeux environnementaux dans plusieurs directions, que ce soit au sein des PRIDES « verts » (Eau, Bâtiments durables méditerranéens, Risques, bois et construction, Cap énergie), ou couvrant des secteurs impactés par la thématique climatique (NOVACHIM par exemple) ou en coopération sur des projets structurants autour des filières de l'économie verte (interpôle CORP, CAPENERGIE et POLE MER par exemple). Certains PRIDES ont des démarches de GPEC : le PRIDES Novachim, par exemple, propose déjà des actions de formation centrées sur les enjeux d'innovation et de développement durable. Le rôle d'appui à la structuration et l'émergence d'une économie verdissante en région PACA des PRIDES est amené à se renforcer dans le cadre du CPRDFP signé début 2012, qui prévoit d'associer les PRIDES verts aux actions que l'IRFEDD serait amené à mettre en œuvre.
 - o **Des actions de sensibilisation des professionnels de l'Accueil Information Orientation** (AIO) associant l'IRFEDD, l'ORM, l'Agence Régionale pour l'Environnement (ARPE), Pole Emploi et le Carif Espaces Compétences ont été menées en 2010-2011 pour sensibiliser les professionnels de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement à l'emploi, sur la base des travaux d'identification des activités et métiers liées à l'économie verte. De nouvelles actions ont été entreprises en 2012 en direction des acteurs de l'orientation, dans le cadre des actions de professionnalisation, actions auxquelles ont participé l'ORM, le Carif Oref et l'IRFEDD.
 - o **Le projet sur l'identification des opportunités d'emplois pour les femmes au sein de l'économie verte et verdissante** piloté par l'ARPE et associant l'ORM et l'IRFEDD prévoit trois phases. La première phase, de diagnostic, a été achevée en juillet 2012 (voir-ci-dessus). La seconde phase prévoit une sensibilisation des acteurs autour de l'organisation et de l'animation d'ateliers réunissant des acteurs économiques et

²¹ Les 18 filières vertes d'avenir porteuses de croissance et d'emploi identifiées par le Ministère de l'Ecologie depuis novembre 2009 sont : biomasse énergie, photovoltaïque, géothermie, énergies marines, biocarburants, véhicules décarbonés, captage stockage et valorisation du CO2, réseau électrique intelligent, stockage de l'énergie et batterie, efficacité des bâtiments, biomasse matériaux, recyclage des déchets à haute valeur ajoutée, chimie verte, métrologie et instrumentation, optimisation des procédés industriels, logistique et gestion de flux, eau et assainissement.

institutionnels en lien avec les secteurs considérés comme porteurs d'enjeu. La troisième phase prévoit la mise en œuvre de pistes d'actions et l'identification de réflexions à intégrer avec les professionnels de l'orientation et de la formation.

- **Les travaux de sensibilisation et d'information du réseau Territoires environnements emplois.** Les réseaux TEE initiés en 2000 par les ministères en charge de l'environnement et du travail ont pour objectif d'accompagner et de favoriser les mutations environnementales. Porté par l'Agence Régionale pour l'Environnement PACA, TEE PACA conduit un travail d'information et de sensibilisation sur les métiers, les filières, les emplois et les formations de l'environnement dans le domaine de l'environnement et de l'économie verte. Des semaines régionales sur les métiers du développement durable sont régulièrement organisées depuis 2010, des sessions mensuelles d'informations sur les métiers de l'environnement sont animées depuis 2007.
- Des travaux qualitatifs vont démarrer sur **la commande publique d'ouvrages durables**. Menés conjointement entre le Conseil Régional et le LEST, ces travaux analyseront la capacité d'adaptation du BTP à répondre aux défis du Grenelle.
- Les travaux de prospective des métiers et des qualifications
 - **Projections de flux de départs d'activité** pour l'ensemble des secteurs et l'ensemble des familles professionnelles. En lien avec le kit mis en place par l'INSEE à la suite des travaux menés par le Centre d'Analyse Stratégique pour estimer les départs de fin d'activité dans le cadre des travaux de prospective des métiers conduits en 2007, un important travail de projection des sorties d'activité à l'horizon 2020 a été mené en collaboration entre l'INSEE PACA et la Direccte en 2009. Les projections ont été réalisées à un niveau fin (NES36 pour les secteurs d'activités, FAP86 pour les familles professionnelles). Ce travail a donné lieu à la constitution de fiches très détaillées sur les conditions d'emploi et de rémunération par secteur et famille professionnelle. L'utilisation de ces projections dans le cadre d'un diagnostic prospectif sur la demande de remplacement par métier est cependant limitée, dans la mesure où seuls les départs d'activité ont été mobilisés, et n'ont pas été associés à une modélisation des créations nettes d'emploi. La dimension environnementale est absente.
 - Une réelle avancée allant dans le sens de la mise en œuvre d'une démarche de **prospective régionale des métiers et des qualifications** pourrait se produire dans la foulée des réflexions engagées dans le courant de l'année 2012 au sein de l'ORM et en partenariat avec d'autres institutions, visant à mettre en place une démarche prospective globale. Les réflexions portent notamment sur le choix d'une prospective sectorielle ou métiers, sur le degré de liaison de la démarche par rapport à l'exercice national.
 - Les travaux de prospective du potentiel activité/emploi/formation liés aux objectifs de performance énergétique et de qualité environnementale du Grenelle dans le secteur du bâtiment. Dans le cadre de la généralisation à 30 bassins d'emploi du projet Maison de l'Emploi et Développement durable porté par l'Ademe et l'Alliance Villes emploi, la CERC PACA a été amenée à chiffrer en 2011 **le potentiel de croissance des marchés liés à la mise en place du Grenelle dans le secteur du bâtiment**. L'horizon est de moyen terme (2014). Le champ territorial est celui

d'Ouest Provence. La démarche débouche sur un chiffrage de l'impact des chantiers de performance énergétique et qualité environnementale sur l'évolution des emplois entre 2009 et 2014, déclinée par métiers. L'identification des besoins de formation est traitée de manière assez sommaire, au travers d'une identification, au travers d'une enquête auprès des entreprises, des compétences sur lesquelles se portent les enjeux de formation. La démarche ne peut être assimilée à une démarche bouclée de prospective métiers/qualification (aucune prise en compte des flux, relation emploi/formation moins développée que la relation marché/emploi). La cohérence avec les travaux de prospective métiers/formation conduits par la CERC à l'horizon 2015 en concertation avec un panel d'entreprises du BTP pour l'ensemble de la région (scénarios de croissance de l'emploi, de postes à pourvoir par métiers et de besoins de formations) n'est pas évidente. L'étape de diagnostic s'inscrit dans une démarche de GPEC territoriale, avec la mise en place de groupes de travail thématiques (expertise locale, sensibilisation, métiers et compétences, travailler ensemble, formation des acteurs), et la validation d'un plan d'action en juin 2011 en lien direct avec le Plan Climat Energie Territorial (9 actions s'articulant autour de cibles de sensibilisation (des entreprises, des professionnels de l'emploi et de l'insertion, des publics aux métiers du bâtiment durable) et de formation (des formateurs, des personnes en projet professionnel, des entreprises). Les travaux de prospective exploratoire intégrant les enjeux environnementaux

Deux principales études prospectives centrées ou intégrant comme variable clef les enjeux climatiques ont été réalisées en région PACA.

- o L'étude sur **l'avenir de l'économie résidentielle** en région PACA confiée au cabinet Acadie (Martin Vanier et Ingrid Meunier) et à l'économiste géographe Laurent Davezies, a été lancée en 2009. Elle a donné lieu à une première phase de diagnostic (identification de trois grands systèmes territoriaux articulant économie résidentielle et économie productive). Elle s'est poursuivie par une deuxième phase d'élaboration de scénarios prospectifs exploratoires, qui a donné lieu à la publication d'un rapport fin 2011. Une troisième phase de déclinaison des enjeux en leviers d'action publique susceptible de réinterroger les politiques publiques a été ensuite ouverte, présentée et discutée aux élus régionaux. L'étude a été notamment mobilisée dans le cadre du processus de révision du SRADDT. Les scénarios prospectifs exploratoires sur l'économie résidentielle ont eu pour objectif d'anticiper les enjeux et d'explorer les futurs possibles. Ils ne constituent pas des scénarios stratégiques, mais se fixaient comme objectif de déclencher la prise de position régionale sur les enjeux stratégiques à mettre en cœur de cible des politiques régionales, territorialisées ou non. Les enjeux environnementaux (posant fortement la question des limites négociées du développement sous forte pression, voire du changement radical de modèle de développement en PACA) ont été identifiés comme l'un des quatre enjeux au cœur du diagnostic et de la prospective (aux côtés des enjeux d'équilibre du développement économique, des enjeux de solidarité, des enjeux d'aménagement urbain et d'organisation des centralités. La démarche prospective a reposé sur une scénarisation légère (10 variables identifiées comme semblant avoir l'impact le plus important sur l'économie résidentielle, exploration de scénario de poursuite des tendances ou de bifurcation/rupture). Les scénarios sont qualitatifs. Ils ne fixent pas d'horizon temporel mais l'horizon implicite est à moyen long terme, autorisant la prise en compte de bifurcations possibles des principales variables.

- o Dans le cadre de la déclinaison territoriale de l'engagement national pour l'environnement du Grenelle et de la Mission d'étude et de développement des coopérations interrégionales et européennes « Grand Sud-Est » (MEDCIE) une étude prospective a été engagée en 2007 **sur les effets du changement climatique sur le Grand sud Est de la France.**

L'étude a été financée par la DATAR et pilotée par le Secrétariat pour les affaires régionales de la région PACA. La première phase de l'étude a été réalisée en 2008 et a analysé de façon exploratoire les effets du changement climatique sur le Grand Sud Est. La seconde phase de l'étude a décliné, en les territorialisant, les effets du changement climatique. La phase 1 de l'étude (réalisée par le cabinet ECOFYS) constitue une déclinaison locale de l'étude GIEC. Elle va aussi plus loin en proposant une approche qualitative des impacts attendus aux plans sectoriels et territoriaux en particulier en termes de méthodologie (grilles d'impacts) en prenant en compte une description des territoires et des secteurs portant sur des indicateurs clés. Une importance particulière a été portée pour mettre en relief le degré d'incertitude entourant les effets identifiés sur les secteurs, selon l'horizon retenu (2030 (projections simples), 2050 (découplage des scénarios prenant en compte -ou pas - les politiques d'atténuation et 2080 (tendances à long terme).

Sont actuellement en cours :

- o **Des travaux de prospective régionale en région PACA ont été lancés en 2011 dans le cadre du projet LGV PACA.** Ces travaux, commandités par RFF, associant les services de l'Etat et de la Région, ont été confiés au Groupe d'Etudes Ressources Productives. Deux horizons temporels ont été retenus (2023-2040). Les travaux sont axés sur la mobilité, mais ont exploré plusieurs trajectoires économiques, établissant une synthèse entre différents travaux prospectifs engagés en région: les enjeux liés au devenir de l'économie résidentielle, le positionnement économique et à l'attractivité globale du territoire, l'évolution des systèmes métropolitains, la place de l'automobile, les trajectoires touristiques. Le changement climatique a fait l'objet d'un focus particulier. Les scénarios n'ont pas été déclinés en termes d'emploi, et sont qualitatifs pour les secteurs.

2.5. ANNEXE 2 : Sources et méthodes de l'analyse des dynamiques d'emploi en région PACA

Découpage sectoriel :

Le découpage sectoriel a été pour l'essentiel effectué en partant du niveau A38 de la nomenclature agrégée (NA) de 2008, qui s'est substituée à la nomenclature économique de synthèse (NES) avec le passage à la NAF rév. 2. Dans deux cas cependant (construction et transports), il a été nécessaire de descendre à un niveau plus fin. La couverture des différents secteurs a été déterminée comme suit :

Agriculture, sylviculture et pêche : AZ (niv. A38)
 Industries agro-alimentaires : CA (niv. A38)
 Energie hors pétrochimie et raffinage : BZ, DZ, EZ (niv. A38)
 Pétro-chimie et raffinage : CD, CE, CG (niv. A38)
 Industrie pharmaceutique : CF (niv. A38)
 Industrie textile : CB (niv. A38)

Bois-papier-Edition : CC, JA (niv. A38)

Filière métallurgie/sidérurgie/mécanique : CM, CL, CK, CJ, CH, CI (niv. A38)

Bâtiment : Divisions 41 et 43 (NAF rév. 2 Niveau 2)

Travaux publics : Division 42 (NAF rév. 2 Niveau 2)

Commerce : GZ (niv A38)

Transports de marchandises et logistique: codes 4920Z, 4941A, 4941B, 4941C, 4950Z, 5020Z, 5040Z, 5121Z, 5122Z, 5210A à 5320Z (NAF rév. 2 Niveau 5/732)

Transports de voyageurs : 4910Z, 4931Z à 4939C, 4942Z, 5010Z, 5030Z, 5110Z (NAF rév. 2 Niveau 5/732)

Tourisme : IZ et RZ ((NAF rév. 2 Niveau 2)

Services personnels et domestiques : TZ, SZ (NAF rév. 2 Niveau 2)

Services support informationnels : MA, JC (NAF rév. 2 Niveau 2)

Services support proximité: NZ, LZ (NAF rév. 2 Niveau 2)

Conseil et R&D : MB, MC (NAF rév. 2 Niveau 2)

Télécommunications : JB (NAF rév. 2 Niveau 2)

Services financiers et assurance : KZ (NAF rév. 2 Niveau 2)

Education : PZ (NAF rév. 2 Niveau 2)

Santé et action sociale : QA, QB (NAF rév. 2 Niveau 2)

Administration publique : OZ (NAF rév. 2 Niveau 2)

Pour certaines dimensions analysées (productivité apparente du travail, types d'emploi, familles professionnelles), il n'a pas été possible, pour des raisons de disponibilités de données, de travailler à partir de la NAF rév.; 2. Dans ce cas, l'analyse a été conduite à partir des données en NAF rév. 1 (NES16). Il en résulte que le découpage sectoriel n'est pas toujours comparable.

Emploi salarié :

Deux principales sources ont été mobilisées. Les estimations annuelles d'emploi localisées de l'INSEE sont la principale source permettant d'avoir des données historiques d'emploi permettant une couverture exhaustive en termes de statut et de catégorie juridique d'employeur. Les données sur l'emploi salarié sont diffusées à un niveau d'agrégation plus fin (A38 pour la nomenclature agrégée de 2008) que celles sur l'emploi non salarié (cinq grands secteurs).

Quand il a été nécessaire de descendre à un niveau fin de nomenclature, la statistique annuelle de l'emploi salarié de Pôle emploi a été utilisée. Elle permet d'obtenir des données au niveau 732 de la NAF. rév. 2. Le champ d'observation est cependant plus restreint que celui de l'INSEE. Il exclut les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif (banque de France, hôpitaux de l'assistance publique, etc.), les employés de maison, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles, les salariés des EPIC dépendant de l'Etat et les salariés des sociétés détenues majoritairement par l'Etat (SNCF, RATP, etc.). Dans le cas de la construction, les séries de Pôle emploi ont été recalées sur les effectifs salariés totaux donnés par l'INSEE (au prorata). Dans le cas des transports, en l'absence de données sur les effectifs de la SNCF permettant de distinguer transports de marchandises et transports de voyageurs, les séries utilisées sont les séries brutes de Pôle emploi. Il en résulte une couverture partielle du secteur (70% des effectifs salariés totaux).

Emploi non salarié :

Les séries d'emplois non salariés de l'INSEE ont été utilisées pour les évolutions globales des effectifs. En revanche, en l'absence de décomposition sectorielle, seuls les effectifs non salariés de

l'agriculture et de la construction ont été incorporés au niveau sectoriel. La couverture de l'emploi non salarié est donc très partielle au niveau sectoriel (un point moins d'un quart des effectifs totaux).

Productivité apparente du travail :

L'estimation d'évolutions sectorielles de productivité apparente du travail, horaire ou par tête, est un exercice très fragile au niveau régional : les séries de valeur ajoutée de l'INSEE ne sont disponibles qu'en valeur (niveau NES14 NAF rév. 1 pour les séries utilisées ici). Les séries sectorielles d'emploi total (y compris non salariés) ne sont pas toujours disponibles, il n'existe par ailleurs pas d'estimation régionalisée de séries de durée du travail. Les résultats présentés dans cette étude reposent donc sur un jeu multiple d'hypothèses, et doivent donc être interprétés avec la plus grande prudence.

Valeur ajoutée sectorielle: les séries en valeur ont été déflatées avec les déflateurs nationaux. Une méthode plus fine pourrait se baser sur des indices de prix régionaux.

Durée du travail : les séries de durée total du travail mobilisées sont celles des comptes nationaux annuels pour l'ensemble du territoire. Elles ont été recalées en niveau à partir des séries de durée effective du travail de l'enquête emploi (années 2004-2008) pour rendre compte de spécificités sectorielles de l'emploi en région PACA (une durée annuelle du travail par exemple supérieure d'environ 20% en région PACA dans l'automobile par rapport à l'ensemble du territoire, inférieure d'environ 20% dans l'agriculture). L'idée est donc de considérer que les écarts d'évolution de durée du travail tiennent à des facteurs structurels, mais que les évolutions dans chaque secteur ont été similaires à celles constatées sur l'ensemble du territoire.

Indice synthétique de la nature des emplois :

L'indicateur synthétique de la nature des emplois est calculé à partir de quatre facteurs : la part des CDD, contrats courts, vacataires et saisonniers, le taux de temps partiel, la part des non-salariés dans l'emploi total, la part des faibles rémunérations (part des salariés ayant perçu un revenu d'activité annuel inférieur à 60% du SMIC).

Les données sur les CDD, le taux de temps partiel et la part des non-salariés sont issues du traitement des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005, 2006 et 2007 fournies dans les fichiers complémentaires à l'étude Insee/Drtefp de 2009 (Adaoust et Belle 2009).

La part des faibles rémunérations est issue du traitement des DADS tel que fourni dans les fichiers complémentaires à l'étude de l'INSEE Provence-Alpes – Côte d'Azur de 2006 (Martinelli D. 2006).

Indicateur de dynamique implicite du domaine professionnel :

L'indicateur de dynamique implicite du domaine professionnel (FAP 2003) est calculé à partir des données complémentaires à l'étude Insee/Drtefp de 2009 sur les cinq principales familles professionnelles par secteur d'activité en 2005, ainsi que des taux de croissance de l'emploi salarié (taux de croissance annuels moyens sur la période 1994-2005) par secteur d'activité fourni dans ces mêmes fichiers complémentaires.

La dynamique implicite de chaque domaine professionnel est calculée comme une moyenne pondérée du taux de croissance de la famille professionnelle, la clef de répartition des domaines professionnels par secteur étant calculée à partir des répartitions par secteur des cinq principales familles professionnelles. En ne prenant en compte que les cinq premières familles professionnelles par secteur, la couverture des domaines professionnels est très inégale : 23% pour l'électricité et l'électronique, contre par exemple 90% dans l'enseignement et la formation.

3. Les préconisations d'action filière

Cette partie présente les pistes d'actions identifiées durant la seconde phase de la mission pour accompagner les mutations sectorielles dans le contexte de la prise en compte des enjeux environnementaux. Les informations présentées ici tiennent également compte des études et travaux conduits dans le cadre notamment de la révision du Schéma Régional de Développement de l'Economie Durable pour l'Emploi (SR2DE), ainsi que de l'élaboration du Schéma Régional Climat Air Energie.

Sept macro-secteurs ont été au final retenus en concertation avec le Conseil Régional, compte tenu de leur importance au regard des enjeux environnementaux : le BTP, les activités de raffinage-pétrochimie et chimie, la filière sidérurgie, métallurgie et mécanique, l'agriculture et les industries agro-alimentaires, le transport et la logistique, l'énergie, le tourisme. Les analyses sont présentées sous forme de fiche, présentant une mise en perspective des évolutions et perspectives de développement du secteur, la spécificité du secteur au regard des enjeux climatiques, la spécificité du secteur au regard des enjeux emplois et compétences. Les préconisations portent sur : les enjeux de développement et de structuration du secteur, les enjeux environnementaux, les enjeux emplois-compétences, les enjeux sociétaux.

Secteur BTP

3.1. Rappel : La filière en région PACA

La croissance de ce secteur est très liée à la dynamique de la démographie : la croissance démographique régionale engendre un besoin évalué à 40.000 logements par an, dont à minima 8.000 à 10.000 logements locatifs sociaux pour maintenir le taux actuel de 14% dans la région (étude TAIEB 2010).

Le marché se scinde :

En construction neuve (43 % du CA et 26 000 mises en chantier annuelles au cours des 10 dernières années en moyenne) ; avec moins de 5 logements par an pour 1 000 habitants, la région est en dessous de la moyenne nationale ce qui est paradoxal compte tenu de son dynamisme démographique et de son développement économique.

Et entretien / rénovation (57 % : Le marché de la rénovation et de la réhabilitation représentent près de 5 Mds d'euros de CA.

La filière représente près de 46.000 entreprises de bâtiment. Ce sont pour plus de 96 % des entreprises de moins de 10 salariés, lesquelles sont sur représentées en région PACA par rapport à la moyenne nationale (68%). Les principaux territoires sont les Bouches du Rhône et les Alpes Maritimes, où près des deux tiers des entreprises se concentrent. Il convient d'y ajouter les sociétés d'architectures (plus de 600) et les architectes, les bureaux d'études (pas de recensement exhaustif) et les distributeurs de matériaux (1320 entreprises). Les entreprises BTP pèsent 121.000 emplois (dont plus de 90.000 salariés) et plus de 6.200 intérimaires. De ce fait, la filière est l'un des tout premiers secteurs d'activités de la Région avec le commerce et le tourisme. Le secteur contribue à la dynamique économique régionale globale, en effet, l'INSEE estime que 4 emplois directs du BTP engendrent 1 emploi indirect, soit 30 000 emplois régionaux qui en dépendent.

3.2. Les grands enjeux des mutations économiques du secteur et les pronostics sur l'emploi

La filière est globalement créatrice d'emplois en région dans la durée, mais subit les évolutions conjoncturelles nationales. Sa capacité de résilience semble toutefois plus forte que sur l'ensemble du territoire, mais la dynamique de l'emploi dans la filière n'est pourtant pas à la hauteur des capacités de développement et d'expertise qu'elle pourrait déployer dans la région.

D'une manière générale, le secteur est confronté aux phénomènes suivants :

Des enjeux de développement économique très forts, en lien avec le Grenelle.

Un réseau d'entreprises fractionnées, éclatées et soumises à des évolutions cycliques très conjoncturelles.

Un renouvellement important des entreprises et des salariés, avec près de 43.000 départs prévus d'ici 2020 (soit le 1/3 des effectifs du secteur), ce qui est une chance pour l'emploi et le renouvellement des qualifications, sous réserve d'être correctement préparé.

Les défis et enjeux que doit relever la filière dans la région peuvent se regrouper ainsi :

1. **Faire monter en compétences et en exigence la maîtrise d'ouvrage, publique, sociale et privée**, de façon à développer une demande nouvelle, pour adapter le parc (construction neuve et réhabilitation) aux nouvelles exigences environnementales, sociales et économiques.
2. **Accompagner la transformation de la filière** (de la conception à la construction et la gestion) aux enjeux de la construction et de la rénovation durable pour mieux saisir ces nouveaux marchés.
3. **Développer la formation des personnes et l'adaptation des compétences** aux nouveaux besoins et aux nouveaux métiers et améliorer les conditions de travail.

3.3. L'influence de la composante climatique sur les enjeux d'évolution de la filière

Dans notre région, le bâtiment est responsable de 14 % des émissions de gaz à effets de serre en troisième position derrière le secteur des transports et de l'industrie, et est un gros consommateur d'énergie.

Au regard de la contrainte climatique, l'enjeu est de deux sortes :

- Climatique et environnemental : limiter les consommations d'énergie des bâtiments et promouvoir les sources d'énergie non fossiles et faiblement émettrices de GES, tout en valorisant l'atout de la région en termes d'énergies renouvelables (solaire, éolien, bois).
- Economique et social : améliorer le confort thermique des logements et réduire la facture énergétique.

D'après le chiffrage réalisé dans le cadre du projet piloté par l'ARPE sur les opportunités d'emploi pour les femmes au sein de l'économie verte (voir ci-dessus), les métiers liés au bâtiment représentaient 40,8% des professions liées aux activités verdissantes en 2008, (102 000 personnes), une nette sur représentation par rapport aux chiffres nationaux (38% des professions « verdissantes » rattachées au secteur du bâtiment selon les données de la Dares). Certains métiers du bâtiment ont fait l'objet d'une classification spécifique chez Pôle Emploi : pour les métiers traditionnels intégrant de nouvelles compétences (colonne de droite), le métier peut être transformé en profondeur, ou plus simplement intégrer de nouvelles façons de faire (évolution technique).

Métiers de la croissance verte	Métiers « verdissants » intégrant de nouvelles compétences
Travaux d'étanchéité et d'isolation, management et ingénierie études, recherche et développement industriel, ingénierie et études du BTP	Architecture, contrôle et diagnostic thermique du bâtiment (appeler à se développer), pilotage et gestion technique de bâtiment d'habitation, d'activités ou d'installations industrielles, développement local, conduite de travaux et de chantiers, équipement intérieur des logements, maçonnerie et ossatures.

En partenariat avec l'ARPE, l'IRFEDD est déjà positionné sur des formations destinées aux métiers du bâtiment concernés par « le verdissement ».

Même si la croissance de la construction neuve ralentit depuis 2008, la construction en Haute Qualité Environnementale progresse en région PACA, quasi exclusivement sur le collectif et l'individuel groupé. Une démarche spécifique BDM existe pour permettre la structuration de la filière autour des objectifs environnementaux et culturels propres au territoire sur la mise en œuvre des nouvelles réglementations thermiques concernant l'utilisation des nouveaux matériaux, les problèmes acoustiques et l'étanchéité. En 2050, 30% du parc de logements de la région aura été construit après 2006 d'après les estimations du SCRAE. Compte tenu de son âge, un tiers du parc de résidences principales (soit 605.000 logements privés et 43.000 logements sociaux) est en classes E, F et G, soit les plus énergivores et cette situation concerne les 6 départements de la Région. Les opérations de rénovation buttent souvent sur le manque de financement et de moyens.

La région PACA est membre du projet MARIE « vers l'efficacité énergétiques des bâtiments existants en méditerranée » (2011 – 2014) avec pour but de stimuler le marché (la demande de rénovation) et de dynamiser les tissus économiques existants (les acteurs de la rénovation). Ce programme intègre des mesures de soutien à destination des entreprises dans le but d'améliorer l'offre (aux plans qualitatifs et quantitatifs) et un programme d'informations et de formations. Il repose sur un engagement politique de 9 pays membres (autour de la méditerranée) et de 22 partenaires.

En termes de filière de production intégrée, la maison en bois émerge notamment dans les Hautes Alpes, avec une maison construite sur quatre, plaçant le département au 3^e rang français (données 2007).

Les travaux de chiffrage du potentiel d'économies d'énergie des bâtiments de la région PACA réalisés par la CERC au printemps 2012 montrent que les enjeux sont très élevés : quel que soit le bouquet de travaux envisagés (du niveau d'exigence modeste type RT au niveau maximum d'exigence BBC avec changement de tous les systèmes par de meilleures technologies), le facteur maximal de réduction obtenu dans le résidentiel est de 2,2 pour la consommation en énergie finale, de 2 pour la consommation en énergie primaire²². Il en résulte également un potentiel élevé d'emplois liés aux chantiers de performance énergétique et de qualité environnementale. Un premier chiffrage du nombre d'équivalent temps plein mobilisables entre 2009 et 2014 a été réalisé pour le bassin Ouest Provence dans le cadre de la déclinaison des travaux de chiffrage du potentiel d'emploi lié à la mise en place du grenelle en partenariat entre l'Alliance Villes emploi et l'Ademe et pourrait faire l'objet d'une généralisation.

Les travaux réalisés dans ce cadre ont également porté sur les compétences techniques sur lesquelles se portent les enjeux de formation. Les principales sont l'isolation par l'extérieur, la mise en œuvre de matériaux d'isolation intérieure, les panneaux photovoltaïques, l'étanchéité à l'air, la ventilation, les travaux de gros œuvre, le solaire thermique. Ils débouchent globalement sur des besoins élevés pour les métiers de maçon, dans une moindre mesure de menuisier/charpentier et de peintre et électricien.

²² Il faut avoir en tête que les budgets de travaux conservent globalement les énergies de chauffage utilisées dans l'état initial.

3.4. Les préconisations pour une adaptation de la filière aux enjeux climatiques et développement durable majeurs en région

Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions	Points de blocage à lever
1. Enjeu de développement		Développer des opérations d'ensembles (ZAC, lotissements...) concertées exemplaires sur le plan environnemental par les CT		Des réponses appropriées à la pression foncière sur la branche littorale doivent être apportées, et les différents niveaux d'interventions (Région, Département, CA, CT...) doivent être mieux articulés entre eux
Des enjeux de développement économique très forts en lien avec les objectifs du Grenelle	Contribuer au maintien de l'attractivité du territoire régional dans le contexte de forte concentration des populations (80%) sur la frange littorale : en construction neuve, avec moins de 5 mises en chantier par an pour 1000 habitants, la région Paca est en dessous de la moyenne nationale alors que sa démographie et son économie évoluent plus rapidement. en rénovation en l'absence de réglementation contraignante la rénovation est très lente	Apporter de la pédagogie aux citoyens sur les enjeux de la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment, assurer un suivi après mise en service des installations, promouvoir la recherche d'économies globales.	Promouvoir, soutenir ou organiser des campagnes de communication concertée avec les grandes entreprises (EDF, GDF Suez), certification qualité avec des contraintes au niveau du devis (pédagogie) et de SAV (mise en service des installations, visite un an après....)	Le consommateur et l'utilisateur doivent être "éduqués" et le service "après ventes" d'une installation "durable" développé
		Etre plus contraignant notamment en cas de vente ou mise en location d'un bien	Imaginer un système de bonus / malus en cas de de vente dans l'habitat ancien en fonction des performances énergétiques du logement	il faut produire des normes
		Solvabiliser la demande des ménages dans le contexte régional de vulnérabilité de la population en encourageant le développement de solutions de financement innovantes	Mettre en place de mécanismes de 1/3 investisseurs en associant notamment les grands industriels du secteur (EDF et GDF Suez), éditer un guide des principaux dispositifs d'aide à l'investissement en cas de rénovation ou primo installation durable...	
Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions	Points de blocage à lever
2. Enjeu de structuration	Mieux gérer et valoriser les ressources de la région	Développer une filière d'excellence "construction modulaire Bois"	Initier des projets pilotes sur des territoires écologiquement prioritaires (travailler sur la gouvernance....)	il faut maîtriser localement la filière d'approvisionnement dans la mesure où 80% de la ressource bois en région est orientée vers l'utilisation "matière première" (papeterie, énergie)
Un secteur avec un tissu productif fractionné et éclaté et à un renouvellement rapide des entreprises		Aider le PRIDES BDM à monter en compétences et en capacité	Financer et piloter une étude de marché en concertation avec des entreprises "pilotes" pour valider l'opportunité et la faisabilité d'une telle filière	il faut structurer un outil industriel permettant la "1ère transformation" dans la région. Les difficultés d'assurance en Dommage ouvrage et garantie décennale en l'absence de certification correspondante sur la construction modulaire doivent être levées
soumis à des évolutions cycliques très conjoncturelles	Accompagner la montée en compétence de la filière		Soutenir et communiquer sur des opérations exemplaires, recenser, sélectionner puis communiquer une liste de prestataires "pilotes"	
et relativement cloisonné entre les différents corps de métiers		Développer la coopération intermétiers et la co conception entre acteurs : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, constructeur et sous-traitance pour améliorer la qualité notamment en matière de nouvelles réglementations (NRT, HQE par exemple)	Favoriser l'innovation dans la filière par exemple avec la mise en place de plateformes et d'outils communs de travail numériques	Un accès à des réseaux de très haut débit de bonne qualité permettant de partager des données doit être possible sur tout le territoire

Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions	Points de blocage à lever
3. Enjeu climatique 14% des émissions de GES en région PACA proviennent du bâtiment	Participer à la réduction des émissions de GES et à la lutte contre le changement climatique	Accélérer la rénovation du parc de logement social pour l'adapter aux nouvelles exigences environnementales, sociales et économiques	Recenser et analyser les initiatives de cofinancement mises en œuvre par les bailleurs, en région et hors région - Benchmarker les bonnes pratiques, sélectionner les acteurs en conséquences et diffuser, identifier et promouvoir un ou plusieurs dispositif de co / aide au financement	
	Réduire les consommations énergétiques	Encourager les programmes de valorisation du patrimoine via la cession des logements aux occupants dans le logement social	En collaboration avec l'IRFEDD recenser et qualifier les intervenants les plus performants du secteur	Les compétences de la maîtrise d'œuvre doivent être disponibles sur l'ensemble du territoire
	Améliorer le confort thermique des logements	Poursuivre la prise en compte des nouvelles réglementations thermiques sur les plans de l'utilisation des nouveaux matériaux, des problèmes acoustiques et de l'étanchéité dans tous les secteurs	Développer l'ingénierie publique en mobilisant les organismes et outils existants : sur les cahiers des charges et les outils de pilotage des chantiers Créer un fond régional de garantie écologique permettant de cautionner les emprunts des copropriétés pour des travaux réalisés sur des installations / parties communes	La maîtrise d'ouvrage doit monter en compétence, en particulier dans le domaine de la gestion et du suivi technique des projets La maîtrise d'ouvrage doit maîtriser les outils d'optimisation de la gestion intelligente des bâtiments (articulation avec énergie et TIC)

Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions	Points de blocage à lever
4. Enjeu emploi et compétences, conditions de travail Le troisième secteur régional en matière d'emplois, toujours dans une dynamique de création.	Continuer à créer de l'emploi mieux qualifié et améliorer les conditions de travail	Favoriser les initiatives de formation action via tutorat et contrat de générations et encourager la mutualisation de compétences	Mettre en place ou développer / renforcer des groupements d'employeurs sur le modèle de ceux existant déjà dans d'autres secteurs recenser les actions d'informations et de communication sur les emplois et les métiers "verts" et "verdissants" dans le bâtiment en lien avec les acteurs déjà présent et en évaluer l'impact	les entreprises de BTP doivent avoir des marges de manœuvre permettant de dégager du temps pour la formation professionnelle continue

Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions	Points de blocage à lever
5. Enjeu sociétal	Etre en pointe sur l'innovation sociale	Favoriser les initiatives dans le domaine de l'économie sociale et solidaire telles que coopérations de construction, SCOP... favoriser les initiatives d'auto construction écologique	Mettre en place un système de guichet unique pour rassembler les corps de métiers et permettre un accès rapide aux différentes compétences se rapprocher des CT ayant déjà initié ce type de projet (Sénart par exemple) pour retour d'expérience	

Secteurs Raffinage – Pétrochimie - Chimie

3.5. Rappel : La filière en région PACA

Les activités de raffinage – pétrochimie et en aval de chimie lourde et fine sont importantes pour la région PACA : elles ont façonné des territoires entiers en leur donnant une vocation d'industrie et d'innovation, notamment autour de l'étang de Berre et dans les Alpes Maritimes, territoires tous deux structurés en écosystèmes de style et de fonctionnement différents basés sur les interconnexions entre les différents sites de la région, la diversité et la complémentarité des activités. Ces industries se sont construites et développées en raison du positionnement stratégique et compétitif qu'elles ont su occuper et développer sur la base :

- De l'attractivité des territoires d'une part : position stratégique ouvrant sur le sud de l'Europe, le GPMM, les infrastructures et réseaux de transport (réseaux de pipelines et ferrés).
- Un passé industriel prégnant.
- De leurs activités propres d'autre part (portefeuille d'activité, politiques d'investissements).
- De facteurs exogènes des marchés.

Dans l'ensemble des activités industrielles de la région, la filière occupe la 2^{ème} place après l'industrie agroalimentaire.

Le secteur raffinage – pétrochimie se caractérise par une activité essentiellement interrégionale (PACA – Rhône Alpes) et un arrimage fort au GPMM (dans le contexte d'une Hinterland limité). Les activités de la chimie régionale sont marquées par un déséquilibre important entre la chimie lourde (minérale et organique), surreprésentée, et la chimie fine, notamment dans le département des BdR (c'est l'inverse en Alpes Maritimes). Les entreprises de la chimie de base sont en général de grande taille, internationalisées et utilisent des processus de production fortement automatisés. Les grands établissements industriels régionaux sont en partie fragilisés par leur forte dépendance aux centres de décisions situés au-delà du territoire.

Les entreprises de la chimie fine et de la parachimie sont essentiellement des PME fonctionnant en réseaux et tournées vers l'exportation. La plasturgie représente un nombre limité d'emplois, mais une activité composite se développe en lien avec le contexte économique et géographique de la région PACA autour d'entreprises du secteur nautique fabricant ou réparant des coques de bateaux, de piscine (en polyester) ou produisant des équipements pour l'aéronautique par exemple.

La région PACA est la 2ème région française pour le nombre d'entreprises et le 4ème pour le nombre d'emplois. En 2010, plus de 27.000 emplois sont répertoriés dans les secteurs et sous-secteurs de la filière (raffinage, pétrochimie, industries chimiques, pharmaceutiques et cosmétiques, plasturgie). Ce sont pour la plupart des emplois qualifiés, mais le marché de l'emploi y est considéré comme déséquilibré, présentant une inadéquation entre offre et demande de travail, avec sur certaines zones, et notamment autour de l'Etang de Berre, un retour à l'emploi souvent difficile.

3.6. Les grands enjeux des mutations économiques du secteur et les pronostics sur l'emploi

La filière est en difficulté avec depuis quelques années un recul significatif de l'activité et de l'emploi dans la région (-17% en 15 ans) et un durcissement des conditions d'exploitation (érosion des marges, notamment de raffinage et hausse du coût des matières premières) : la « menace pèse sur les emplois directs, mais aussi sur les nombreux emplois indirects qui en découlent ».

En amont comme en aval, le secteur est en recomposition au plan mondial : relocalisation d'activités au plus proche des zones géographiques de production (d'extraction) et de consommation pour des raisons concurrentielles et de compétitivité, priorisation des investissements qui sacrifie les sites les moins rentables, recentrage sur l'optimisation des installations existantes au détriment du développement. La concurrence est donc rude pour les sites de production localisés en Europe occidentale. Pour maintenir ses avantages compétitifs, l'industrie régionale doit notamment pouvoir compter sur la fiabilité et la compétitivité du GPM.

Le salut viendra des investissements en R&D, qui retrouvent un niveau plus soutenu après le net ralentissement lors de la première vague de la crise ; en effet, le positionnement sur des produits à forte valeur ajoutée, le besoin de proximité (filière structurée en réseaux), la sécurité et la qualité des approvisionnements sont des facteurs clés de succès au moins aussi importants que la maîtrise des coûts.

Néanmoins les emplois, qui risquent d'être détruits (majoritairement faiblement qualifiés) ne seront pas compensés par un nombre équivalent de créations d'emplois hautement qualifiés dans la R&D ou les activités de support (technique et scientifique). Cela souligne l'importance des actions de revitalisation du tissu industriel et d'adaptation / reconversion des compétences qui pourront être mises en œuvre : à titre d'exemple, certains PRIDES ont des démarches de GPEC et certains territoires, de GTEC existantes, en cours de déploiement ou de réflexion (SANOP et CAPM, CASA, Est étang de Berre....). Le PRIDES Novachim, par exemple, propose déjà des actions de formation centrées sur les enjeux d'innovation et de développement durable.

Les besoins de financement sont très importants pour répondre aux enjeux d'adaptation de l'outil de production dans les années à venir d'une part, et de développement de nouvelles activités à plus forte valeur ajoutée d'autre part. Une recomposition du paysage de cette industrie en région semble inévitable à moyen terme, avec la fermeture d'une (annoncée) voire de 2 raffineries, et le rapprochement (opérationnel ? juridique ?) des 2 autres.

Les défis et enjeux que doit relever la filière dans la région peuvent se regrouper ainsi :

1. **Capitaliser et développer les activités émergentes** en pharmacie, parapharmacie, sciences de la terre et du vivant en misant sur **les synergies entre les filières** et sur **la recherche et l'innovation** : la région est trop orientée « production » et pas assez « valeur ajoutée ».
2. **Structurer et rendre agile un écosystème** entre écoles / universités et laboratoires, nouveaux champs d'activité et industries traditionnelles, Région et International : développer davantage les synergies (concept d'économie circulaire).
3. **Anticiper** les conséquences sur l'emploi (repli) et accompagner la mutation des compétences : c'est un enjeu pour les entreprises, car le niveau de qualification global de la main d'œuvre doit progresser, un enjeu social de maintien de l'employabilité, et sociétal de revitalisation des territoires impactés.

4. **Le verdissement de l'économie de la filière** est un facteur décisif de compétitivité et d'avenir sur lequel la région a des atouts à valoriser (pôles d'innovation, entreprises dynamiques à l'export, tissu dense de PME) mais aussi des contraintes fortes (pression foncière, acceptabilité sociétale...). Dans un contexte de mondialisation et de concurrence accrue, l'enjeu est donc d'être à la pointe en matière de nouvelle technologie tout en devenant compatible avec le développement durable. Cet enjeu est à la portée de nos industries traditionnelles en développant toutes les possibilités de recherche, d'innovation, de formation.
5. **Le traitement des questions de risques et de sécurité.**

3.7. L'influence de la composante climatique sur les enjeux d'évolution de la filière

En amont, la raréfaction de la ressource pétrole obligera les industries traditionnelles à se positionner sur d'autres molécules pour continuer de satisfaire la demande « d'usages ».

En région, le transport essentiellement par route, du fait de l'insuffisance de développement du mode alternatif par le rail n'est pas satisfaisant d'un point de vue sécurité et qualité de l'air.

En aval, les pistes de développement les plus porteuses sont la chimie du végétal (ou chimie verte), la chimie pour un développement durable (économie circulaire et recyclage, procédés), une intégration poussée avec d'autres filières en aval focalisée sur les besoins du consommateur final : gestion de l'eau, de l'énergie, matériaux nouveaux, matériaux renouvelables, biologie végétale, économie du recyclage. D'une manière générale, les acteurs du secteur cherchent à réduire leur empreinte environnementale selon 4 axes principaux :

- Utiliser des matières premières renouvelables.
- Limiter la consommation d'énergie.
- Participer au développement de l'économie du recyclage.
- Innover pour mettre au point les produits du futur.

Mais les contraintes environnementales qui pèsent sur l'industrie du raffinage, de la pétrochimie et de la chimie sont lourdes, car elle est fortement impactée par les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, et semblent pénalisantes à l'heure actuelle : cette activité est fortement émettrice de CO₂ et de SO₂, ce qui représente à la fois un coût et un risque pour l'activité et le territoire.

Elle souffre d'un déficit d'image auprès du public en partie du fait de la dislocation progressive du lien au territoire : industrie polluante, conditions de travail difficiles, mais les territoires industriels sur lesquels elle est implantée, ont montré leur degré d'acceptabilité sociale et citoyenne par le dialogue et la concertation.

Secteurs Sidérurgie – Métallurgie – Mécanique

(Fonderie – chaudronnerie – tuyauterie – usinage de pièces mécaniques – traitement de surfaces – sous-traitance et services pour industriels)

3.8. Rappel : La filière en région PACA

La filière se déroule de l'amont (mise à disposition de matières premières et première transformation : la sidérurgie, 1^{er} pôle français), vers l'aval qui adresse notamment dans la région l'aéronautique, le spatial et la Défense (2^{ème} pôle français sur ce point autour du Var, 1^{er} département militaire de France) en passant par la maintenance industrielle (1^{er} pôle français). La métallurgie régionale est présente sur des « filières d'excellence » qui occupent le premier rang au plan national (la microélectronique, la sous-traitance et la maintenance industrielle,) ou mondial (la fabrication d'hélicoptères) et peut capitaliser, notamment, sur le pôle de compétitivité mondial SCS, sur le PRIDES Pégase.

La région PACA a efficacement misé sur son passé industriel de construction navale en conservant les compétences critiques sur son territoire et en les réorientant vers la réparation navale de haute technicité (maintenance, entretien et reconditionnement de navires).

La métallurgie régionale compte 27% des établissements industriels de PACA. Elle est constituée de grands groupes de référence mondiale (ARCELOR – MITTAL, ASCOMETAL, EUROCOPTER, Dassault, Alcatel ; Thalès, CNIM, DCNS, SNECMA....) mais aussi de tout un tissu de PME et TPE innovantes et spécialisées dans des domaines pointus tels que mécanique de précision, automatismes, microélectronique, robotique.... Avec des percées significatives dans les produits de « niche » très sophistiqués.

Les acteurs sont organisés en réseaux autour de la relation « donneurs d'ordres – sous-traitants », avec le développement et la mise à disposition de technologies critiques pour le maintien de la compétitivité des secteurs. La filière manque globalement d'entreprise de taille moyenne, ce qui à terme, risque de déstabiliser le fonctionnement en écosystèmes du secteur.

Au cours des 15 dernières années, la filière a continué de créer de l'emploi en PACA, évoluant ainsi à contre-courant de la tendance rencontrée au plan national, portée par les activités de construction de matériel de transport et d'équipements informatiques, électroniques et optiques.

Mais aujourd'hui, ces secteurs d'activités sont largement internationalisés (ralentissement de la croissance en Europe et aux USA), très concurrentiels (concurrence de l'Allemagne et de la Chine), et pour certaines activités (défense, spatial) dépendantes de la commande publique dans un contexte au mieux de stabilité des dépenses.

L'offre de formation initiale dans la région est abondante et diversifiée dans son contenu et dans les niveaux de qualifications qu'elle adresse, néanmoins, de nombreux métiers de la métallurgie sont en tension : l'adéquation entre demande et offre d'emplois est difficile, les entreprises relaient régulièrement leurs difficultés à recruter et le retour à l'emploi des salariés après un licenciement, est difficile.

La partie métallurgie de la filière souffre d'un déficit d'attractivité du fait de la pénibilité des conditions de travail, des faibles qualifications initiales et des perspectives de carrières offrant des opportunités perçues comme insuffisantes par les jeunes diplômés qui préfèrent s'orienter vers d'autres secteurs plus prometteurs.

Certains sous-secteurs sont concernés par un déséquilibre très prononcé de leur pyramide des âges, avec un enjeu fort de renouvellement des générations dans les 5 – 10 prochaines années (transformation), alors que d'autres évoluent dans une situation avec des perspectives diamétralement opposées (composants).

L'évolution globale de l'emploi dans les secteurs sidérurgie – métallurgie a été défavorable sur le long terme, et les divers scénarios proposés notamment par l'UIMM le sont également par effet de découplage de la croissance de l'activité et de celle de l'emploi (recherche de gains de productivité).

Les autres branches d'activités ne sont pas confrontées à ces problématiques.

3.9. Les grands enjeux des mutations économiques du secteur et les pronostics sur l'emploi

Dans le contexte d'anticipation de nombreux départs en retraite de salariés dès à présent et dans les années à venir, notamment dans la métallurgie, et de besoins forts en innovation, la formation de main d'œuvre qualifiée est un enjeu très important pour la filière. Les professionnels et les partenaires sociaux de la métallurgie s'impliquent d'ailleurs fortement dans le sujet de la formation.

Mais la criticité de certaines compétences, si elles venaient à manquer en nombre et de façon durable, induirait la perte de maîtrise de certains process parmi les plus complexes avec des conséquences potentielles sur le maintien des unités localement.

La filière est fortement dépendante de la conjoncture mondiale, au niveau des matières premières, mais aussi au niveau des débouchés. La concurrence internationale est vive pour une industrie qui, notamment pour les grands groupes a une activité largement mondialisée, même si au final le taux moyen d'exportation des entreprises du secteur de PACA est légèrement inférieur à la moyenne nationale.

L'évolution de la programmation militaire et les contraintes budgétaires qui pèsent sur les états européens impacteront significativement la commande publique dans les domaines de la filière qui en dépendent directement ou indirectement.

De nouveaux matériaux arrivent sur le marché, ce qui peut constituer une menace (de substitution) ou une opportunité (de développement de nouveaux secteurs applicatifs) : l'innovation est le grand défi de la métallurgie.

La tendance est à la concentration et à la mondialisation des métiers de la métallurgie, orchestrant une mise en concurrence des territoires, dans laquelle les sites d'Europe occidentale (concurrence mondiale dans les allocations de productions et d'investissements et au sein même de l'Europe) ne sont pas toujours en position de force.

L'accord conclu début décembre 2012 entre le gouvernement et ArcelorMittal (pas de licenciement et investissements de 180 millions d'euros à cinq ans) n'est pas de nature à supprimer les interrogations et les inquiétudes sur le devenir du site de Fos, même s'il bénéficie d'une localisation « privilégiée » permettant d'adresser tout le sud de l'Europe.

Les enjeux de la filière peuvent se résumer comme suit :

1. **Communiquer et développer la visibilité de la filière régionale** pour être mieux connu aux plans régional, national et international. Orienter davantage l'activité des entreprises **vers l'international** : améliorer la réactivité et la compétitivité des entreprises.
2. **Développer l'attractivité de la filière** : résoudre les tensions actuelles sur certains métiers dans la région, conserver le personnel qualifié et attirer de nouveaux talents.
3. **Innover** dans les technologies et développer des produits à fort contenu technique et donc à **plus forte valeur ajoutée**.

4. Développer le fonctionnement **en réseaux** pour sécuriser la position des co- et sous-traitants, potentiellement fragilisée par l'évolution des marchés mondiaux et des pratiques des grands donneurs d'ordres du fait **de l'insuffisance des ETI** et ce malgré leur maîtrise technologique pointue et leur capacité à innover.
5. Imaginer dès aujourd'hui les conditions de la revitalisation des territoires industriels fragilisés

3.10. L'influence de la composante climatique sur les enjeux d'évolution de la filière

La filière est fortement impactée par l'évolution de la réglementation environnementale (Europe) qui est considérée à l'heure actuelle comme un facteur de déficit de compétitivité pour l'industrie métallurgique en occident, et subit des contraintes fortes (SEVESO, Reach..). Même si la contrainte carbone est secondaire pour les industriels du territoire dans le risque de délocalisation, le coût du système communautaire d'échange de quotas d'émission (ETS en anglais) pèsera fortement sur la rentabilité des installations.

En aval de la filière, le secteur des applications cherche en permanence à réduire son empreinte environnementale, poussé par une réglementation plus contraignante, et dans le souci de maintenir sa compétitivité dans un contexte de renchérissement des coûts des matières premières et des énergies. Les objectifs stratégiques sont :

- La maîtrise de la production et de l'utilisation de l'énergie.
- La réduction de l'impact environnemental du cycle de vie des produits (éco-conception).
- Le renforcement de la sécurité et de la sûreté.

Les atteindre suppose d'innover sur de nouvelles technologies appliquées à la gestion des risques et la logistique, les énergies embarquées ou produites, les systèmes de propulsion, l'utilisation de matériaux éco-compatibles, et le recyclage des composants.

L'évolution technologique des outils de production devrait entraîner dans les prochaines années une déformation de la structure des qualifications professionnelles en faveur des emplois hautement qualifiés qui devraient croître alors que les emplois peu qualifiés sont structurellement menacés. Dans les conditions d'exercice du métier, la sensibilisation accrue aux enjeux de maîtrise énergétique devient un critère d'appréciation de la performance ; les éventuelles restrictions d'activité (en lien avec les pics de chaleur et de pollution) sont également susceptibles de modifier l'organisation du travail dans le temps avec des conséquences (renforcement de la contrainte) dans la gestion des gains de productivité.

3.11. Les préconisations pour une adaptation des filières industrielles aux enjeux climatiques et développement durable majeurs en région

Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions
1. Enjeu de développement			
Aller chercher la croissance des activités dans les "filières émergentes"	Rééquilibrer les poids respectifs de l'économie présentielle et de l'économie productive	Identifier et soutenir des interfilières stratégiques pour la région	Recenser et analyser les actions interfilières des PRIDES et pôles de compétitivité régionaux Aide directe à la structuration de nouveaux réseaux ou au développement de réseaux existants
Développer plus de valeur ajoutée	Accompagner les activités de haute technologie et prioriser les moyens financiers de la région, notamment pour les PME	faciliter l'accession des PME / TPE aux financements publics et privés de l'innovation	benchmarker les initiatives dans d'autres régions, imaginer un fonds (d'investissements type Business Angel) régional (captation de l'épargne régionale redirigée ensuite vers les PME régionales)
Etre davantage connecté à l'international	Interconnecter Recherche / développement et Formation pour soutenir l'innovation	Construire une politique régionale d'échanges de compétences (formation)	Recenser, analyser puis communiquer sur les partenariats déjà existants entre écoles, universités et formations
Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions
2. enjeux de structuration			
Développer les synergies entre activités / sites complémentaires	Avoir plus d'ETI pouvant contribuer à renforcer l'économie des filières sur lesquelles la région est en pointe, pouvant occuper la place de courroie de transmission entre les grands groupes et les PME / TPE	Soutenir des projets collaboratifs sur des plateformes industrielles	Choisir des "couples" secteur / territoire et y lancer des expérimentations
Sécuriser le fonctionnement en écosystèmes et "favoriser l'économie circulaire"			

Données sectorielles issues du diagnostic

3. Enjeu climatique et développement durable

	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions
Réduire l'empreinte environnementale des activités	Développer des filières régionales d'approvisionnement en matériaux issus du recyclage	Favoriser les réflexions et travaux sur l'éco-conception notamment des navires	Financer des études d'opportunités et de faisabilité d'activités dans la Région (déjà en cours : déconstruction navale)
		Aider la mise en relation d'acteurs via les réseaux existants ou contribuer à l'émergence de nouveaux réseaux	
	Accompagner la recherche d'économies d'énergies		
	Reconversion et revitalisation des territoires industriels	Réserver les zones industrielles inutilisées ou confrontées à une réduction de leur activité pour y développer des activités nouvelles	Recenser et qualifier les territoires industriels en friche ou susceptibles de l'être dans les années à venir et les identifier comme des territoires prioritaires

Données sectorielles issues du diagnostic

4. Enjeu emploi et compétences, conditions de travail

	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions
Attirer et conserver les compétences les plus qualifiées	Comprendre les mutations économiques et technologiques dans la région, et plus spécifiquement sur des territoires identifiés comme "zones économiques sensibles" ou "zones économiques stratégiques"	Se doter d'un outil de veille territoriale des mutations permettant d'agir et de mesurer les résultats obtenus	Recenser les initiatives déjà en cours dans les PRIDES et autres réseaux, étudier la convergence entre les différents outils disponibles
	Anticiper les risques sur l'emploi (quantitatif et qualitatif) en lien avec les mutations économiques et technologiques	Contribuer à la réduction des tensions sur les métiers critiques identifiés	Accentuer l'effort de formation sur les besoins actuels des entreprises (les métiers d'aujourd'hui)
Préparer la reconversion des compétences menacées	Préparer la reconversion et la revitalisation des territoires concernés	initier et soutenir des initiatives de GTEC en vue de sécuriser les parcours professionnels	Financer des études de territoires et de perspectives activités / emplois / compétences, favoriser l'émergence d'outils régionaux ou territoriaux de mise en adéquation des habilités avec les besoins des entreprises.

Données sectorielles issues du diagnostic

5. Enjeu sociétal

	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions
Améliorer l'image des industries	Renforcer (voire recréer) du lien entre les industries et les territoires	Développer la concertation et le dialogue social territorial	
Gérer les enjeux sûreté et sécurité dans un esprit de concertation sociale et sociétale	Développer la notion de territoires socialement responsables		
Reconversion des territoires industriels fragilisés	Anticiper les risques et se mettre en situation de pouvoir gérer les conséquences sur la société civile de la désindustrialisation de certains territoires régionaux (ex : étang de Berre)		

Secteurs Agriculture / Industries Agroalimentaires

3.12. Rappel : La filière en région PACA

L'agriculture en PACA concerne surtout la production de **fruits et légumes, de vins et de fleurs**. Elle compte 32 000 emplois. Quelques filières stratégiques (plantes aromatiques), pèsent également en termes de production au niveau national. Les productions laitière et carnée sont également présentes en région PACA et concentrées dans l'arrière-pays et en zone de montagne. Le secteur agricole est structurant pour d'autres filières d'activité en région à l'instar de **l'agro-alimentaire**, 1^{er} débouché « naturel » des matières 1^{ères} agricoles régionales, **l'agri tourisme**, le **BTP** (nouveaux matériaux isolants comme la laine, la paille de lavande ou la valorisation des ressources sylvicoles régionales), **le commerce de détail** (circuits courts de valorisation des productions locales) ou le développement des EnR (coproduits, biomasse...).

La physionomie de l'agriculture régionale rassemble des situations très contrastées, correspondant à deux schémas de positionnements différents : une agriculture intensive et interstitielle sur un axe AVIGNON – AIX – MARSEILLE – TOULON – NICE (facteur de production en zone périurbaine) et extensive en surface et usages multiples en zone de montagne (concourant à la mise en valeur des espaces naturels)

Les grandes entreprises jouent un rôle moteur, mais l'essentiel du **tissu industriel agro-alimentaire est composé à plus des 2/3 de petites entreprises de moins de 20 salariés**. Les activités agriculture et IAA contribuent pour 2,5% de la valeur ajoutée régionale, mais le secteur est très peu homogène au regard de la dynamique des entreprises. La force de la région tient à une très grande diversité du secteur agro-industriel liée à l'évolution de son territoire :

- Des industries agro-alimentaires qui sont appuyées sur le développement de l'agriculture et l'exploitation de matières premières locales (Ex : Le Cabanon avec le riz, Panzani avec le blé dur...).
 - o Un secteur plutôt statique avec de grosses unités de production.
- Une activité de transformation bénéficiant de la présence du Grand Port Maritime de Marseille (GPMM) (importation des matières premières : olives Tramier, anchois Micelli, huile d'olive Puget...).
 - o Un secteur traditionnel souvent tributaire de la grande distribution, canal de distribution aux marges réduites et au renouvellement de gamme limité.
- Une capacité à innover de la région qui a su s'adapter aux attentes du consommateur (Haribo, chips Sibell, produits 4ème gamme...).
 - o Un secteur dynamique qui recourt à de technologies nouvelles et anticipe l'évolution des réglementations ou des comportements / besoins des consommateurs.
- Une présence des grands groupes industriels souvent en lien avec l'histoire coloniale de Marseille (Saint Louis sucre, Nestlé...).
 - o Un déficit d'opérateurs de 1^{ère} transformation et un faible taux d'export.

Le secteur des Industries Agro-Alimentaires (IAA) régional est le 2^{ème} employeur industriel en PACA (17% de l'effectif salarié industriel régional soit 27 200 emplois et un CA de près de 6 milliards d'euros en 2005 - 2% du PIB régional). Les départements des Bouches du Rhône ainsi que du Vaucluse concentrent 57% des établissements et 70% des emplois du secteur.

3.13. Les grands enjeux des mutations économiques du secteur et les pronostics sur l'emploi

Confrontée de longue date à **une érosion lente mais régulière de sa population active**, la structure agricole « traditionnelle » poursuit sa mutation avec l'arrivée de « nouveaux entrants », non originaires du milieu agricole, qui viennent pallier, en partie, le problème de renouvellement des actifs, et ce malgré une certaine crise des « vocations agricoles ». La question de la transmission des exploitations agricoles reste prégnante, plus d'1/3 des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans et le taux de non remplacement est élevé avec pour conséquences : la diminution du nombre d'exploitations et plus particulièrement celles de taille intermédiaire.

En période de crise, l'agriculture est fortement exposée à la concurrence des pays de l'Est de l'Europe et du Maghreb, notamment en raison du différentiel de coût de main d'œuvre et de contraintes réglementaires. Le monde agricole voit également sa compétitivité affectée par **l'enchérissement de certains facteurs de production** (prix du foncier agricole dans les zones les plus prisées, notamment sur la frange littorale, coût des intrants (engrais, eau, énergies fossiles...) obligeant les exploitations agricoles à repenser en profondeur leur modèle de développement, leurs modes de production, plus orientés développement durable, et l'intégration de nouveaux circuits de distribution. En région, l'agriculture s'oriente toujours plus vers la valorisation des productions et la diversification : des productions locales de qualité, la mise en valeur de ses productions et la diversification des sources de revenus et le développement de l'agriculture biologique.

Le secteur agroalimentaire doit également s'adapter : il a bien résisté à la crise, notamment les grandes entreprises, mais les activités régionales sont assez fortement positionnées sur des filières matures, à faible valeur ajoutée et subissent les mouvements de restructurations entreprises par les multinationales du fait : de l'émergence de nouveaux bassins de consommations, de la mise en concurrence des sites de transformation sur le plan de la performance opérationnelle (productivité / qualité), de l'arrivée de nouveaux pays producteurs de matières premières et de produits de 1^{ère} transformation. Les IAA régionales sont dotées d'une structure collective forte, mais le secteur reste fragilisé par un tissu prépondérant de TPE – PME, un manque de fonds propres et une rentabilité insuffisante, qui rend difficile l'accès aux financements privés nécessaires aux investissements dans l'outil de production.

Les entreprises doivent également faire face à des difficultés de recrutement (ce qui renvoie à la nécessité d'améliorer l'attractivité des métiers de l'IAA), et à un environnement périurbain défavorable (cohabitation industries / zones de vie et problématiques de logements et de transport des salariés).

Les enjeux de la filière agriculture – industrie agroalimentaire peuvent se résumer comme suit :

1. Faire **monter en gamme** les produits agricoles régionaux et définir une identité agricole et alimentaire commune au bassin méditerranéen, poursuivre le développement de la filière Bio.
2. Consolider le développement du secteur coopératif régional comme acteur économique structurant des territoires.
3. S'ouvrir davantage à **l'international**.
4. Reconstituer les fonds propres et avoir **l'accès à l'innovation** et au **financement** pour les TPE et PME.
5. Renforcer l'attractivité de la filière via la formation et l'amélioration des conditions de travail pour assurer la pérennité des exploitations et faciliter les recrutements.
6. Renforcer les collaborations transversales et l'inter-filière (énergie / BTP).

3.14. L'influence de la composante climatique sur les enjeux d'évolution de la filière

La région PACA est la 2ème région française en termes d'émission de CO₂ (source : CITEPA et Ministère du DD – année 2005). Avec 9,5% des émissions régionales, le secteur agricole est, bien entendu, directement concerné par les politiques d'adaptation au changement climatique et ce d'autant plus, qu'il se trouve être à la fois capteur et émetteur de CO₂. L'Union Européenne s'est donné des objectifs ambitieux pour une meilleure maîtrise de l'émission des Gaz à Effet de Serre (GES) du secteur agricole (19% du total des émissions françaises) : réduire les GES de 42% à 49% en Europe d'ici à 2050 (36% en 2030). Parmi les objectifs, réduire l'empreinte environnementale et améliorer la performance énergétique des installations, préserver la biodiversité.

D'une façon certaine, le changement climatique sera le facteur influençant le plus significativement l'agriculture, parmi les impacts subis potentiels :

- « un impact positif sur la productivité des cultures est attendu, dans un premier temps jusqu'à ce que le stress hydrique entraîne une baisse des rendements.
- une remise en question des AOC pour la viticulture,
- l'apparition d'espèces inconnues des côtes françaises pour l'activité de pêche et d'aquaculture,
- une productivité à la baisse des élevages ».

Trois facteurs sont à surveiller :

- les conflits d'usages sur l'eau,
- la réduction des sols agricoles, sous la pression urbaine, qui pourrait entraîner la réduction de près de 50 % des surfaces cultivables dans l'ensemble de la région,
- la transformation, du fait de l'élévation des températures, de la nature des sols et des productions.

La filière agricole française dispose de nombreux atouts pour accompagner ses changements à travers la mise en place de plans d'actions incitatifs (Plan de Performance Énergétique (PPE) des exploitations, Plan Eco-Phyto 2018, Plan Agri-bio 2012, Plan « Protéines végétales et Agronomie »...) visant à développer une gestion raisonnée des intrants (eau, engrais, ...), le choix de variétés économes en eau et l'introduction de nouvelles pratiques culturales.

Confrontées à une hausse significative du prix des énergies fossiles, les exploitations agricoles s'engagent désormais dans la voie d'une indépendance énergétique et dans la recherche de nouvelles sources d'énergie.

Si le photovoltaïque ou l'éolien peuvent être des réponses intéressantes à ce besoin, certains exploitants voient également dans la gestion de leurs déchets et coproduits une vraie opportunité de valorisation énergétique (Cf. programmes AGIR et AGIR+ - Région PACA).

Enfin, de nouveaux modes de distribution et de valorisation des productions agricoles émergent indirectement, à travers le développement des circuits courts et la recherche de débouchés locaux, à plus forte marge et vers une clientèle soucieuse d'authenticité et de traçabilité. Une articulation avec le secteur des Transports devra être réfléchie pour trouver de nouveaux modes d'organisation infra territoriaux et proposer une logistique urbaine renouvelée et apportant des solutions conciliant développement durable et proximité de service.

Avec 5,2 Mtep et 12% des consommations d'énergie de l'industrie, le secteur IAA doit s'adapter en diminuant sa consommation d'énergie fossile et en augmentant sa production d'EnR. Suite aux lois du Grenelle, l'augmentation du taux de valorisation de la part organique des déchets, depuis le 1^{er} janvier 2012, ouvre de nouveaux espaces de collaboration et de mutualisation entre les acteurs de la filière agricole, agro-alimentaire, mais également des collectivités territoriales (à travers les déchets ménagers) et ceci, à l'échelle de grands territoires.

3.15. Les préconisations pour une adaptation du secteur aux enjeux climatiques et développement durable majeurs en région

Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions	Points de blocage à lever
1. Enjeu de développement	Assurer le maintien de la population active agricole et l'attractivité des filières agricoles et agroalimentaires en région PACA		
Appuyer et accompagner la montée en gamme des produits agricoles régionaux compatibles avec une politique régionale de développement durable et la diversification des débouchés agricoles et forestiers.	Accompagner le développement de filières produits stratégiques pour la Région en complément des pôles existants (PFIL, PASS...)	Identifier les filières produits finis ou semi-transformés pouvant faire l'objet d'une intégration amont-aval	RAS (Cf.2. Enjeu de structuration)
	Accompagner la diversification des activités des exploitations agricoles sur des process touristiques innovants Redonner sa valeur et sa consistance au label "Made in Provence" vis-à-vis de l'origine des matières 1ères agricoles et en complément du lieu de fabrication /transformation	Appui à la création d'activités rémunératrices non conventionnelles Identifier les produits typiques du terroir provençal, Bâtir un plan d'intégration régional sur 3 à 5 ans	Aider financièrement à la réalisation d'une étude de marché permettant de s'assurer du potentiel marché et de la rentabilité du projet Faire en sorte que les IAA soient volontaires dans une démarche, sur la durée de rationalisation de leurs approvisionnements en MP. Une hausse qualitative des intrants doit se faire avec eux et de manière progressive.
	Développer les collaborations entre les filières agri/ agro et les PRIDES	Identifier via les PRIDES de nouvelles applications marchés aux filières traditionnelles. Elargir la collaboration des PRIDES à l'échelle inter-régionale voire internationale dans la perspective de nouveaux débouchés marchés	Adapter la gouvernance et les modes d'évaluation des PRIDES pour favoriser transversalité et internationalisation
	Favoriser sur les exploitations ou en groupement la 1ère transformation des produits agricoles au service d'une clientèle de proximité	Intégrer un module de création d'entreprise et de commercialisation (dont le créneau de la VAD) de produits IAA dans le cursus des créateurs / repreneurs	Vouloir développer des compétences commerciales et marketing en complément d'un savoir faire technique dans le cursus de reprise d'une exploitation
	Assurer une position de leader au secteur IAA sur le développement des produits transformés bio ou de plats cuisinés régionale	Identifier les PME-TPE à fort potentiel et diagnostiquer les besoins d'approvisionnement	disponibilité des ressources bio et capacité d'investissement
Définir et partager une véritable "identité" agricole et alimentaire commune à l'échelle du bassin méditerranéen.	Promouvoir le label "Provence" en croisant avec les enjeux liés au DAS "Nutrition et Santé"	Identifier les projets à valeur d'exemple pouvant croiser DAS et intérêt filières agri agro	projet fédérateur, Capacité à être duplicable. Eclaircir le positionnement des produits transformés de la Mer dans la filière IAA (Manque de visibilité)Mer
	Faciliter les coopérations R&D et partenariats industriels inter-entreprises autour du bassin méditerranéen.	Appuyer spécifiquement l'ADCI sur le développement des coopérations industrielles en faveur des filières agri/agro sous représentées	Culture de l'export et de l'international à développer dans les 2 filières par des actions de formation
	Accompagner la structuration de filières de production de l'aval vers l'amont et répondant aux besoins des consommateurs	Impulser voire soutenir financièrement la mise en place de contrats de partenariat entre l'IAA et les fournisseurs de MP régionales Augmenter significativement le taux moyen de transformation des matières premières locales dans l'IAA (Cf.ex.PEILF). Développer des programmes de R&D spécifiques permettant d'adapter les cultures locales aux besoins de l'industrie (ex : tomate)	Garantir une stabilité des prix, de la qualité ainsi qu'une durée du contrat-traitement adapté à l'évolution du cours des MP au niveau mondial
	Travailler sur la valorisation des MP régionales dans la production des IAA	Développer un observatoire du comportement des consommateurs et du marketing des pds IAA	Faisabilité dans la structuration d'une filière régionale "Travail du grain" en PACA ?
Doter la Région PACA d'une politique industrielle intégrée forte associant l'amont et l'aval des filières agri/agro	Favoriser les collaborations entre les filières agro-agri et les PRIDES		Faire converger Grands Groupes et TPE vers un outil de veille commun
	Définir et mettre en œuvre un Contrat de Filière en faveur de la Compétitivité de l'Industrie Agro-Alimentaire régionale	Organiser des Etats généraux de l'IAA en PACA en associant l'amont de la filière Décloisonner et accélérer l'instruction des procédures d'aide au service des PME-TPE de l'IAA (notion de guicher unique)	Freins corporatistes éventuels à une approche du marché alimentaire de "la fourchette à la ferme" Mettre en place un dossier unique d'appui financier au niveau régional traitant globalement de la problématique de l'entreprise (Formation, FP, innovation, investissement...)

Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions	Points de blocage à lever
2. Enjeux de structuration		Développer les Fonds d'Investissements de Proximité (FIP) en mobilisant l'épargne de proximité sur des initiatives locales prometteuses	Taille critique du ou des fonds à réfléchir à l'échelle de la Région
		Etre moteur dans la mise en relation des cédants et repreneurs de l'IAA (extension de l'expérimentation de Provence Promotion au niveau régional)	RAS
		Refonder une gouvernance intégrée de la filière en y associant les fédérations professionnelles agri/agro, Centres de transfert, R&D, la Région et les services de l'Etat	Créer une gouvernance dotée de collèges équilibrés où Grands Groupes, PME/TPE et Etat collaborent...
	Développer les industries de 1ère transformation, stratégiques pour l'approvisionnement de l'Industrie agro-alimentaire (et de la foresterie)	Conforter le secteur coopératif, acteur majeur de la 1ère transformation et élément structurant du tissu économique régional	Développer le capital risque à destination du secteur coopératif -Cf. Région Rhône Alpes. Appuyer des expérimentations dans le champ de l'ESS.
		Identifier les ruptures dans la chaîne de la VA des IAA en Région PACA	Etendre et adapter le champ d'intervention du capital risque régional (durée retour sur investissement, rentabilité...)
		Prospecter les acteurs de la 1ère transformation non présents en Région PACA et répondant aux besoins de structuration ds filières identifiées.	Formatage d'une Offre de service et d'accueil d'investisseurs à l'échelle de la Région et mutualisant les besoins latents...

Principaux enjeux régionaux
3. Développement durable et économie verte

Recommandations

Piste d'actions

Points de blocage à lever

Améliorer l'efficacité et accroître l'indépendance énergétique des exploitations et des entreprises de l'agro-alimentaire Participer à la réduction des émissions de GES et à la lutte contre le changement climatique Appuyer le développement de nouveaux matériaux écologiques et plus largement, l'utilisation de matières premières régionales (concurrencées par des MP importées d'Europe pour des quesions de coûts mais au bilan carbone peu flatteur...) Accompagner le développement des circuits courts et de la vente directe		Etendre le champ d'application du Programme Agir+ en définissant des priorités et des objectifs par filière de production Mettre en place un Plan régional d'actions en faveur du développement de la filière méthanisation Développer des expérimentations à l'échelle de grands territoires pour favoriser la mutualisation de moyens pour favoriser la filière EnR Conditionner l'obtention des aides à l'installation à la certification environnementale de l'exploitation Poursuivre et amplifier le Plan de Performance Énergétique des Exploitations (PPE) Evaluer précisément l'offre potentielle en MP par bassin d'emploi (Cf étude DRAF) Renforcer la compétitivité de la filière régionale 1ère transformation (scierie) Mener des expérimentations dans les bassins producteurs (laine agneau, paille de lavande, chanvre...) et évaluer les retombées socio économiques Réorienter progressivement l'agriculture à forte VA du marché de "bouche" à des débouchés régionaux servant les intérêts d'une industrie de transformation mixant intérêts nutritionnels et santé Appuyer le développement et l'application d'essences forestières régionales spécifiques au secteur BTP Renforcer les relations partenariales avec la Grande Distribution pour développer le % présence de produits régionaux dans les rayons (Ex : chez Intermarché 20%) Favoriser le regroupement et la mise en valeur de gammes complètes de produits locaux (AMAP, marchés paysans...)	Articuler plan d'actions nationaux et dispositifs régionaux incitatifs Appuyer le plan d'actions avec un volet financier d'appui à l'investissement Capacité à réunir acteurs de la filière agri/agro et CT autour d'un projet commun (notamment sur la filière méthanisation, gourmande en investissements) Barrière à l'entrée de nouveaux entrants si investissements trop lourds ? (Cf prg AGIR) RAS Fédérer les ressources disponibles et stabiliser les prix d'achat de la MP (gérer antagonisme entre exploitation énergétique de la biomasse et valorisation plus noble de la MP). Cf projet EON Gardanne pour la filière Bois... Bien évaluer le potentiel du marché eu égard aux coûts de développement et de commercialisation. Capacité de fédération des acteurs de la filière Se positionner sur des marchés d'avenir à forte VA et marge permettant de proposer des prix d'achat de la MP compétitifs et répondant à leur cahier des charges Nécessité de R&D pour adapter la production d'essences locales aux besoins techniques de la filière (maison bois...) Equilibre du rapport de force GD/PME...

Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions	Points de blocage à lever
4. Enjeu social et sociétal			
Continuer à créer de l'emploi mieux qualifié et améliorer les conditions de travail	Former les salariés aux normes de sécurité, d'hygiène et de traçabilité du secteur	Faire le lien entre les outils régionaux d'appui aux PME/TPE (FRIAA, IFRIAA, CRITT...) et les besoins de recrutement des filières agri-agro	RAS
	Communiquer auprès du grand public pour améliorer l'image de la filière	Développer une politique touristique intégrant la visite de sites industriels emblématiques de l'IAA régionale. Sur les bassins d'emploi concentrant une majorité d'activités agro-alimentaires touchées par des mutations économiques (transformation lait, viande...), réaliser par anticipation des études GTEC Filière... ...Permettant de travailler l'employabilité des salariés et la transférabilité de leurs compétences	Intégrer au niveau régional, l'IAA comme facteur potentiel de développement touristique sur la Côte d'Azur. Inciter les Grands Groupes qui restructurent à participer activement à ces opérations à travers notamment leurs obligations de revitalisation (GTEC, financement ppts devpt TPE/PME, portage à l'export...)
	Apaiser la relation sociale dans le secteur IAA, traditionnellement plus tendue que dans le reste de l'industrie	Mener des actions de formation des représentants du personnel, Instances représentatives du personnel territoriales dans une perspective d'instauration d'un dialogue social, les associer au mode de gouvernance	Reconnaissance par la profession d'un renouvellement du dialogue social. Implication de salariés dans la réflexion autour de l'avenir de la filière...
	Répondre par la formation au besoin de développement des EnR dans les filières Agri/Agro	Estimer les besoins de recrutement liés au développement nécessaire des compétences IAA et secteur agricole	RAS
Développer une véritable gouvernance territoriale alimentaire à l'échelle de grands territoires	Développer une véritable stratégie de gestion du foncier agricole à l'échelle régionale Préserver l'agriculture dite "interstitielle" présente en milieu urbain pour rendre accessible sur la frange littorale une alimentation de qualité à faible empreinte carbone.	Doter l'EPFR PACA d'une vision stratégique et de prérogatives lui permettant d'acquérir, gérer et céder le foncier agricole Organiser une logistique urbaine de proximité Anticiper l'évolution du e-commerce IAA et ses modes de livraison	Décliner cette vision régionale en l'appliquant à l'échelle des COTEF A intégrer de manière systématique dans les nouveaux schémas de planification territoriale des agglomérations ou futures métropoles (SCOT, PLU, ...)

Secteurs Transport et Logistique

3.16. Rappel : La filière Transport et Logistique en région PACA

Le transport et la logistique s'articulent autour de deux familles de demandes :

- La logistique endogène : au service des activités de production industrielle, consommation locale et régionale. Elle est étroitement liée à la démographie, à l'urbanisation et à la structure du territoire (métropolisation, polarisation ou dispersion).
- La logistique exogène : se fonde sur des besoins externes et se traduit par des flux principalement exportés de PACA vers d'autres territoires. Le secteur est très dépendant de l'activité économique et de l'état du commerce tant français qu'europpéen ou mondial.

La zone logistique de PACA rattachée à l'axe rhodanien est un des plus importants territoires de la logistique de la grande distribution en France et reste le principal pôle méridional. La région PACA est d'abord une région de consommation, son économie étant dominée par les services et les activités commerciales et présentesielles. Ceci n'est pas neutre en matière de transport (déséquilibre des flux qui participe à une faible productivité du secteur) et de logistique (une grande partie du pilotage de la supply chain se fait hors région).

Le transport routier de marchandises est le mode le plus utilisé (84% de la part modale) car très compétitif du fait de ses performances (qualité de services et prix) et de sa capacité d'adaptation. Il concentre plus de la moitié des établissements de la filière régionale et 77% des entreprises. Le transport maritime de marchandises avec le port de Marseille n'a pas jusqu'à aujourd'hui pris part véritablement à la formidable croissance des échanges au travers du conteneur (il est généralement considéré que 100 000 conteneurs représentent de l'ordre de 1500 emplois), même s'il est le 2^{ème} mode en volume, il ne représente que 9% de la part modale. Le transport ferroviaire de marchandises connaît une érosion du trafic observée avant la crise, sa part modale ne s'élevant qu'à 6%. Cependant, des perspectives de croissance existent à travers le transport combiné rail-route, mais elles sont liées aux projets d'extension des terminaux conteneurs du GPMM. Le trafic aérien de fret régional est en augmentation (+15% en volume, 76 800 tonnes pour Marseille (premier aéroport fret de province) en 2010) alors que fret postal décline (-16%, 10 100 tonnes). Enfin, le transport par voie fluviale de marchandises est le mode le plus sous exploité (1% de la part modale), du fait d'un manque d'interconnexion des réseaux fluviaux entre eux.

La filière transport de marchandises est un marché atomisé qui regroupe près de 3500 établissements en 2010 (3^{ème} région avec 9% du nombre d'établissements et des emplois nationaux). Du fait de la part importante occupée par le transport routier, plus de la moitié des entreprises sont tenues par des artisans et plus d'un quart sont des TPE et PME et filiales de grands groupes sont minoritaires avec seulement 15% des établissements. Ces entreprises sont concentrées géographiquement sur les Bouches du Rhône et les Alpes-Maritimes qui regroupent 70% des établissements.

L'ensemble des activités logistiques qui s'exerce dans les transports, dans les plates-formes, dans l'industrie et le commerce intéresse environ 100 000 emplois, soit 8,2% des emplois régionaux dont 3,6% dans l'activité de transport en 2010. Ce secteur crée des emplois : une évolution de +2,4% entre 2010 et 2011. La part de l'intérim a toujours été importante dans la filière (22%), elle est régionalement plus de 4 fois supérieure à la moyenne observée dans l'ensemble des secteurs.

Enfin, la desserte territoriale peut progresser : les besoins en transport sont connus et les infrastructures sont insuffisantes et l'intermodalité reste trop peu développée.

3.17. Les grands enjeux des mutations économiques du secteur et les pronostics sur l'emploi

La logistique est de plus en plus proche du process industriel. Elle est un élément déterminant de l'attractivité d'un territoire (pour que les entreprises viennent) et de compétitivité (pour que les entreprises restent). Cela suppose des relations étroites entre industriels et logisticiens dans un contexte de nécessaire enrichissement des prestations logistiques, pour développer davantage de valeur ajoutée.

En PACA, le secteur se heurte à une double problématique : la disponibilité du foncier et son coût et la spécialisation de certains secteurs (prédominance en terme de localisation de la fonction logistique dans les BdR et dépendance au mode routier du département des Alpes Maritimes (le 06 offrant peu de réserves foncières pour la fonction logistique contrairement à la zone de Saint Martin de Crau qui développe beaucoup de surfaces logistiques) avec un manque de réactivité dans l'attribution des autorisations, et la difficulté à « financer » ses processus innovants (innovation organisationnelle et recyclage de l'innovation technologique développée dans les industries traditionnelles).

La logistique est d'abord une question de flux, fortement structurés (émanant des industriels, des professionnels de la logistique) ou moins structurés (les artisans et les commerçants) :

- Des flux de marchandises : ce qui renvoie à des questions de localisation des entrepôts, d'infrastructures de transports.
- Des flux de personnes : ce qui renvoie à la localisation des zones logistiques par rapport aux bassins de vie et d'emplois, leur accessibilité y compris en dehors des horaires habituels de travail, à la formation initiale et continue des travailleurs.
- Des flux d'informations : ce qui renvoie au financement de l'innovation et de son déploiement en la matière ainsi qu'à l'adaptation des salariés à ces nouvelles technologies.

Le secteur est fortement créateur d'emplois en région et pourrait même devenir le premier secteur créateur d'emplois en 2015 derrière les services à la personne, mais il est caractérisé par un certain « malaise social » : des emplois de manutentionnaire très contraignants physiquement, des conditions et horaires de travail difficiles rendant l'articulation entre vie professionnelle et vie privée difficile, un déficit d'image et des perspectives d'évolution professionnelle perçues comme limitées, des tensions sur le recrutement. La profession a tendance à se féminiser et permet d'offrir – en nombre limité toutefois – de réelles perspectives de carrières tout en jouant le rôle « d'intégrateur », dans le monde du travail, pour de nombreux jeunes disposant de peu (voire pas du tout) de qualifications professionnelles initiales.

Les chantiers de mécanisation de plateformes logistiques, l'introduction de nouvelles technologies dans les bases (la reconnaissance vocale, par exemple) permettent le développement de compétences nouvelles basées sur la maîtrise des flux d'informations. Mais elles conduisent également à la précarisation de l'emploi dans le secteur (recours augmenté à l'intérim dans un contexte de forte variabilité de l'activité) et à la perte de la valeur ajoutée du métier de préparateur, notamment.

Des initiatives de GTEC des emplois et des compétences existent sur le territoire, de même que des groupements d'employeurs et des programmes de déplacements concertés. Une tradition logistique existe en région PACA, et un catalogue de formations dans le domaine de la logistique impressionnant est disponible, allant jusqu'au doctorat.

La région doit relever plusieurs défis, enjeux identifiés ci-après :

- **Réinsuffler une nouvelle dynamique au Port Marseille-Fos** : l'enjeu de la filière est de reconquérir le trafic de conteneur alors que l'activité du port est dépendante des industriels (filiales pétrochimie et métallurgie toutes deux challengers économiquement, financièrement et concurrentiellement). GPMM doit tirer parti de sa position nodale au niveau européen en s'appuyant sur sa multi modalité complète et sa topographie péri-portuaire complète.
- **La logistique : un levier au service d'un renouveau industriel** : la maîtrise des flux d'information est un enjeu majeur de développement de la logistique. Pour cela, la logistique en PACA doit se donner les moyens : d'une vision prospective, d'une vision globale de la logistique de la région, d'un schéma logistique régional, d'une gouvernance.
- **Valoriser l'atout multimodal** : déterminant pour l'implantation des entreprises logistiques, mais dépendant de la massification du trafic (nécessite investissements lourds et spécifiques).
- **Optimiser les localisations logistiques** : la stratégie de commercialisation des zones logistiques en développement doit prendre en compte le choix des prestataires, le type de marchandises compatibles avec le transport combiné.
- **Préparer la ville de demain à la logistique urbaine** : problématique nouvelle dans les documents d'urbanisme qu'il faut davantage prendre en compte dans l'aménagement du territoire (notamment développement du e-commerce...).

Nous pouvons les regrouper en trois points :

1. **Accompagner la transformation** de la filière : développement du transport multimodal en massifiant les flux et prise en compte de la logistique urbaine dans les documents d'urbanisme.
2. Inciter à un développement concerté et « grenelle compatible » : **faire monter l'exigence environnementale** de façon à développer des modes transports adaptés aux nouvelles exigences environnementales, sociales et économiques.
3. **Développer l'adaptation des compétences** aux nouveaux besoins et aux nouveaux métiers et **améliorer les conditions de travail** pour que ce secteur fortement employeur soit attractif.

3.18. L'influence de la composante climatique sur les enjeux d'évolution de la filière

Dans notre région, les émissions du secteur des transports sont un peu au-dessus de la moyenne nationale (2,5 tonnes équivalent CO₂ contre 2,2) et sont en augmentation. 21% des émissions de gaz à effet de serre sont dus aux transports routiers.

Les enjeux du développement durable et de la logistique urbaine reposent sur un enjeu d'aménagement du territoire et de réduction des GES. Cela devra passer par :

- Un réinvestissement de la ville (articulation commerce/logistique).
- Le développement de l'inter et multi modalité.
- L'optimisation de la localisation des plateformes.

Les objectifs fixés par les Grenelles I et II ne seront pas atteints en 2012 dans le domaine des transports et de la logistique. La région PACA doit se demander si ses infrastructures sont prêtes pour développer les transports de fret massifiés et le feroutage (de nombreux projets inscrits au CPER 2007/2013 réalisés ou en cours de réalisation vont dans ce sens, notamment terminaux conteneurs à Fos et accès ferroviaires des zones portuaires du GPMM).

La diminution des GES sera l'un des objectifs prioritaires de l'Union européenne pour 2013 qui veut en faire « l'Année de l'Air » (durcissement des lois dans le domaine de la qualité de l'air). La France, mauvais élève, s'est fixée pour objectif de diminuer de 30% les particules de l'air d'ici à 2015.

La réforme portuaire du 4 juillet 2008 promeut la logistique intermodale, mais cela implique de lourds investissements en termes d'infrastructures.

Dans le secteur des transports de voyageurs, la croissance a été forte sur la période récente. Le fonctionnement de ce secteur est principalement une économie de l'offre, autour notamment des projets de TCSP des agglomérations et le développement de l'offre TER.

Certains scénarios à moyen ou long terme commencent à intégrer des hypothèses globales de restriction de la mobilité, et il est admis que le secteur des transports est l'un de ceux qui sera le plus impacté par les mesures d'adaptation et d'atténuation. La croissance des transports collectifs à moyen terme reste donc forte, dans la ligne d'un report modal de l'individuel vers le collectif qui resterait élevée, dans la mesure où les collectivités et les opérateurs viseraient à améliorer la qualité de service (sites propres, bus à haut niveau de service, réseaux de tramways urbains étendus...) et dans le cadre d'une densification et d'un cadencement accru du TER, notamment sur des liaisons alternatives, vers les arrière pays des agglomérations ou inter-pôles rurbains. La principale contrainte restera le financement à anticiper (amélioration du réseau, coût pour les usagers).

A plus long terme, les pratiques de mobilité pourraient être accompagnées par des projets de recentrage des pôles d'attraction, en mettant en avant des organisations urbaines où l'échelle de proximité permet la réduction significative des besoins de transport motorisé.

3.19. Les préconisations pour une adaptation de la filière transport / logistique aux enjeux climatiques et développement durable majeurs en région

Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions
1. Enjeu de développement Positionner la logistique comme partenaire de l'industrie	Capter la valeur ajoutée des activités de logistiques sur les territoires : devenir un territoire d'assemblage et non pas seulement de passage	Priorisation des sujets (arbitrage taux d'emploi/activité)	
	Valoriser et développer l'atout multimodal	Maîtriser les flux d'information pour une meilleure vision globale et prospective: aider l'ORT PACA sur cette veille informationnelle	Financer un service veille informationnelle à l'ORT PACA
		Améliorer l'accessibilité aux divers modes de transport: développement de plateforme multimodale (type Mourepiane)	
		Améliorer la visibilité à moyen terme sur les niveaux d'activités	Création d'un outil de veille et de prospective
		Lever le voile sur la réalité du niveau des coûts du transport combiné	financer ou co financer des études techniques

Données sectorielles issues du diagnostic

2. Enjeu de structuration

Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions
Optimiser les localisations logistiques: recherche de complémentarité entre zones, optimisation de l'existant, articulation des zones avec les équipements multimodaux,	Accompagner l'évolution des organisations logistiques	Favoriser les expérimentations interfilières	Choisir une interfilière et un territoire afin de mener une expérimentation d'enrichissement de l'offre via la logistique
		Innover en matière de gouvernance territoriale	Création d'un espace de dialogue avec un "espace projet" qui dépasse les frontières administratives : concerter, coordonner, informer et communiquer
Massifier les flux en captant les flux des consommations interrégionaux et internationaux	Prendre en compte la pluralité des flux et les problématiques de la logistique urbaine	Intégrer le e-commerce dans les schémas logistiques	favoriser l'émersion d'un pôle d'excellence de logistique urbaine en région
			Intégrer davantage la logistique urbaine dans les documents d'urbanisme
			Mise en place d'un Schéma logistique régional intégrant également les flux sortants (déchets)

Données sectorielles issues du diagnostic

3. Développement durable et économie verte

Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions
3ème région de France la plus émettrice de GES du fait d'un réseau routier parmi les plus chargé de la métropole avec 30 t/100 km	Inciter au développement concerté et "grenelle compatible"	Favoriser le report modal	Recenser et diagnostiquer les infrastructures pour voir si elles sont prêtes pour développer les transports de fret massifiés (transport combiné, autoroutes ferroviaires, autoroutes de la mer)
ce qui pose des questions à la fois d'un point de vue environnemental (qualité de l'air, santé publique) et d'attractivité de certains territoires régionaux.	Limiter la dépendance et la vulnérabilité régionale à l'énergie pétrole Atténuer l'impact du dernier kilomètre (logistique urbaine)	Contribuer à limiter les besoins de déplacement en favorisant une meilleure proximité fonctionnelle Intégrer les problématiques de la logistique dans les politiques d'aménagement	Projets de ZAC : favoriser la mixité (logements / commerces / activités) Créer une concertation sur le transport durable. Diffusion des bilans d'initiative et des bonnes pratiques Repérer les emplacements disponible et adaptés et les réserver dans les documents d'urbanismes

Données sectorielles issues du diagnostic

4. Enjeu emploi et compétences, conditions de travail

Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions
Disposer de compétences plus qualifiées (gestion des flux d'informations) pour accompagner la création de valeur ajoutée	Diminuer les tensions sur le recrutement en faisant sauter "le plafond de verre" qui ralentit le développement d'emplois plus qualifiés	Favoriser l'inter filières logistique, technologies de l'information	Recenser et évaluer les initiatives communes des PRIDES et pôle de compétitivité sur le sujet Développer la formation professionnelle continue "de site"

Secteur Tourisme

3.20. Rappel : La filière en région PACA

La Région PACA est à ce jour positionnée parmi les régions européennes leaders (diagnostic SRDT diagnostic 2011) : Elle demeure la 1^{ère} région pour l'accueil de touristes français (27 millions / an) mais le niveau de fréquentation connu il y a dix ans (237 millions de nuitées en 2001) n'a jamais été retrouvé. Avec 7 millions de touristes étrangers accueillis chaque année, Provence-Alpes-Côte d'Azur a une fréquentation internationale comparable à celle de pays européens à part entière mais elle ne bénéficie pas d'une progression régulière du nombre de touristes accueillis. A la fréquentation de tourisme « marchand » se rajoute celle du tourisme familial (séjours chez la famille ou les amis), qui représentait en 2005-2006 32% des dépenses touristiques totales (Acadie 2010).

On retrouve en région PACA l'ensemble de la chaîne de valeur : les activités dites réceptives, mais également les activités situées en amont (tour-opérateurs et agences de voyage non réceptives, concepteurs des supports high-tech de produits et services touristiques, etc...).

Le secteur du tourisme ne se résume cependant pas à l'accueil des touristes via les agences réceptives, les organismes locaux de tourisme et les prestations d'hébergement. La région PACA dispose aujourd'hui d'un tissu d'entreprises également leaders dans leurs secteurs : tour operating, assurances liées aux prestations de voyage : , transport, fonction support des tours opérateurs et agences de voyages, innovation technologiques et innovation d'offre de service . Leur activité n'est pas systématiquement ni nécessairement entièrement connectée au marché de l'accueil et de l'hébergement des touristes en PACA.

S'appuyant sur une exceptionnelle richesse et diversité de contexte (notamment géographique et patrimoniale), les acteurs économiques semblent privilégier aujourd'hui tout à la fois une offre touristique « de masse » et une offre de « niches » pour toucher une large palette de publics. De nombreux programmes de rénovation ont été entrepris pour une « montée en gamme », en particulier dans les deux départements les plus touristiques, cependant, cette montée en gamme s'accompagne d'une faiblesse du foncier disponible à un coût raisonnable pour la création de nouveaux établissements à quelques exceptions près. Cette problématique foncière, couplée en période de crise à un recul de l'investissement touristique pourrait fragiliser l'ensemble de la filière de l'accueil touristique en PACA alors que le renouvellement et le développement de l'infrastructure touristique sont des conditions essentielles du maintien de l'avantage concurrentiel de la région.

La filière est caractérisée par son émiettement : parmi les entreprises du secteur 44% d'entre elles n'ont aucun salarié et 49 % en ont moins de 10. Ce tissu économique semble en première lecture dynamique, le nombre de création d'entreprises étant largement supérieur à celui des défaillances mais ces résultats s'expliquent depuis quelques années par l'arrivée du statut d'auto-entrepreneur, un segment de l'économie touristique fragile et peu pourvoyeurs d'investissements (au moins à court terme). L'importance des TPE PME dans l'économie touristique et le développement de l'auto-entrepreneuriat rendent naturellement complexe la régulation du secteur pour les acteurs publics... comme pour les acteurs privés. Concrètement, on trouve au niveau national comme au niveau régional une pluralité de représentations syndicales employeurs et professionnelles. A ce jour, on compte six clusters labellisés PRIDES dont l'objectif ou les démarches R&D concernent la filière tourisme, marquant parallèlement à la fragmentation et à la concurrence constatées plus haut, un éparpillement des efforts R&D : Carac'Terres, Events, Arts de vivre, Patrimoines & Cultures, Grande Plaisance, SCS.

PACA est la 2^{ème} région de France en termes d'emplois touristiques et compte environ 110 500 emplois salariés, en moyenne annuelle, liés à la fréquentation touristique soit près de 7,3% de l'emploi salarié régional (contre 4.4% au plan national). Les travaux conduits par l'INSEE mettent en évidence jusqu'à **152 000 emplois liés au tourisme** au plus haut de la saison (hypothèse haute), près de 82 000 en basse saison. Les activités dépendant exclusivement du tourisme représentent 45000 emplois salariés au plus fort de la saison (essentiellement dans les activités

d'hébergement) et plus de 20 000 emplois dans les commerces, super et hypermarchés de la région (17 % des emplois de ces activités ou encore 1 emploi sur 6 serait lié au tourisme dans cette branche d'activité.

Malgré une fréquentation relativement étalée sur l'année dans la région compte tenu de la diversité de l'offre et des efforts réalisés pour attirer les touristes en toute saison, les effectifs salariés dans les activités du tourisme sont encore soumis à des fluctuations saisonnières.

La filière touristique est créatrice d'emplois et permet également d'insérer des populations en difficulté et notamment les jeunes. Mais ce secteur se distingue par des contrats souvent précaires et des conditions de travail difficiles, ce qui explique une rotation importante des effectifs : beaucoup de turn-over, de CDD, de temps partiel, des salaires plus faibles que la moyenne, une faible exigence en termes de diplômes et d'expérience. La volonté de professionnalisation du secteur posera la question des conditions de travail, de la rémunération et des possibilités de carrière

L'offre de formation recherche existante est aujourd'hui d'une bonne diversité, correspondant à la pluralité des activités touristiques. A ce stade cependant, il n'existe pas d'acteur fédérateur, équivalent de l'IRFEDD, dont le positionnement permet à la Région de contribuer directement et de façon transversale à l'orientation d'une partie de l'offre :

- o régulation de l'offre de formation régionale dans ce secteur, l'incubation de nouvelles formations et la formation de formateurs ;
- o organisation d'une veille documentaire et stratégique, objectivation du travail d'orientation, et diffusion des connaissances à un public large.
- o réalisation d'actions de formation professionnelle continue et d'apprentissage, notamment par convention avec d'autres opérateurs, au profit des jeunes, des demandeurs d'emploi ou salariés, et relevant de différentes voies de formation dont l'alternance notamment par la voie de l'apprentissage.

3.21. Les grands enjeux des mutations économiques du secteur et les pronostics sur l'emploi

Le e-tourisme, c'est-à-dire l'information touristique et l'accès à des prestations de service touristiques via l'internet accessible sur PC (réservation, échanges de points de vue, investigation des lieux avant leur visite, etc...) répond le plus souvent aux besoins du touriste en amont et en aval de son voyage. Ce e-tourisme a considérablement fait évoluer l'économie du secteur dans la mesure où il a contribué à faire du client un « expert profane » de la production et de la distribution du voyage.

Dans ce contexte, l'économie touristique est impactée :

- en amont de la prestation touristique proprement dite, dans la mesure où la capacité à concevoir et produire des outils applicatifs peut donner un avantage comparatif déterminant
- au cœur de la prestation touristique, via l'intégration de ces nouvelles technologies dans les prestations proprement dites

L'innovation technologique constitue un axe « classique » d'innovation et de modernisation de l'ensemble des segments de la chaîne de valeur : Interactivité, nomadisme, sophistication des modes de paiement, diffusion permanente d'information et des innovations technologiques elles-mêmes, ont des effets directs sur l'offre de produits touristiques, mais également sur les métiers et compétences des professionnels du tourisme, les outils TIC.

Les défis et enjeux que doit relever la filière dans la région peuvent se regrouper ainsi :

1. Donner plus **de lisibilité** et un **sens** au développement touristique, au-delà de la diversité constatée, et l'intérêt des stratégies de **marque et labels**
2. **Développer** de l'offre touristique dans les « **interstices** » de l'offre existante pour compléter et densifier la palette de prestations offertes à l'échelle régionale
3. Coordonner les initiatives, suivre les essaimages au profit des entreprises et des touristes
4. Mieux articuler la recherche, le territoire et le développement de l'offre touristique
5. Réguler l'offre de formation sur le secteur en région

3.22. L'influence de la composante climatique sur les enjeux d'évolution de la filière

Le développement de l'activité touristique est susceptible d'avoir des effets directs sur la biodiversité du fait :

- des investissements en infrastructures touristiques. Par exemple l'occupation de l'espace généré par les nouvelles infrastructures touristiques
- des prestations associées aux infrastructures. Par exemple l'usage de canons à neige
- de la présence même des touristes

De plus, les demandes exprimées de façon croissante par les clients en faveur d'un tourisme de bien-être ou de nature, la recherche d'authenticité et d'autonomie, ... conduisent au développement d'offres et prestations à proximité voire dans des zones riches en biodiversité : activités balnéaires et nautiques, ski, la randonnée, observation de la nature, implantation d'hébergement et de restauration sur les parcours ... Dans ce contexte, certains prestataires (tours opérateurs, agences réceptives) conçoivent des packages permettant tout à la fois l'immersion dans la nature et le respect des zones fragiles. Il est cependant difficile de garantir une vigilance constante et favorable à la biodiversité dans la cadre de l'offre touristique, L'exemple du tourisme littoral est ici symptomatique dans la mesure où il n'est pas « *aisé de discriminer la part de tourisme " immobilier " (et le manque d'anneaux de ports de plaisance) avec celle d'un tourisme associé à la biodiversité marine et aux espaces préservés (qui doit " presque " tout à la loi littoral)* ». Compte tenu de l'évolution de la législation et des exigences clients, l'adaptation de l'offre aux enjeux du développement durable (environnement et éthique d'entreprise) se dessine progressivement comme une priorité pour l'ensemble des acteurs de la filière en PACA. Elle est de plus en plus fréquemment prise en compte dès les cahiers des charges des événements, dès les appels à projets, ou dès la conception des produits.

Pour l'instant, les conditions touristiques estivales sont dans l'ensemble peu affectées sur les zones littorales, si ce n'est via la perception qu'en ont les touristes. Le contexte hivernal est plus sensible aux effets du changement climatique, en lien avec les problèmes de fiabilité d'enneigement des stations de moyenne montagne. A l'horizon 2030, les effets du changement climatique seront contrastés entre les zones littorales et les zones de montagne. Dans les Alpes du Sud, la disparition de l'enneigement dans les stations de ski va fortement fragiliser le modèle

économique du tourisme de montagne, déjà fragilisé par la structure de l'emploi saisonnier. Sur le littoral, les conditions de température pourraient rester relativement favorables.

Plusieurs points de vigilances appellent ici des réponses innovantes :

- o En lien avec le besoin de préservation de la biodiversité : Le risques de sur-fréquentation de certains domaines, notamment les sites naturels. (ex : Arles, l'inscription au patrimoine mondial s'est traduite par une augmentation de 25% de fréquentation), et donc le besoin de mieux communiquer sur la préservation, de renforcer les synergies avec les gestionnaires des structures.
- o En lien avec le besoin (et les difficultés constatées) d'investissement du secteur : La rénovation des locaux et des infrastructures touristiques, dans le respect des obligations légales et des attentes des consommateurs en matière de préservation du territoire.
- o En lien avec la disparition de l'enneigement dans les Alpes du Sud, la nécessité de diversifier le modèle économique de ces territoires.
- o L'intégration des besoins des personnes handicapées. Les investissements sont importants, même s'ils génèrent des externalités positives.

3.23. Les préconisations pour une adaptation du secteur aux enjeux climatiques et développement durable majeurs en région

Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions
1. Enjeux de développement			
Etre compétitif dans une concurrence touristique mondialisée	Conserver et accroître l'attractivité touristique de la région PACA en facilitant la rénovation des infrastructures et des locaux touristiques		Conduire des réflexions sur la position et le rôle des places méditerranéennes et de PACA dans le tourisme mondial
S'adapter aux nouveaux modes de consommation de l'offre touristique hérités des années de crise	Permettre un accès de tous à l'offre touristique régionale	Appui au développement de l'offre touristique dans les interstices de l'offre existante pour compléter et densifier la palette des prestations offertes	Développer des initiatives autour de thématiques : tourisme famille et jeunes, affaire et grand public, industrie et patrimoine
	Promouvoir les interfilières tourisme / santé et tourisme / écotechnologies	Développer le tourisme intersaison pour garantir un niveau minimum d'activité	
S'ouvrir aux nouvelles tendances et aux évolutions technologiques majeures de nature à transformer le marché du tourisme	faciliter l'accès à l'innovation et aux financements en matière d'innovation touristique dans la région	identifier ou créer des dispositifs de financement permettant notamment l'essaimage des innovations touristiques ou la participation à des investissements stratégiques	déployer un fond d'amorçage ou d'ingénierie dédié aux projets innovants permettant de mobiliser des ressources d'expertise et d'accompagnement
			promouvoir des dispositifs connexes dédiés à l'innovation (ex : activités nouvelles et nouvelles compétences)
		Valoriser l'innovation auprès des professionnels du tourisme	organisation de RDV thématiques autour de l'innovation touristique, relance du prix régional de l'innovation touristique

Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions
2. Enjeu de structuration			
Structuration et organisation des acteurs pour sortir de la fragmentation désordonnée qui caractérise le secteur	Coordonner l'action des clusters et PRIDES et limiter la concurrence entre acteurs et secteurs d'activité touristique	Définition d'orientations en matière de régulation dans les documents stratégiques régionaux	Développement de projets collaboratifs entre PRIDES, entre "pôles touristiques régionaux", entre domaines touristiques
		Favoriser la coordination et le travail en commun des différents acteurs de la chaîne de production du tourisme	Développement de partenariats institutionnels pour développer des outils collectifs
Coordination voire mutualisation de la R&D pour suivre les évolutions technologiques et les tendances du secteur	Appuyer la structuration d'une R&D coordonnée et pour partie mutualisée dans la région	Poursuivre la mise en place d'un pôle d'excellence régional de formation et de recherche en tourisme	Cibler une partie des travaux du pôle sur la problématique m-tourisme, et identifier les composantes m-tourisme d'une université régionale du tourisme (ou d'un réseau des formations du tourisme)
		Rendre lisible l'action coordonnée et mutualisée des acteurs économiques du secteur sur ce segment	Créer un événement mondial (congrès) afin d'être identifié comme « le carrefour visible » et de se positionner comme « the place to be »
Structuration de l'offre entre tourisme de masse et tourisme de niche	Un besoin de plus grande cohérence de l'offre touristique régionale pour donner lisibilité et sens	Stratégie coordonnée et concertée de marques et de labels	

Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions
3. Développement durable et économie verte			
Anticiper et limiter les impacts du développement de l'offre et de la consommation "touristique" sur la biodiversité	Préserver les grands équilibres "sociétaux" dans les territoires de la région fortement concernés par les activités touristiques	Réguler la fréquentation de certains sites particulièrement exposés	Communiquer sur la nécessité de préserver le patrimoine culturel et naturel de la région, créer une "route" de la biodiversité régionale
Anticiper les effets de la disparition probable de l'enneigement dans les Alpes du Sud	Anticiper (et gérer) les probables conflits d'usage de l'eau dans la région	Renforcer les synergies entre les différents gestionnaires de structures	
S'adapter à l'évolution des attentes et des modes de consommation des touristes	Anticiper et gérer les conséquences humaines et économiques sur les territoires de montagne concernés	Accompagner la diversification du modèle de développement économique vers plus d'économie productive. Développer une politique de marque.	Développer la filière bois. Encourager le tourisme rural d'intersaison.
	Permettre le développement et l'accès à un tourisme "vert" ou "de bien-être" dans la région		
Utiliser les nouvelles technologies pour limiter l'impact du changement climatique sur l'évolution de l'offre et de la fréquentation touristique	S'appuyer sur le m-tourisme pour faire décroître les externalités négatives liées à la promotion de l'offre touristique	Réduire le volume de production de guides papiers Expérimenter dans une logique inter-filière l'apport des technologies mobiles sur l'anticipation et la gestion des externalités négatives	Inciter la production de guide exclusivement en ligne <u>et</u> sur application mobile Définir un ou plusieurs territoires d'expérimentation sur le modèle PACA Lab
	Anticiper les effets du m-tourisme dans l'appréciation portée sur le respect des enjeux RSE des sites et établissements touristiques	Utiliser les outils du m-tourisme pour promouvoir le tourisme durable	Mettre en place un flash code sur les lieux labellisé tourisme durable, facilitant l'interaction individu/territoire/ réseaux sociaux

Données sectorielles issues du diagnostic	Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions
4. Enjeu social et sociétal			
Anticiper les besoins de professionnalisation des acteurs	Le développement de l'auto entrepreneuriat dans la région va entraîner des besoins accrus de soutien aux créations d'entreprises et de sécurisation des parcours professionnels	Observer et cartographier les besoins de formation	Mobiliser les outils régionaux d'observation de l'emploi et des compétences
		Construire avec les professionnels du tourisme une offre de formation adaptée	Identifier des parcours types de professionnalisation, ajuster le contenu de l'offre de formation organisation d'une veille documentaire et stratégique sur les formations, objectivation des dispositifs d'orientation professionnelle et formation, diffusion des connaissances disponibles à un public large
	faire émerger un acteur fédérateur de la formation dont le positionnement permette à la Région de contribuer directement et de façon transversale à l'orientation de l'offre de formation	promouvoir avec les professionnels du tourisme des dispositifs de formation adaptés	favoriser l'apprentissage et l'alternance
Anticiper les problématiques d'inégalité d'accès aux nouvelles technologies en matière d'offre touristique	Connaissance et maîtrise par les acteurs régionaux des outils issus des nouvelles technologies : des besoins d'adaptation du contenu de l'offre de formation initiale et de formation continue pour la région	Identifier les zones grises et blanches de couverture en offre touristique promues via mobile	En lien avec les professionnels du secteur, recensement des zones non ou peu couvertes, via les observatoires économiques, puis aides économiques ciblées
		Garantir la prise en compte des situations de handicap	Aménagements utilisables par tous (signalétique, plans inclinés...), mettre en place des actions ciblées d'accès au m-tourisme des publics handicapés (notamment déficients visuels)
Améliorer la régulation du marché du travail	Favoriser un dialogue social territorial serein permettant d'améliorer les conditions de travail des salariés pendant la saison et en intersaison	Capitaliser sur les expériences déjà existantes : les améliorer et les dupliquer si cela est adapté	Grouperements d'employeurs, Institutions représentatives du personnel de site ou de territoires, en lien avec les branches professionnelles

Secteur Energie

3.24. Rappel : La filière en région PACA

Le marché interne régional offre de véritables perspectives de marché pour les filières ENR : la région, peu productrice d'énergie doit faire face à une consommation croissante et affiche une dépendance énergétique forte, aggravée par une consommation d'électricité régionale ayant progressé d'environ 40% en 15 ans.

Cette consommation est liée à trois catégories d'activités :

- L'industrie, une demande encadrée par la réglementation mais très flexible : 4,3 Mtep
- Le secteur des transports (et notamment le fret routier) : 3,9 Mtep
- Le bâtiment résidentiel dont le marché est fondé sur une logique incitative (relativement fluctuante pour la France) et une conscience individuelle écologique : 3,9 Mtep

La croissance de la consommation énergétique pose également la question des limites capacitaires du réseau électrique régional, notamment pour la partie Est. Les départements des Alpes Maritimes et du Var sont particulièrement exposés à ce risque. La maîtrise de la consommation constitue un premier axe de réponse. Le développement d'une production locale d'énergies via les filières d'énergies renouvelables (solaire, biomasse, éolien, géothermie, hydraulique) constitue un deuxième axe.

Pour faire face à ces difficultés, la région possède de nombreux atouts, comme la grande capacité de stockage de l'eau pour la production hydraulique ou encore le potentiel en énergie solaire, éolienne et bois-énergie non valorisé actuellement dans la région. Mais la région PACA est exposée à de nombreuses menaces. En particulier, la diminution de la capacité des lignes de transport en période estivale due à la hausse de la demande d'énergie des différents secteurs d'activité et/ou agent économique (ménages, agriculture, industrie, tourisme). Cela entraîne de plus en plus fréquemment des restrictions d'usage de l'eau et une baisse du potentiel de production hydroélectrique et par conséquent des problèmes de refroidissement des centrales thermiques.

Les activités implantées en région PACA se répartissent selon les domaines d'activités suivants :

- Entreprises de production, d'approvisionnement, de transport, de stockage, de distribution et de commercialisation
- Les équipementiers
- L'installation, la maintenance et l'exploitation de systèmes énergétique
- Les bureaux d'études, de conseils et d'ingénierie
- La région dispose de 16 centres de recherche et développement et de nombreux laboratoires publics.

Avec plus de 51 000 emplois et plus de 10 000 entreprises, le poids de cette filière est stratégique pour la région. La région PACA est forte de nombreuses formations qu'elles soient initiales ou continues. Ainsi l'offre de formations initiales est abondante et couvre l'ensemble des domaines de l'énergie. Afin d'assurer ces formations initiales et continues plusieurs centres de formation sont présents sur la région : GRETA, l'AFPA, INSTN.

3.25. Les grands enjeux des mutations économiques du secteur et les pronostics sur l'emploi

Trois phénomènes doivent être pris en compte :

- la libéralisation du marché de l'électricité (loi NOME) qui sera potentiellement défavorable à la Région, dans la mesure où elle se situe en bout de réseau, avec ses difficultés de sécurisation,
- le démantèlement progressif d'ERDF et de GRDF, qui pourrait aboutir à la réduction des effectifs et à la baisse de qualité du service.
- la croissance du prix de l'électricité est inévitable à moyen terme, notamment du fait de la fragilité du réseau.

Ces éléments sont de nature à renforcer la fragilité du territoire.

La région possède des atouts naturels importants pour le développement de filières énergies renouvelables (PV, Bois-énergie, énergies marines) et montre une grande diversité de sites de d'expérimentation et de développement : l'Europôle de l'Arbois, les deux OIN (Euroméditerranée avec son extension éco-cité et l'Ecovallée de la plaine de Var), la Vallée des énergies nouvelles le long de la Durance...

La région PACA dispose également d'autres atouts qui lui permettent de se placer en tant que pôle important au niveau national et européen.

A contrario des critères « hors-sol » de croissance économique de nombreuses activités, les filières énergétiques s'appuient sur des ressources directement puisées sur le territoire, garantissant une installation durable.

3.26. L'influence de la composante climatique sur les enjeux d'évolution de la filière

La forte dépendance vis-à-vis des centrales nucléaires de Rhône Alpes est un facteur de menace supplémentaire dans la mesure où l'élévation des températures et le conflit d'usage sur l'eau pourraient rendre le refroidissement des centrales plus difficile en période estivale.

Concernant l'équipement de la région en centrales thermiques, les plus anciennes centrales à charbon seront amenées à fermer avant fin 2015, date au-delà de laquelle elles ne respecteront plus les normes d'émissions atmosphériques. Le nouveau propriétaire allemand E.O.N. de la centrale thermique de Gardanne (ex SNET) a décidé l'arrêt des investissements sur le groupe existant ainsi que l'abandon du projet de chaudière cycles combinés gaz, notamment pour des raisons de flexibilité de l'approvisionnement gazier. Toutefois, il est précisé par EON et l'Etat que le site de la SNET sera exploité au-delà de 2020, avec deux centrales à charbon : l'une, d'une puissance de 230 MW, déjà conforme à la réglementation et l'autre, d'une puissance, de 600 MW, ayant fait l'objet d'un investissement de plus de 75 millions d'euros pour pérenniser son fonctionnement, au moins jusqu'en 2020.

Une baisse du potentiel d'hydro-électricité est attendue du fait de la baisse de la ressource en eau disponible (baisse des précipitations en été, sécheresses plus fréquentes) alors que la demande d'énergie augmenterait (besoin de rafraîchissement en été, irrigation), se traduisant en une hausse de la dépendance énergétique de la région.

Outre l'énergie hydraulique, l'exploitation des énergies renouvelables en PACA n'est pas à la hauteur du gisement. Il existe des opportunités de développement, notamment s'agissant de l'énergie solaire, du bois énergie ou de l'énergie éolienne. Cependant, pour le photovoltaïque, le besoin d'espaces d'implantation de fermes et le rendement faible des équipements actuels, notamment du fait des températures élevées en PACA, n'est pas suffisant pour justifier un investissement massif. Pour l'éolien, notamment en mer, les opportunités pourraient être développées.

3.27. Les préconisations pour une adaptation du secteur aux enjeux climatiques et développement durable majeurs en région

Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions	Points de blocage à lever
1. Enjeu de développement			
Accompagner le développement d'avantages concurrentiels pour la Région sur des filières émergentes et favoriser la diversification d'entreprises et de territoires face aux mutations à venir	Faire du territoire un lieu de structuration des technologies liées au smart grid	Définir, en partenariat avec les pôles concernés, les leviers financiers, d'infrastructures, d'alliances et d'expérimentation	
	Faire des ENR une politique filière forte en PACA et définir, avec les acteurs concernés, une feuille de route permettant d'accélérer le développement	Au-delà d'un soutien au travers du pôle de compétitivité Mer, identifier les leviers d'actions concrets à mettre en œuvre afin de soutenir un développement plus rapide des EmR. Développer une politique de valorisation de plateformes et définir une politique de partenariat inter-régionale avec Bretagne	Assurer une implication forte des différents acteurs concernés et des logiques inter-pôles/inter-prides. Assurer une cohésion territoriale et une implication de tous les acteurs institutionnels
Favoriser le développement économique par le soutien à des filières émergentes ciblées	Favoriser le développement marché EnR pour le bâtiment en faisant jouer la commande publique et en développant une politique d'expérimentation	Faire monter en puissance les acteurs du BTP dans leur capacité à se positionner sur le marché du bâtiment durable par: - une commande publique plus exigeante en matière d'appel d'offre et de contraintes EnR - un accompagnement à la professionnalisation des acteurs du BTP en favorisant les regroupements pour répondre aux appels d'offre - en identifiant des lieux, types éco-quartiers, permettant d'appréhender toutes les composantes des constructions durables	Identifier des localisations permettant de tester la capacité des divers prestataires (PME) à apprendre à travailler ensemble et maîtriser les diverses techniques - Le développement ne peut passer que par un accompagnement en matière de formation, un changement culturel dans les pratiques des professionnels (expertise et non plus simple approche devis) et donc une capacité à être formée et à collaborer

Principaux enjeux régionaux

2. Enjeu de structuration

Recommandations

Piste d'actions

Points de blocage à lever

Capitaliser et accélérer la structuration des filières et structurer des partenariats inter-région

Accompagner la structuration des technologies clés sur les EnR par l'accompagnement ciblé des pôles et prides dans l'accès au marché. Développer des actions spécifiques en aval afin de développer les actifs spécifiques et les tailles critiques

Impulser voire soutenir financièrement la mise en place de contrats de partenariat entre l'IAA et les fournisseurs de MP régionales.

Garantir une stabilité des prix, de la qualité ainsi qu'une durée du contrat - traitement adapté à l'évolution du cours des MP au niveau mondial

Renforcer le développement des capacités industrielles en intégrant une offre service

Augmenter significativement le taux moyen de transformation des matières premières locales dans l'IAA (Cf. ex. PEIFL). Développer des programmes de R&D spécifiques permettant d'adapter les cultures locales aux besoins de l'industrie (ex : tomate)

Faisabilité dans la structuration d'une filière régionale "Travail du grain" en PACA ?

Développer des stratégies de mutualisation en matières d'actions collectives, d'investissements

Développer un observatoire du comportements des consommateurs et du marketing des pds IAA

Faire converger Grands Groupes et TPE vers un outil de veille commun

Développer une stratégie consolidée d'alliances au niveau national et international

Une part importante des activités EnR est déjà exportatrice. En outre, le développement des EnR ne peut se faire que par une taille critique qui ne se trouvera qu'en allant au-delà des frontières PACA. Il est donc nécessaire de construire une stratégie d'alliances sur les points suivants:

- partenariats avec d'autres région pour des complément technologique (PACA comme intégrateur de ces technologies)
- Partenariats avec d'autres régions pour des complémentarité d'expérimentation et de marché (PACA comme fournisseur de technologies, produits et services)
- Partenariats additifs pour densifier la taille critique sur des technologies ou des marchés

Structurer des actions spécifiques liées à la croissance des PME et la génération des futures ETI

La filière EnR, de par son émergence mais également son instabilité, favorise à la fois l'apparition de nombreuses PME mais également un niveau de fragilité de ces mêmes PME élevé. Il est donc nécessaire d'identifier clairement les PME à fort potentiel et de les accompagner prioritairement en consolidation de fonds propres, en accès aux marchés, en constructions de partenariats et dans la mise en réseau

Renforcer les interfilières par le biais d'appels à projets inter-prides

Principaux enjeux régionaux 3. Développement durable et économie verte

Recommandations

Piste d'actions

Points de blocage à lever

Construire une capacité de diversification par les EnR	Accompagner la diversification d'autres filières en lien avec les EnR et donc notamment la filière agricole	Développer une logique d'interprides et d'interfilières permettant aux secteurs suivants de développer une politique énergétique: - Renforcer les liens entre prides bâtiment et TIC - Favoriser la structuration d'une filière biomasse/ou méthanisation via la valorisation des déchets (identification et localisation des gisements de déchets, liens entre logistique, transport et besoins d'investissements collectifs et industriels)	Identifier les besoins de mutualisation et avoir une approche massifiée des flux et des investissements
	Accompagner la structuration d'une filière photovoltaïque dans une perspective nationale	Poursuivre des actions (appels à projets...) afin de favoriser la structuration de la filière en développant une stratégie systématique de valorisation a minima à l'échelle nationale voire internationale	
	Développer une politique systématique d'accompagnement à l'accès au marché, notamment par le développement de circuits courts et la consolidation de l'amont des filières: notamment pour la filière bois	Etudier l'opportunité d'une stratégie d'investissement et de déploiement d'une filière bois pour les EnR en identifiant les freins à l'accès au marché et en favorisant la structuration amont	
	Faire du territoire vallée de la Durance, un territoire des EnR	Identifier les diverses activités pouvant être intégrées dans le cadre de ce lieu structurant et en faire un lieu interconnectant l'ensemble des acteurs, les infrastructures et les institutionnels	Capacité à développer une approche globale et structurée à l'échelle de ce grand territoire
	Faciliter la conversion et diversification des PME sur des territoires potentiellement en risque de mutations économiques	Identifier les zones d'activités à risque recenser et peser les compétences convergentes entre process industriels et process énergétiques (transférables, adaptables, reconvertisibles) mettre en place des démarches d'accompagnement et de transfert afin de faciliter la diversification des PME	Nécessité de développer des dispositifs spécifiques d'accompagnement à la diversification et au transfert de compétence. Capacité à définir les besoins en compétences des sous-filières énergies et donc d'analyser précisément la chaîne de valeur

Principaux enjeux régionaux	Recommandations	Piste d'actions	Points de blocage à lever
4. Enjeu social et sociétal			
Professionnaliser et reconvertir les emplois	Développer une politique de formation structurée des acteurs du bâtiment	S'appuyer sur les structures de formation, les syndicats et les acteurs économiques afin de développer une cartographie des compétences mais également des besoins en formation	
	S'appuyer sur les industries en risques de mutation afin d'anticiper et d'identifier les compétences pouvant être transférées vers les filières EnR	Avoir une analyse fine au niveau des bassins d'emploi des compétences détenues pouvant faire l'objet d'un transfert vers les EnR Développer une stratégie de concertation et d'anticipation GPEC transfert de l'industrie vers les EnR	
	Définir une stratégie relationnelle avec les grands donneurs d'ordre et mettre en place une capacité de valorisation des compétences des PME vis-à-vis de ces donneurs d'ordre		
Accompagner à une meilleure compréhension des usages et transformer les pratiques	Identifier les freins à l'adoption des technologies propres et des produits/services propres.	- Travailler sur les usages énergétiques, qu'il s'agisse de la pratique des usagers individuels ou industriels - Développer la lisibilité des acteurs des EnR, notamment au niveau du BTP afin de rassurer le consommateur sur ses choix	Décliner cette vision régionale en l'appliquant à l'échelle des COTEF ou autre échelon territorial pertinent
	Développer sur la base d'une stratégie EnR, une stratégie d'intégration citoyenne		

Références

Acadie (2010), *Etude sur l'économie résidentielle*, Rapport de phase 1. Résultats de la 1ère phase de l'étude conduite par Laurent Davezies, étude missionnée par le Conseil Régional PACA.

ADEME- BIPE (2009), *Impact économique du Grenelle de l'environnement sur trois bassins d'emplois*, juillet.

ADEME – In Numeri (2008), *Marchés, emplois et enjeu énergétique des activités liées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables : situation 2006-2007- Perspectives 2012*.

ADEME – In Numeri, (2010), *Marchés, emplois et enjeu énergétique des activités liées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables : situation 2008-2009- Perspectives 2010*.

ARPE (2012), *Anticiper les opportunités d'emploi pour les femmes au sein de l'économie verte et verdissante*. Action 1, Diagnostic emploi et demande d'emploi dans l'économie verte, juillet 2012. Projet piloté par l'ARPE, en partenariat avec l'ORM et l'IRFEDD, avec le soutien du FSE, de la Direccte, de la DRDFE, de la Région PACA.

Adaoust S. et R. Belle (2011), « Faible développement des emplois stratégiques dans les grandes agglomérations régionales », *INSEE Etudes, Analyse* n°4, février.

Adaoust S. et R. Belle (2009), « Provence-Alpes-Côte d'Azur : un actif sur trois partira à la retraite d'ici 2020 », *Sud INSEE* n°129, janvier.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/provence/themes/sud_essentiel/sie129/fiche129.htm

Ast D., S. Margontier (2012), « Les professions de l'économie verte : typologie et caractéristiques », *Dares Analyses* n°018, mars.

Centre d'Analyse Stratégique (2010), *La Croissance verte : Quels impacts sur l'emploi et les métiers ?*, Document de travail.

Centre d'Analyse Stratégique (2012), *Les secteurs de la nouvelle croissance, une projection à l'horizon 2030*, Rapport N°2012-48.

CERC PACA (2012), *Potentiel d'économies d'énergie des bâtiments de la région Provence Alpes Côte d'Azur*, avril.

CERC PACA (2012), *Tableau de bord prospectif Emploi-Formation*.

Chardon O. et M.A. Estrade (2009), *Les métiers en 2012, Rapport du groupe « Prospective des métiers et des qualifications*, Centre d'Analyse Stratégique.

Conseil Régional PACA (2012), *Conjoncture Economique et sociale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Service aux Etudes, à l'Observation et à la Prospective, note présentée dans le cadre du dispositif partenarial « Observation PACA Conjoncture ».

Conseil Régional PACA (2011), *Etude Prospective sur l'avenir de l'économie résidentielle en région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, étude réalisée par M. Vanier, Ingrid Meunier (ACADIE), Laurent Davezies (L'œil).

CGDD, (SOeS) (2009), « Les éco-activités et l'emploi environnemental – Périmètre de référence – Résultats 2004-2007 », *Etudes & Documents* n°10.

CGDD (2010), Observatoire des emplois et métiers de l'activité verte (2011), « *Rapport d'activité 2010* ».

CGDD (2011a), « Activités, emplois et métiers liés à l'économie verte. Périmètre et résultats ». *Etudes et Documents n°43*, juin.

CGDD (2011b) - Observatoire des emplois et métiers de l'activité verte (2012), *Rapport d'activité 2011*

CGDD (2011c), *Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les secteurs de l'industrie et de l'énergie dans le contexte d'une économie verte*. Etude Syndex-Groupe Alpha, avril.

De Plazaola J.P. (2010), « Ralentissement démographique et vieillissement à l'horizon 2040 », *INSEE PACA Etudes n°1*, décembre.

DRE PACA (2008), *L'identification qualitative des espaces disponibles pour une urbanisation nouvelle*.

ECOFYS/Mission d'étude et de développement des coopérations interrégionales et européennes – (MEDCIE) (2008), *Etude des effets du changement climatique sur le Grand Sud-Est, Etape 1*, mai.

FMI (2012), *World Economic Outlook*, Octobre.

INSEE (2012), « Portrait de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur », *INSEE Etudes n°7*, Septembre.

Lainé F., L. Omalek (2012), « Les métiers en 2020 », *Dares Analyses n°22*, mars.

Léon O. (2010), « La population des régions en 2040. Les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer », *INSEE Premières n°1326*, décembre.

Martinelli D. (2006), « 450 000 salariés à faible revenu d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Sud INSEE n°96*, octobre.

Mission d'étude et de développement des coopérations interrégionales et européennes – (MEDCIE) (2010), *Etude prospective des effets du changement climatique dans le Grand Sud-Est*, août.

MEDDTL (2011), *Plan national d'adaptation aux changements climatiques*.

Réseau national des CERC (2011), *Eléments de comparaisons territoriales liés à la mise en place du Grenelle dans le secteur du Bâtiment*, juin.

Spohr C. (2009), « Vers une prospective territoriale post-Grenelle de l'environnement. Questions et modes d'emploi », *Etudes et Documents n°12*, novembre, Commissariat Général au Développement Durable.